

Conférence sur Sète.
4 avril. 2005.

Le champ de la mémoire

Un domaine d'étude récent

« L'historien, depuis quelques années, s'intéresse de plus en plus à la mémoire et celle-ci devient pour lui une problématique familière. Auparavant, il s'en servait et s'en méfiait à la fois. Cette opposition classique entre mémoire et histoire, même si elle a une vertu opératoire ne peut plus être pensée tout à fait de la même manière... La mémoire n'est pas seulement une source, elle est aussi, précisément avec ses défaillances, ses troubles et ses mensonges, forcément significatifs, un fantastique objet d'histoire. Il vaut la peine de faire l'histoire de la mémoire, c'est-à-dire l'histoire la plus objective possible de la subjectivité collective et de son rapport au passé. Ce type d'histoire, qui joue au moins sur deux temporalités, l'époque de la remémoration et la période remémorée, permet de mieux comprendre les enjeux de la « présence du passé » (c'est la définition de la mémoire) à un moment donné ».¹ Ainsi, Robert Frank montre l'intérêt pour l'historien d'aborder le thème de la mémoire. Histoire encore jeune, dont les travaux pionniers, depuis deux décennies, de Pierre Nora, d'Antoine Prost, de Maurice Agulhon ou Philippe Joutard ont montré toute la richesse.²

¹ Robert Frank, « La mémoire empoisonnée », in *La France des années noires*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, tome 2, *De l'Occupation à la Libération*, Seuil, 1993, p. 486.

² Voir les travaux de Pierre Nora, en particulier, « Entre mémoire et histoire », introduction au tome 1 (*La République*), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1984. Antoine Prost et Maurice Agulhon ont participé à cet ouvrage collectif. Consulter en particulier l'article d'Antoine Prost sur les monuments aux morts, tome 1, *La République*, p. 195 et suivantes. Voir bibliographie en fin de volume.

Etudier la mémoire, c'est tenter de comprendre ses imperfections, ses défaillances, ses transformations successives, la reconstruction du passé à partir du présent, la postérité d'un événement, d'un personnage, d'un fait.

« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus... La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïque toujours... ».³ Pierre Nora, par ces mots, oppose histoire et mémoire et, cette histoire de la mémoire (des lieux) est tout à fait essentielle, parce qu'elle explore des domaines laissés encore en friche. Si, elle touche à l'histoire des représentations, à l'histoire des mentalités, elle ne ressemble à aucune autre. « Les objets qui s'offrent à une étude de la mémoire sont, en ce sens et pour la plupart, ceux-là même que l'histoire la plus classique et retardataire aurait pu se donner. Mais ces objets, elle ne se les est, précisément pas donnés. Non par indifférence ou par oubli mais parce qu'ils étaient, par définition, l'envers de cette histoire, l'angle mort de son épistémologie, le soubassement de son existence, sa propre condition de possibilité ».⁴

Etudier la mémoire, c'est aussi en différencier les types. On trouve chez les historiens qui travaillent sur ce domaine, plusieurs approches, du moins plusieurs dénominations.

Pour Robert Frank, il en existe quatre, qu'il différencie ainsi : « La « mémoire officielle », celle des instances de l'Etat tente par la glorification, la

³ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire, La République*, tome 1, Gallimard, Paris, 1984, p. XIX.

⁴ Pierre Nora, *Ibid*, p. XII.

mythification ou l'occultation, de forger et de maintenir une identité et une mémoire nationales ; les « mémoires de groupes », celle des acteurs, des partis, des associations, des militants d'une cause, des volontaires de la lutte contre tel ou tel oubli, ce qui suppose évidemment une mémoire sélective, travaillant également dans le sens d'une construction identitaire ; la « mémoire savante », celle des historiens, au contraire décapante, démystificatrice et donc délétère, finit malgré tout par influencer la mémoire collective et la contraint à s'adapter ; enfin, avec la « mémoire publique », cette part diffuse, indéfinissable et fluctuante de la mémoire collective ou préférons l'expression retenue par Henry Rousso, avec la « mémoire diffuse », on trouve l'enjeu fondamental des porteurs des autres mémoires précédemment citées, c'est-à-dire les mémoires organisées, qui font tout pour la solliciter, l'influencer et la conquérir ».⁵ Il y a donc, entre ces mémoires, des enjeux, des luttes, qui sont autant de pistes à étudier pour l'historien.

Jean-Pierre Vernant préfère retenir le terme de « mémoire sociale », à celui de « mémoire publique », « faite de strates, de couches, d'oppositions. La mémoire sociale, c'est la façon dont par les journaux, par les récits, par le cinéma, par les écrivains, les poètes, tout ce passé est mis en scène d'une certaine façon, suivant des stratégies, suivant des politiques qui sont diverses. Et, en particulier, dans cette mémoire sociale, il y a ce qu'on appelle les commémorations. Le fait que les autorités officielles ou les groupes particuliers, choisissent certains jours, certains lieux... exprime un choix. Et, ce choix, bien entendu, est une discrimination. On ne les choisit pas au hasard, et ils ne sont pas neutres. Ils retiennent certaines choses, ils en oblitèrent d'autres. Il y a donc dans cette

⁵ Robert Frank, « La mémoire et l'histoire », *Cahiers de l'IHTP, La recherche historique et les sources orales*, sous la direction de Danièle Voldman, n° 21, novembre, 1992, CNRS, p. 69.

mémoire sociale, tout un travail de reconstruction, voire de fabrication du passé ».⁶

L'historien qui travaille ce champ de la mémoire va donc tenter de comprendre ce que le présent valorise dans le souvenir historique, ce que la mémoire « diffuse », « commune », « publique », « sociale », a comme représentation du passé à un moment donné, comment cette représentation évolue, comment elle est entretenue par des groupes donnés ou par la société tout entière. Subjectivité, occultation, oublis, reconstruction, fabrication du passé, c'est à l'historien d'en comprendre les enjeux et de leur donner sens.

La mémoire s'inscrit dans des lieux

Cette histoire s'inscrit dans des « lieux de mémoire » dont Pierre Nora donne une définition : « Ces lieux, il fallait les entendre à tous les sens du terme, du plus matériel et concret, comme les monuments aux morts et les Archives nationales, au plus abstrait et intellectuellement construit, comme la notion de lignage, de génération ou même de région et « d'homme mémoire ».⁷ Pour lui, ces lieux ne sont pas seulement d'ordre matériel. Ils sont la résultante de la volonté des hommes, du travail du temps et deviennent des éléments symboliques pour une communauté. Ils ne sont pas « ce dont on se souvient, mais là où la mémoire travaille ».⁸ Pour qu'il y ait lieu, il faut qu'il y ait aura symbolique et rituel. Pierre Nora montre, que ce besoin de créer des lieux de mémoire naît du sentiment que nos sociétés ont justement, l'impression que disparaît un capital immense de mémoire. Ces lieux, « naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire

⁶ Jean-Pierre Vernant, « La mémoire et les historiens », in *Mémoire et histoire, La Résistance*, sous la direction de Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie, 1995, p. 342-343.

⁷ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire, La République*, « Présentation », tome 1, Gallimard, Paris, 1984, p. VII

⁸ Pierre Nora, *Ibid*, p. X

spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, notarié des actes, parce que ces opérations ne sont pas naturelles... ce sont des bastions sur lesquels on s'arc-boute. Mais, si ce qu'ils défendent n'était pas menacé, on n'aurait pas non plus besoin de les construire. Si les souvenirs qu'ils enferment, on les vivait vraiment, ils seraient inutiles. Et, si en revanche, l'histoire ne s'en emparait pas non plus pour les déformer, les transformer, les pétrir et les pétrifier, ils ne deviendraient pas des lieux de mémoire ».⁹ Ainsi, ce que l'on nomme mémoire, est en fait une mémoire transformée, réappropriée par l'histoire, une mémoire qui n'est plus spontanée.

Pour Georges Kantin et Gilles Manceron, une politique de mémoire s'articule autour de cinq composantes:

Une composante patrimoniale : pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait des lieux. Ce sont les sites sur lesquels se sont déroulés les événements dont on veut garder la mémoire.

Une composante commémorative. Pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait des temps forts. Ces temps forts, ce sont les anniversaires qui sonnent tous les ans, comme des carillons de la mémoire.

Une composante savante. Pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait histoire. Pour qu'il y ait histoire, il faut qu'il y ait recherche.

Une composante pédagogique. Pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait transmission de l'histoire. Une transmission qui permettra, aux générations qui ne portent pas en elles le souvenir d'un événement, d'en fixer la mémoire.

⁹ Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », *Ibid*, p. XXIV

Une composante vigilante. Pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait défense de cette mémoire. La mémoire cela se crée, cela se diffuse, cela s'entretient, cela se défend.¹⁰

C'est sur ce thème des lieux de mémoire, au sens de Pierre Nora, que porte ce travail mené sur Jean Moulin. Mais, avant d'en fixer les contours et, après avoir délimité ce que l'on devait entendre par étude de la mémoire et de ses lieux, il est nécessaire de dresser un tableau, très général, des recherches menées sur cette période de la Seconde Guerre mondiale.

Quels sont les enjeux de mémoire qui s'en dégagent? Quels problèmes de mémoire soulèvent-ils? Ce cadre historiographique servira de référence, pour l'analyse de la construction de la mémoire sur Jean Moulin.

Une période qui cristallise de forts enjeux de mémoire

Des mémoires antagonistes

« S'il y a des lieux de mémoire, il y a des moments de mémoire et la Seconde Guerre mondiale est, de ce point de vue, un moment essentiel : celui où se noue tous les enjeux essentiels du XX^e siècle et dont les échos façonnent les mentalités contemporaines ».¹¹

Pour qui veut travailler sur la mémoire, la Seconde Guerre mondiale apparaît donc comme un moment essentiel, parce que chargé de forts enjeux. Bien des déchirements actuels trouvent, semble t-il, leurs racines dans cette période. Henry Rousso est parti de cette hypothèse pour son étude du régime de Vichy :

¹⁰ Georges Kantin, Gilles Manceron, *Les échos de la mémoire, Tabous et enseignement de la Seconde Guerre mondiale*, chapitre intitulé « une ardente obligation : la politique de mémoire », 1991.

¹¹ Georges Kantin, Gilles Manceron, *Les échos de la mémoire, tabous et enseignement de la Seconde Guerre mondiale*, 1991, « Introduction », p. 13.

« L'hypothèse initiale qui sous-tend ici la réflexion est que la guerre civile, en particulier l'avènement, l'influence et les actes du régime de Vichy ont joué un rôle essentiel sinon premier dans la difficile réconciliation des Français avec leur histoire. Plus que l'occupation étrangère, plus que la guerre, plus que la défaite qui, sans avoir bien entendu disparu des consciences, sont souvent observées et perçues à travers le prisme de Vichy ».¹²

En peu de temps, les Français connaissent la défaite militaire, l'éclatement du pays, la perte de territoire, l'occupation étrangère, des fractures internes graves, qualifiées de guerre civile, les problèmes de la reconstruction économique, politique du pays, une crise forte d'identité nationale, autant de raisons qui expliquent leur difficulté à accepter ce passé là.¹³

Au besoin de comprendre ce passé, chargé de forts enjeux, s'ajoute le sentiment qu'avec le temps, les derniers témoins de cette époque auront disparu. Pierre Nora insiste sur ce moment particulier de notre histoire, « moment charnière, où la conscience de la rupture avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée ; mais ce déchirement réveille encore assez de mémoire pour que puisse se poser le problème de son incarnation ».¹⁴

D'autant, que le travail des historiens pousse à la désacralisation. Toucher à ces moments c'est « introduire le doute au cœur, la lame critique entre l'arbre de la mémoire et l'écorce de l'histoire. Faire l'historiographie de la Révolution française, reconstituer ses mythes et ses interprétations, signifie que nous ne nous identifions plus complètement à son héritage ».¹⁵ Ce qui est vrai pour la Révolution française, l'est très certainement aussi pour la Seconde Guerre mondiale et pour la Résistance. Il y a, à la fois, un fort besoin de mémoire et un

¹² Henry Rousso, *Ibid*, p. 18.

¹³ A cela s'ajoute d'autres raisons externes, liées à la Seconde Guerre mondiale. Voir sur ce thème, Henry Rousso, *Ibid*, p. 13-18.

¹⁴ Pierre Nora, *Ibid*, « La fin de l'histoire mémoire », p. XVII.

¹⁵ Pierre Nora, *Ibid*, « Entre mémoire et histoire », p. XXI.

besoin d'histoire, le premier se fondant dans le second, selon l'analyse de Pierre Nora.¹⁶

On comprend mieux pourquoi, les travaux pionniers des historiens dans le domaine de la mémoire se sont particulièrement intéressés à Vichy et à la Résistance.

Henry Rousso et Eric Conan ont ouvert la voie en donnant à l'étude du régime de Vichy un autre éclairage.¹⁷ Ils analysent la « courbe de température » de ce qu'ils nomment « le syndrome de Vichy » et, tentent de comprendre comment Vichy est devenu au fil du temps, une véritable « névrose » dans la mémoire collective des Français. Dans *Le syndrome de Vichy*, Henry Rousso insiste plus particulièrement sur certains vecteurs privilégiés du souvenir qui transmettent une vision officielle, telles les commémorations, une vision savante, celle des historiens, dont les reconstructions entrent souvent en concurrence avec d'autres représentations du passé. Il s'est interrogé sur les rapports entre les « émetteurs » d'images du passé et les « récepteurs », c'est-à-dire l'ensemble des Français, en étudiant, notamment, les sondages.

L'historien a distingué une évolution en quatre phases :

Entre 1944 et 1954, la France affronte le problème des séquelles de la guerre civile, de l'épuration à l'amnistie, c'est la « phase de deuil ».

De 1954 à 1971, « phase du refoulé », les Français semblent oublier cette guerre civile, aidés en cela par l'établissement d'un mythe dominant, le résistancialisme. Il s'agit à la fois de la minoration systématique de ce que fut le régime de Vichy, de son emprise sur la société française et, au contraire, de l'amplification de la Résistance, notamment au sein de groupes idéologiques, tels que les communistes

¹⁶ Pierre Nora, *Ibid*, voir à ce propos les articles, « Entre mémoire et histoire », tome 1 *La République*, p. XXV et suivantes et « L'ère de la commémoration », tome 2, *Les France*, p. 997 et suivantes.

¹⁷ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Point Histoire, 1990 ; Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Histoire du XX^e siècle, Fayard, 1994.

et les gaullistes. Cette amplification va même jusqu'à l'assimilation de cette Résistance à l'ensemble de la Nation, surtout pour le résistancialisme gaullien.

Entre 1971 et 1974, les mythes volent en éclat, c'est la troisième phase, « le retour du refoulé ». Le film d'Ophuls, *Le chagrin et la pitié*, illustre parfaitement cette phase qui s'ouvre.

Suit une quatrième phase, qui n'est pas terminée, marquée d'une part par le réveil de la mémoire juive (procès de Paul Touvier et Maurice Papon) et, par l'importance des réminiscences de l'Occupation dans le débat politique interne. Les polémiques engendrées par les « révélations » de François Mitterrand sur son passé politique durant sa jeunesse, illustre parfaitement ces années. Dans cette phase dite « obsessionnelle », le « devoir de mémoire » apparaît comme une thérapie, pour se délivrer de la culpabilité de ce passé devenu encombrant. Par leurs travaux, Henry Rousso et Eric Conan proposent de sortir de la sacralisation de la mémoire de la dernière guerre mondiale.¹⁸

On devra donc s'interroger, si la mise en place de la mémoire sur Jean Moulin, correspond totalement ou pour partie, à ce cadre chronologique et si, par exemple, on assiste aussi depuis quelques années à sa sacralisation.

Ces enjeux de mémoire on les retrouve pour la Résistance. Elle n'est pas un épisode parmi d'autres de l'histoire de France, et reste encore chargée de mythes. Lors d'un colloque en 1995, portant sur *Mémoire et histoire*, Jean-Marie Guillon s'exclame : « l'histoire de la Résistance reste à faire parce qu'elle n'a été longtemps considérée que comme un vaste champ de manœuvre idéologique où tous les coups étaient permis, où les mémoires pieuses mettaient autant de ferveur à sanctifier qu'à excommunier ».¹⁹

¹⁸ Eric Conan, Henry Rousso, *Ibid*, Introduction et plus particulièrement les pages 30 et 31.

¹⁹ Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, *Mémoire et histoire, la Résistance 50 ans et 2000 titres après*, Toulouse, Privat, 1995, p. 16.

Dans sa présentation historiographique française sur la Résistance intérieure, Jean-Marie Guillon montre que, par « sa construction, elle ne peut se comparer à celle de l'histoire de Vichy... Elle n'en est pas un contrepoint ». ²⁰

En reprenant la bibliographie critique de la Résistance faite en 1964 par Henri Michel ²¹, il dégager plusieurs étapes.

- Une phase d'exaltation, de 1944 à 1951, dominée par les témoignages des acteurs de la Résistance se caractérise par une littérature de combat, brûlante.
- Entre 1952 et 1957, peu d'ouvrages sont publiés. Il n'y a pas vraiment de commémoration décennale. Une inflexion marque le retour au pouvoir du général de Gaulle, mais la production reste limitée du fait certainement de la guerre d'Algérie et, des résurgences antagonistes qu'elle suscite. On note, durant cette étape, un effort de recherche, avec la publication des travaux d'Henri Michel et de René Hostache. ²²

Le véritable tournant pour les « mémoires savantes » et « courantes » se situe en 1964. « Le pouvoir réactive le légendaire unitaire, le parti communiste s'engage dans une tentative de refondation historique à partir de la Résistance, les héritiers des mouvements tiennent à faire entendre leurs voix, d'où une floraison de publications qui contraste avec l'atonie de 1954 ». ²³

- De 1964 au milieu des années 1970, l'histoire de la Résistance retrouve des couleurs révolutionnaires. On assiste au regain considérable des publications sur la résistance communiste, comme avec la fresque d'Alain Guérin, tandis que parallèlement se constitue un autre axe autour de la Résistance intérieure non communiste, avec la parution des premiers tomes d'Henri Noguères. La mémoire gaullienne est plutôt en recul.

²⁰ Jean-Marie Guillon, *Mémoire et histoire*, *Ibid.*, p. 27.

²¹ Henri Michel, « Bibliographie critique de la Résistance », *Institut pédagogique national*, catalogues, répertoires, bibliographie, 1964.

²² Henri Michel, *Jean Moulin l'unificateur*, Hachette, 1964. René Hostache, *Le Conseil national de la Résistance*, PUF, 1958.

²³ Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, *Ibid.*, p. 33.

- Du milieu des années 70 au milieu des années 80, une nouvelle récolte universitaire débouche sur des ouvrages de référence, qui renouvellent les connaissances sur la période, comme la synthèse de Jean-Pierre Azéma.²⁴ Ces ouvrages, qui sont souvent l'œuvre d'historiens trop jeunes pour avoir été des résistants, élargissent les perspectives « aux préoccupations sociales, politiques, spirituelles, mettent le doigt sur les conflits qui parcourent la Résistance, la replacent dans son contexte, celui de l'opinion, des mentalités, des logiques politiques, revalorisent la place des chrétiens, rétablissent la Libération dans le prolongement des débats de la Résistance ».²⁵ Mémoires gaullienne et communiste subissent les avancées de la recherche. La Résistance est alors perçue comme un processus envisagé dans toute sa diversité. L'étape de l'historisation est alors franchie.

- La dernière décennie, la dernière étape, est marquée par l'inflation des publications. Aux salutaires remises en cause et interrogations, succède un temps de doute, en tout cas de brouillage, où tout semble devoir être mis en doute. On assiste alors à une réinterprétation négative, anachronique, de tout ou partie de la Résistance, soit par le biais classique de l'épuration, soit par celui qui tend à le devenir, de la collusion avec Moscou.

Laurent Douzou dans son analyse sur l'historiographie française de la Résistance propose, lui aussi, un cadre chronologique mais, en distinguant la « mémoire diffuse » et la « mémoire savante ».²⁶

Pour la première, il souligne schématiquement trois phases.

²⁴ Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, tome 14, Coll. Hist. 1979.

²⁵ Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, *Ibid*, p. 38.

²⁶ Laurent Douzou, « La constitution du mythe de la Résistance, in *La France de 1945, résistances, retours, renaissances*, Presses Universitaires de Caen, 1995, p. 77.

De 1944 à 1971, les mémoires gaulliste et communiste dominant et tentent d'imposer le mythe résistantialiste. La composante gaulliste culmine avec le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964.

Au début des années 70 s'ouvre une deuxième phase, où l'image d'une France toute entière résistante se fissure.

Enfin, la troisième phase ne fait que confirmer la seconde. Le doute se fait de plus en plus grand. Comme pour Vichy, c'est le temps des remises en cause, alors même que la recherche historique fait de larges avancées, d'où cette question : « Faut-il qu'elle ait été à ce point défailante que de rudes polémiques puissent voir le jour sur des questions de première importance dont on aurait pu penser qu'elles étaient scientifiquement réglées, à tout le moins défrichées ? ».²⁷

En fait, la réponse est complexe.

D'un côté il y a la recherche, de l'autre, il y a la publicité attachée aux publications d'ouvrages à sensation. C'est, comme on le verra, particulièrement vrai pour Jean Moulin.

L'historiographie de la « mémoire savante » peut se décliner en cinq phases. « De 1944 à 1947, la priorité va au recueil consensuel de témoignages oraux qui n'exclut pas d'essayer de commencer à brosser un premier panorama d'ensemble de ce que fut la Résistance. Viennent ensuite les déchirements et les anathèmes de la guerre froide... à partir de 1958, gaullistes et communistes dominant le territoire résistant dont ils captent l'héritage jusqu'à la rupture des années 1970 au cours desquels Henri Frenay, Claude Bourdet ou Charles Tillon viennent modifier la vision convenue et communément admise de la Résistance. Au milieu des années 1970, des travaux solides annoncent un renversement de tendance qui s'accroît dans les années 1980 et 1990 ».²⁸

²⁷ Laurent Douzou, *Ibid*, p. 78.

²⁸ Laurent Douzou, *Ibid*, p. 79.

En fait, Laurent Douzou ramène ces cinq phases à trois : une période faste où les publications abondent dans les trente années après guerre ; puis un creux, qui correspond à l'attention toute particulière que les historiens portent au régime de Vichy. Les historiens pensent alors que l'histoire de la Résistance reste difficile à faire pour au moins deux raisons : la première tient en la présence de nombreux témoins encore vivants qui pèsent sur l'écriture de cette période et, la deuxième, qui consiste à penser que les archives écrites sont peu importantes. Daniel Cordier, témoin devenu historien, annonce un changement de cap par rapport aux travaux antérieurs. Par ses travaux sur Jean Moulin, il bouleverse une vision souvent hagiographique de la Résistance. Il ouvre une nouvelle et dernière ère où « une nouvelle génération d'historiens, nés après la guerre et ayant analysé le cours de l'histoire de la Résistance très majoritairement écrite par des résistants-témoins jusqu'aux années 1980, entreprend de sillonner un champ curieusement envahi par les friches ».²⁹

On le voit, Laurent Douzou reprend pour partie, à la fois la chronologie proposée par Henry Rousso dans le *syndrome de Vichy* et, la présentation historiographique de la Résistance intérieure, faite par Jean-Marie Guillon.

Sur le fond, il ressort de cette analyse, plusieurs points essentiels, si l'on veut fixer un cadre chronologique général, pour mettre en perspective l'étude des enjeux et des lieux de mémoire sur Jean Moulin.

Il semble plus difficile pour l'historiographie de la Résistance, que pour celle de Vichy, de déterminer des phases bien précises. Mais on peut retenir l'idée, en schématisant à l'extrême, que trois périodes se sont succédées.

Une première, qui part de la fin de la guerre et qui finit à la fin des années 60, période assez faste dominée par les acteurs et les historiens-acteurs, très marquée par le légendaire, « brouillant les dates, grossissant les chiffres et les

²⁹ Laurent Douzou, *Ibid*, p. 80

actions, glorifiant des personnages ou des groupes, faisant une large part aux croyances et aux rumeurs, laissant des béances considérables en privilégiant les derniers mois d'occupation, les actes les plus spectaculaires plutôt que les structures, Paris plutôt que la province ».³⁰

Une deuxième phase, qui correspond aux années 70, où les remises en cause apparaissent. C'est l'heure des doutes et du soupçon.

Les années 80-90 sont marquées par l'arrivée d'une nouvelle génération d'historiens. La recherche renouvelle profondément les problématiques. La Résistance devient véritablement objet d'histoire. Mais parallèlement, on assiste à la multiplication d'ouvrages non scientifiques fortement médiatisés. Ces écrits brouillent les pistes, rendent difficilement lisibles au grand public les avancées de la recherche.

L'histoire de la Résistance est marquée par de forts enjeux de mémoire. Pierre Nora a souligné, que pendant longtemps, deux mémoires s'opposaient. Une mémoire gaulliste qui enseigne que l'appel du 18 juin est l'acte fondateur de la Résistance française dirigée par de Gaulle, qui sut transformer les bonnes volontés éparses, en des soldats de l'ombre, efficaces et disciplinés. Une mémoire communiste, où la résistance est héritière des sans-culottes et des communards et a été le « fer de lance » d'une libération nationale, débouchant sur une insurrection populaire émancipatrice. Très vite, les « les deux versions concurrentes du résistancialisme vont se mettre en place ».³¹

L'opposition entre deux mémoires concurrentes est communément admise, même si Jean-Marie Guillon la trouve un peu simpliste³² et, si Robert Frank montre l'influence d'autres mémoires : « D'autres mémoires politiques percent à travers les cérémonies, les inaugurations de monuments et la toponymie. La mémoire

³⁰ Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, *Ibid*, p. 29.

³¹ Pierre Nora, « Gaullistes et communistes, Les lieux de mémoire », tome 3, *Les France, conflits et partage*, Gallimard, p. 361-362.

³² Jean-Marie Guillon, « Mémoire et histoire, 50 ans et 2000 titres après », *Ibid*, p. 27.

socialisante, comme celle du PC, est attachée à la défense du 8 mai, privilégie le souvenir de la Résistance intérieure, mais comme la mémoire gaullienne, elle insiste sur les grandes figures nationales. C'est surtout la sensibilité de la droite classique et modérée qui est révélée comme en négatif par vos communications. Cette quatrième mémoire est faite de composantes indissociables les unes des autres. Elle commémore nettement plus la Première que la Seconde Guerre mondiale dont la spécificité n'est pas reconnue. La célébration du 8 mai est célébrée sans éclat. Cette condition nécessaire n'est pas suffisante pour caractériser cette mémoire. Le nom du général de Gaulle est rarement cité et on préfère, pour marquer la continuité avec les guerres précédentes, mettre en vedette l'armée et les grands soldats, tel Leclerc et de Lattre ». ³³ Parfois cette mémoire cache mal d'anciens réflexes pétainistes anti-résistants.

En fait « l'histoire de la Résistance n'est pas plus neutre qu'elle ne l'était hier », même si peu à peu de « commémorative, son histoire commence à devenir problème. Ses approches se diversifient au-delà du militaire, de l'idéologie, de l'événement, vers le politique, le social, le culturel, le symbolique. Le croisement des chronologies, le refus des clivages simplistes et de l'évolution linéaire, l'appréhension de dynamiques diverses... A la Résistance on substitue les résistances ». ³⁴

Il sera donc intéressant d'analyser si ces oppositions, entre ces mémoires, se cristallisent en la personne de Jean Moulin.

Dernier point, dans cette seconde sous-partie de l'introduction, les problèmes de méthode que pose l'étude de la Résistance aux historiens.

³³ Robert Frank, « Bilan d'une enquête », *La mémoire des Français, Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre mondiale*, CNRS, Centre Régional de Publication de Paris, p. 386, 1986.

³⁴ Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, *Mémoire et histoire*, *Ibid*, p. 42.

Une histoire sous surveillance ?

Elle reste pour beaucoup, en particulier pour les témoins, une cause sacrée mais menacée, donc à défendre. Pour l'historien, il ne s'agit pas de banaliser, mais de conceptualiser, de problématiser, ce qui est source matérielle, discours, mémoire. L'historien se sent « sous haute surveillance » pour reprendre une expression de Pierre Laborie.³⁵ Comme l'explique Laurent Douzou, « les historiens étaient pris en tenaille entre la présence intimidante, voire stérilisante de grands acteurs-témoins et le silence parfois obstiné et ombrageux de certains de ces acteurs de premier plan... Plus profondément, on ne peut exclure que les historiens aient pu être saisis de vertige devant l'impossibilité de rendre compte d'une histoire qui avait une connotation mythique si fortement marquée ».³⁶

Cette histoire a été longtemps écrite par les acteurs eux-mêmes, avec la certitude qu'ils détenaient la vérité. C'est ce que l'ancien maquisard, Armand Gatti exprimait en disant : « mais l'histoire qu'ils racontent n'a rien à voir avec ce qui s'est passé ! Elle n'est que la vague traduction de ce qui a eu lieu par des intellectuels nantis qui fabriquent le monde à leur ressemblance ».³⁷ Jean-Marie Guillon explique ce différend, en montrant que « les témoins sont en quête d'une histoire qui soit reconnaissance et inscription dans le patrimoine civique, les historiens, qui ne se trompent pas sur le sens de leur recherche, n'entendent pas retomber dans les travers d'une histoire militante. Chacun cherche à s'inscrire dans la durée ».³⁸

³⁵ Pierre Laborie, « Historiens sous haute surveillance », in *Que reste-t-il de la résistance ?*, Revue *Esprit*, janvier 1994.

³⁶ Laurent Douzou, in *La France de 1945, résistances, retours, renaissances*, Presses universitaires de Caen, p. 81

³⁷ Citation de *Télérama*, n° 382 du 6 septembre 1995, p 11.

³⁸ Jean-Marie Guillon, « L'histoire de la Résistance et ses écritures », *Cahiers de l'IHTP, territoires contemporains*, 1997, p. 25.

En rapport avec ce premier problème, se pose la question des sources. Longtemps les sources orales ont été privilégiées, parfois même de manière exclusive, comme pour les livres d'Henri Noguères. Daniel Cordier³⁹ a totalement changé cette approche, en dévoilant un nombre impressionnant de sources écrites, entraînant de vives polémiques sur lesquelles il conviendra de revenir, puisqu'elles font partie intégrante de ce travail. Denis Peschanski préfère, avec d'autres historiens, associer les deux types de sources, « le croisement des sources écrites et des sources orales, dit-il, est également nécessaire pour écrire l'histoire de la mémoire. Les premières montrent que le « dit » a été important dès 1945. Mais cette émergence représente peu par rapport à l'immense masse immergée de l'indicible ».⁴⁰

Apparaît un troisième problème, celui de l'engouement du public pour cette période où reste attachée une part de mystère, « d'énigme », qui explique que la demande sociale reste toujours aussi forte. Cette pression entraîne parfois certaines dérives, d'autant qu'elle est accompagnée par une forte médiatisation des livres, sans grands fondements scientifiques, cultivant l'art du « scoop ». C'est, sur ce problème, qu'Annette Wiewiorka souhaitait attirer l'attention des lecteurs du *Monde* à la sortie du livre de Jacques Baynac⁴¹ sur Jean Moulin : « depuis une dizaine d'années, l'histoire de la Résistance a été renouvelée en profondeur par de nombreux historiens qui se sont attachés à réfléchir sur tous ces aspects : politique, social, militaire, idéologique. Leurs

³⁹ Daniel Cordier, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon, Une ambition pour la République, 1899-1936*, tome 1, 1989 ; *Le choix d'un destin, juin 1936-novembre 1940*, tome 2, 1989 ; *De Gaulle, capitale de la Résistance, novembre 1940-décembre 1941*, 1993, tome 3, 1993. Trois volumes sont encore à paraître.

⁴⁰ Denis Peschanski, « La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, p. 72.

⁴¹ Jacques Baynac, *Les secrets de l'affaire Jean Moulin. Contexte, causes, et circonstances*, Seuil, 1998.

ouvrages ont été publiés, mais sans bénéficier de la publicité attachée à ceux révélant des « affaires » et des « secrets » ». ⁴²

Face à ces publications, quelle doit être la réaction de l'historien ? Laurent Douzou répond : « La seule réponse qui vaille, se forge dans le travail obstiné d'une véritable problématique ». ⁴³ « L'heure est peut être venue de rompre avec une histoire pieuse tout en combattant les adeptes de versions hâtivement montées et dégageant une forte odeur de soufre. On ne pourra y parvenir cependant que si l'on accepte d'intégrer la dimension mythique de la résistance pendant et après la clandestinité, en procédant à une étude fine des modes de représentation... Il importe plus que jamais d'étudier avec rigueur tant l'histoire que l'histoire de l'histoire de la Résistance. C'est à ce prix que l'on pourra peut-être enfin réconcilier mythe et histoire, réfléchir en tout cas aux liens subtils qui se sont tissés entre ces deux volets indissociables d'une même histoire saturée de passion et dont le legs fut et demeure âprement disputé ». ⁴⁴

Voilà pour le cadre général. On comprend tout l'intérêt pour l'historien, mais aussi pour l'enseignant d'histoire, d'explorer peu à peu ce nouveau terrain de réflexion. Il permet de mieux saisir comment la mémoire travaille et de saisir comment s'écrit l'histoire en contextualisant cette écriture.

Mais, si l'on veut nuancer ce tableau d'ensemble, on peut prendre une étude de cas, ici Jean Moulin, pour cerner au plus près comment se noue autour de cette figure devenue légendaire, les enjeux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale et particulièrement de la Résistance.

⁴² *Le Monde*, Mercredi 18 novembre 1999, « Jean Moulin ou l'histoire comme énigme policière » .

⁴³ Laurent Douzou, *La désobéissance, histoire du mouvement « Libération-Sud »* édition Odile Jacob, 1995, p.407.

⁴⁴ Laurent Douzou, «La constitution du mythe de la Résistance», in *La France de 1945, résistances, retours, renaissances*, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 82

L'étude s'appuiera essentiellement sur les monuments érigés à la mémoire du héros disparu dans les circonstances que l'on sait. A partir de quelques exemples significatifs on peut cerner quelques caractéristiques.

Des monuments de type funéraire

Pour la période 1945-1964, deux monuments furent inaugurés, tous deux créés par le sculpteur Marcel Courbier. Ces deux lieux essentiels ont-ils la même symbolique ?

Pour Chartres, le monument de granit rose, inauguré le 11 juillet 1948, au cœur de la ville, non loin de la préfecture, représente un poing sortant du sol crispé sur un glaive brisé. Dressé au milieu d'une pelouse, il s'élève sur un fond de pierre blanche en haut et à gauche duquel est sculpté en relief, le portrait de Jean Moulin², puis les dates 1899-1943, préfet d'Eure-et-Loir 1939-1940. Dans la pierre est gravée l'inscription suivante : « A Jean Moulin, Organisateur de la Résistance, Héros et martyr, A tous ceux qui le suivirent, Cet hommage du département d'Eure-et-Loir ».

Le thème du glaive brisé, assez classique, « s'inscrit dans une longue tradition aux racines antiques et médiévales symbolisant le combat héroïque et désespéré. L'inscription renforce le symbole ».³ Le monument, sobre, est imposant. Malgré le glaive brisé, qui rappelle le sacrifice à la fois de l'homme lui-même, mais aussi des combattants de la Résistance, la main crispée qui serre avec énergie, montre la détermination de Jean Moulin à ne pas accepter l'asservissement de la Patrie. Il y a ici, pour Chartres, le souvenir du martyr du 17 juin 1940 et celui de la fin de sa vie. Ce thème du martyr qui fait de Jean Moulin un symbole, sinon le symbole de toute la Résistance, est accentué en 1956, lorsque à l'hommage

² Il s'agit du profil droit de Jean Moulin, bien différent de celui du Docteur Tuset.

³ Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, « Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale : Jean Moulin », in *Passant, souviens-toi !*, Editions Graphein, Paris, 1995, p. 210.

coutumier qui lui est rendu chaque année, s'ajoute celui de la Déportation. Dans le monument, une urne est scellée, contenant des cendres de victimes des camps de déportation. Chartres rappelle ce que fut le sacrifice de Jean Moulin, jusqu'à sa mort, dans un wagon qui le menait vers les camps de déportation.

Le monument de Béziers présente d'indéniables similitudes avec celui de Chartres, notamment dans la monumentalité et la symbolique. L'étude de Nicole Riche sur les monuments dédiés à Jean Moulin, dans sa ville natale, montre que Marcel Courbier proposa un premier projet qui correspond à l'actuel monument de Chartres, mais n'obtint pas l'agrément du comité.⁴ Dans une lettre datée du 17 novembre 1946, envoyée à Paule Paget, filleule du sculpteur Injalbert, et secrétaire du comité, il précise, « que le médaillon en haut relief sur le tronçon du glaive devrait être un bronze patiné vieil or. La pierre autant que possible ne devrait pas être tout à fait blanche, je proposerais bien le granit, mais malheureusement il est extrêmement coûteux et très long à travailler ».⁵ C'est bien le coût de la réalisation et les grandes difficultés du comité pour rassembler des fonds, malgré les multiples initiatives et le concours de la presse⁶, qui font renoncer au médaillon et au granit.

En accord avec la famille, les autorités officielles et les associations d'anciens résistants, l'architecture du monument et son inscription, lient Jean Moulin et la Résistance dans son ensemble, comme à Chartres, pour commémorer son sacrifice. Paule Paget, dans un article du journal *Midi Libre*, en fait le

⁴ Nicole Riche, « Les monuments à Jean Moulin, dans la ville de Béziers », in « Jean Moulin, le plus illustre des Héraultais », *Etudes Héraultaises*, numéro spécial, 1999-2001, p. 101

⁵ Tirée des archives des Beaux-Arts, d'après Sophie Forjat, maîtrise Université Paul Valéry, Montpellier III, UFR Histoire de l'Art et Archéologie, 1995. Archives municipales de Béziers.

⁶ On a souligné que le comité a voulu créer un timbre, demandé aux Conseils généraux, aux mairies de nombreuses subventions, que des compétitions sportives sont organisées... Le journal *Midi Libre* publie de nombreux articles. Citons, par exemple, pour l'anecdote celui du 5 novembre 1949 : « Béziers ne veut pas être en reste avec la France entière qui, reconnaissante à la mémoire immortelle de son enfant, le cita à l'ordre de la Nation... ». L'article poursuit en précisant que les donateurs recevront un exemplaire de *Combat* pour 500f de dons, pour 5000f une médaille en bronze œuvre de Marcel Courbier, pour 10000 en argent ; elle pèse dit-on 210 grammes ! Fonds Laure Moulin, archives privées, famille Moulin.

commentaire : « Il représente un mur, la Résistance, où une inscription lapidaire, en caractères dits « à la Piranèse », ceux des arcs triomphaux, fixera la gloire pérenne de Jean Moulin et de ses camarades martyrs. Devant la large paroi rectangulaire, un miroir d'eau reflètera les jeux irisés de la lumière occitane. A gauche, un jeune Français, nu comme la Vérité, assis, tient dans ses mains le glaive de la nation vaincue. Mais, l'ardeur calme de son regard, l'énergie de ses muscles, la fierté farouche de son attitude symbolisent toute la France combattante ».⁷

Les deux monuments sont donc très proches l'un de l'autre : un grand mur en toile de fond ; même type de caractères pour les inscriptions ; l'un et l'autre reprennent la thématique du glaive brisé avec la même crispation des muscles de la seule main pour Chartres ou de tout le corps pour Béziers ; même hommage au héros et martyr et à la Résistance dans son ensemble.

Cette similitude est certainement due au fait que ces deux œuvres monumentales sont, non seulement du même artiste, mais aussi que les projets ont finalement été imaginés au même moment entre 1946 et 1948, avec la médaille de 1948, même si, pour les raisons que l'on sait, celle de Béziers est inaugurée plus tardivement.

Dans leur architecture il relève du type « funéraire », très largement répandu pour les monuments de la Première et Seconde Guerres mondiales, comme l'ont souligné à la fois Antoine Prost et Jean-Marie Guillon.⁸

⁷ Coupure du journal *Midi Libre* citée par Nicole Riche, « Les monuments à Jean Moulin, dans la ville de Béziers », in « Jean Moulin, le plus illustre des Héraultais », *Etudes Héraultaises*, numéro spécial, 1999-2001, p. 101. En 1949, on retrouve la même description du projet par Paule Paget : « Un guerrier nu est assis à gauche d'un miroir d'eau où jouent les rayons et les ombres des matins, des jours et des nits. De son fier visage aux mâchoires serrées, de ses poings serrant un glaive brisé, de toute sa musculature puissante et raidie, émane de ceux qui ont résisté, la grandeur hautaine, résolue, indomptable, immortelle... »

⁸ Antoine Prost, « Les monuments aux morts », p. 195-225, in Pierre Nora, *Les lieux de mémoire, La République*, Gallimard, Paris, 1984. Et Jean-Marie Guillon, « Monuments et mémoire de la Résistance en Provence », *Ibid*, p. 331.

Cependant on peut relever au moins deux différences entre ces deux monuments.

La première tient à l'emplacement. A Chartres il est central, bien en vue, ce qui n'est pas le cas de Béziers. Le jardin étant situé au bout des Allées Paul Riquet, en allant vers la gare, il est de coutume, pour le Biterrois, de le traverser pour s'y rendre. L'emplacement a été longuement discuté et a évolué d'un terre plein situé à côté de la cathédrale Saint-Nazaire, puis au centre du jardin du plateau des Poètes, pour finalement aboutir tout en haut du jardin, ce qui le laisse à l'écart des passants. Pourquoi choisir le jardin des Poètes et non par exemple les Allées ? Comme hypothèse, on peut avancer que ce projet tenait particulièrement à cœur de Paule Paget, dont le père, adjoint au maire, chargé des Beaux-Arts, avait en 1902, sur sa proposition, voulu que le « plateau » s'enrichisse de bustes divers, de gloires locales et de Victor Hugo.

La seconde différence, tient dans l'accueil fait aux deux monuments. A Chartres il ne semble pas qu'il y ait eu de polémiques autour de cette réalisation, ce qui n'est pas le cas de Béziers, beaucoup moins bien accepté. D'après Nicole Riche, le symbolisme de l'œuvre ne fut pas bien compris : « Malgré les descriptions enthousiastes faites par Paule Paget dans la presse, il ne fit pas l'unanimité. Certains regrettaient le projet de buste, et soulignaient l'absence de représentation de Jean Moulin. D'autres critiquaient la nudité du personnage qu'ils croyaient être figure de résistant. En fait, le sculpteur n'avait jamais eu l'intention de faire une œuvre réaliste, son travail était au contraire tout à fait symbolique, et ce symbolisme ne fut pas toujours bien compris. Le mur représentant la Résistance était une idée audacieuse, dans sa simplicité. Le héros assis, rappelant les figures de l'antiquité classique, possédait une certaine froideur et une certaine rigidité, mais il évoquait très efficacement, par sa force contenue, le courage et la volonté de Jean Moulin et des grands

résistants ». ⁹ D'autre part, ce monument a subi au moment de la préparation de la panthéonisation de Jean Moulin, un premier acte de vandalisme en juillet 1964. ¹⁰

Une absence régulière de Croix de Lorraine

Pour la morphologie des stèles inaugurées en mémoire de Jean Moulin, quels sont les points essentiels que l'on peut souligner ?

Les trois stèles inaugurées respectivement à Béziers (6 octobre 1946), à Paris (26 novembre 1947) et à Lyon (6 avril 1956) ¹¹ sont en granit ou en marbre, d'une architecture sobre.

Pour la stèle du ministère de l'Air, par exemple, il s'agit d'un monolithe d'assez petite taille, avec une plaque de marbre dont l'inscription rappelle les fonctions de chef de cabinet de ce ministère, qu'a exercé Jean Moulin dans les années 30 : « Jean Moulin, Préfet de la République, Président Fondateur du Conseil national de la Résistance, Torturé et assassiné par les Allemands, chef de cabinet du ministère de l'Air de 1933 à 1934 de 1936 à 1937. »

A Lyon, l'hommage lie Jean Moulin et André Lassagne, tous deux arrêtés à Caluire.

A Béziers, la stèle est en forme de croix de Lorraine. La filiation avec de Gaulle est renforcée par la présence d'une citation du Général : « Max pur et bon compagnon de ceux qui avaient foi en la France. A su mourir héroïquement pour elle ». Il s'agit du début de la préface écrite par le général de Gaulle dans le livre *Premier combat*, publié par Laure Moulin. Au centre de la stèle, une plaque

⁹ Nicole Riche, « Les monuments à Jean Moulin, dans la ville de Béziers », in « Jean Moulin, le plus illustre des Héraultais », *Etudes Héraultaises*, numéro spécial, 1999-2001, p. 102.

¹⁰ Journal *Midi Libre* du 18 juillet 1964. Il semble qu'on ait voulu casser la statue. Fonds Laure Moulin, archives privées, famille Moulin.

¹¹ Il y a une incertitude sur la date malgré les croisements de sources. Autre date possible, 1957.

de marbre représente le profil gauche de Jean Moulin, exécuté par le Docteur Tuset.¹² On sait ce qu'en a pensé Laure Moulin, le trouvant peu ressemblant avec son frère. En fait, le sculpteur s'est peut-être inspiré d'une photographie envoyée par Laure Moulin ou plutôt Antoinette Sasse, qui représente Moulin de profil, après un moment de baignade à la plage de Saint-Tropez en 1937. Une photographie, très éloignée de celles prises dans les cabinets préfectoraux, souvent plus figées. Cette plaque porte l'inscription très sobre : « Jean Moulin, 1899-1944 ». Cette erreur dans la date du décès de Jean Moulin, a été souvent relevée comme un argument appuyant l'idée que Jean Moulin, était bien l'oublié des héros de la Seconde Guerre mondiale, puisque l'année de son décès, dans sa propre ville natale, était erronée.¹³ En fait, cette erreur est liée à la rapidité avec laquelle l'artiste a dû travailler. On sait, par les courriers qu'envoie Laure Moulin à Louis Vallon, au moment de la création de la médaille, dans quelles conditions ont travaillé les deux artistes pressentis, le docteur Tuset et Giovanni Leonardi. Ces deux artistes, connus de Jean Moulin lorsqu'il était à Châteaulin, ont accepté ce projet en mémoire de cette amitié qu'ils avaient tissée. Comme le confirme Nicole Riche, le Docteur Tuset a été retenu dans la précipitation, quelques semaines seulement avant l'inauguration. La stèle de granit n'étant pas terminée le 6 octobre 1946.

Cette dernière, placée dans le lycée que fréquentait Jean Moulin lorsqu'il était élève, et dont la cour porte aussi son nom, semble bien singulière. En effet, cette Croix de Lorraine, qui pourtant est un signe très généralisé pour les monuments

¹² Il s'agit bien du profil gauche et non pas droit comme celui du sculpteur Marcel Courbier. A ce propos il y a une erreur d'interprétation dans le livre de Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, qui font du profil droit la première image de Jean Moulin. Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, « Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale: Jean Moulin », in, *Passant, souviens-toi !*, Editions Graphein, Paris, 1995, p. 214

¹³ Voir à ce sujet l'article de Jean-Pierre Azéma, dans la revue *l'Histoire*, n° 233, juin 1999. La même erreur est renouvelée pour une plaque à Rodez, mais il s'agit du même médaillon. Ceci expliquant cela.

de la Seconde Guerre mondiale, paraît bien unique dans le paysage des lieux du souvenir dédiés à Jean Moulin.

Est-ce le cas pour les plaques ?

« La plaque le plus souvent rectangulaire et de marbre, est généralement d'une sobriété absolue, sans décor ou avec un décor sommaire ».¹⁴ Jean-Marie Guillon présente ainsi les nombreuses plaques dédiées à la Résistance en Provence, et cette description correspond tout à fait à celle que l'on pourrait faire, pour les plaques apposées en mémoire de Jean Moulin. La plupart de forme rectangulaire, en marbre, souvent blanc, portent rarement d'autres signes que les inscriptions. A l'image des monuments on ne retrouve qu'exceptionnellement la Croix de Lorraine. Citons, Chartres sur la plaque de la place Jean Moulin, inaugurée le 11 novembre 1945, Caluire avec la plaque sur la maison du Docteur Dugoujon, en décembre 1946, et Toulon, pour une avenue, qui prend le nom de Jean Moulin le 18 juin 1960. A ma connaissance, il n'y a, pour cette période, que ces exemples, ce qui rejoint l'analyse de Serge Barcellini et Annette Wieviorka.¹⁵ On peut constater que cette Croix de Lorraine n'est présente que dans l'immédiate après guerre et après le retour du général de Gaulle au pouvoir. Lorsque Jean Moulin est figuré sur les plaques il l'est comme on l'a vu, sous forme de médaillon, en bronze, en pierre ou en marbre, et de profil. Ces deux images du fondateur du CNR, sont issues des deux artistes qui ont beaucoup œuvré à la mémoire sur Jean Moulin, le Docteur Tuset et Marcel Courbier. Chronologiquement, c'est celle du docteur Tuset, qui apparaît la première, au centre de la stèle du lycée Henri IV de Béziers, en octobre 1946, avec une

¹⁴ Jean-Marie Guillon, « Monuments et mémoire de la Résistance en Provence » *Provence historique*, Fascicule 193, 1998, p. 328.

¹⁵ Serge Barcellini et Annette Wieviorka, « Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale: Jean Moulin », in, *Passant, souviens-toi !*, Editions Graphein, Paris, 1995, p. 208.

erreur de datation, corrigée cependant en 1962, pour le médaillon de la plaque de la préfecture de Montpellier. Il semble que ce médaillon soit aussi reproduit au lycée de Châteaulin, qui porte le nom de Jean Moulin depuis 1959. La figure de Jean Moulin, sculptée par Marcel Courbier, date de 1948. Le profil droit de Jean Moulin est en médaillon sur le monument de Chartres et à l'avvers de la médaille produite par l'hôtel des Monnaies de Paris. Finalement cette image, pour cette période, n'est reproduite qu'une seule fois, en 1950, sur une plaque à l'entrée du hall du centre de rééducation de Fleury-Mérogis. On note une exception, mais sans plus de précisions, pour une école Jean Moulin, inaugurée en 1954, avec une plaque portant un médaillon dont l'auteur est l'artiste Georges Renault.

Des lieux sobres

Finalement l'étude de la morphologie des monuments, stèles, plaques, en hommage à Jean Moulin rejoint pour partie celle faite par les historiens, sur l'ensemble des lieux, mis en place pour commémorer la Résistance : formes simples, dépouillées, grande sobriété. La figure de Jean Moulin est rarement reproduite. C'est la symbolique qui l'emporte : Jean Moulin commémoré incarne par son exemple le martyr de la Résistance dans son ensemble, d'où une certaine dépersonnalisation dans la création de ces lieux, ce qui parfois a fait réagir, à leur réception, comme à Béziers. Mais, il y a cependant une différence notable, entre les lieux dédiés à Jean Moulin et ceux qui commémorent la Seconde Guerre mondiale : la faible présence de la Croix de Lorraine. Cette absence contraste fortement avec la mémoire diffusée par les livres, où le lien entre de Gaulle et Moulin est constamment souligné.¹⁶

Quels sont les thèmes récurrents des inscriptions ?

¹⁶ Cette étude des mémoires des témoins et de la mémoire dite savante se fera dans un deuxième temps, après celle des monuments, stèles et plaques.

Un préfet héroïque

Le thème du préfet, celui des différentes fonctions de Jean Moulin dans l'administration préfectorale, apparaît très souvent. On peut suivre, par ces inscriptions, la carrière préfectorale et administrative de Jean Moulin, à Amiens, Chartres, Albertville, Chambéry, Rodez, Thonon, Paris, Châteaulin, Montpellier. Ce thème apparaît dans d'autres villes, comme Metz, Saint-Andiol, Decazeville, Sète. Pour les initiateurs de ces plaques, il s'agit de rendre hommage au serviteur de l'Etat que fut Jean Moulin, d'en faire un exemple. L'association préfectorale a ici joué un rôle très actif pour, au travers de Jean Moulin, montrer que les élites administratives n'avaient pas complètement collaboré. Quand ce thème apparaît, il arrive le plus souvent immédiatement après le nom de Jean Moulin. La première plaque de Chartres, celle du 11 novembre 1945 porte l'inscription suivante : « Place Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir, Président fondateur du CNR ». Celle du Conseil général, inaugurée toujours à Chartres, le 8 mai 1946, commence par : « A la mémoire de Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir... ». A Albertville, la même année on dévoile une plaque à l'entrée de la préfecture, dont l'inscription est presque similaire : « A la mémoire du grand patriote, Jean Moulin, (Max dans la Résistance), Ancien sous-préfet d'Albertville... ». L'exemplarité de la carrière de Jean Moulin est soulignée par les lieux d'implantation de ces plaques : hall ou salle de réunion de préfecture ou de Conseil général, de mairie, cour de ministère... lieux hautement symboliques, surtout très en vue des nombreux personnels ou administrés amenés à les fréquenter. On peut noter que ce thème est commun mais non systématique. Sur les deux monuments dédiés à Jean Moulin durant cette première période, il n'en est pas fait mention. Ces deux monuments étant dédiés non seulement à Jean Moulin mais à la Résistance dans son ensemble, on peut imaginer qu'une

inscription trop personnalisée n'aurait pas permis cet hommage plus global. Chronologiquement, c'est dans les premières années qui suivent la guerre que cette référence est la plus répandue, les premières villes rendant hommage à Jean Moulin étant celles ayant marqué son destin. Par la suite, ce thème est moins récurrent.

Suit, la plupart du temps après le préfet, le rôle joué par Jean Moulin dans la Résistance. Entre 1945 et 1964, c'est ce parcours dans la Résistance qui est le plus souligné. Jean Moulin est « l'organisateur » de la Résistance sur le monument de Chartres ou de Béziers, et sur de nombreuses plaques comme à Amiens (1946), Chartres (1946), Montpellier (1949), Saint-Andiol (1949)... Il est aussi « l'unificateur ». Ces deux termes sont parfois liés, comme sur la plaque de Montpellier, apposée sur la façade du siège des étudiants, qui reproduit la citation à l'ordre de la Nation : « Jean Moulin, Chargé de mission de première classe, Sous-officier de l'Armée française, Préfet de la République, Organisateur et unificateur de la Résistance, Exemple d'indomptable courage, Modèle rayonnant de sagesse et de cœur, Inspirateur exaltant d'espérance, A commandé en chef devant l'occupant, Est tombé le 21 6 1943 aux mains de l'ennemi qui l'a torturé et assassiné, Chevalier de la Légion d'honneur, Fait Compagnon de la Libération sous le nom de caporal Mercier, Héros légendaire, Appartient désormais à l'histoire et à la vénération du Pays, Hommage de l'AGEM à Jean Moulin, Membre du Comité 1922-1923 ». Les termes qui reviennent le plus couramment sont ceux de « Fondateur » ou « Président » du Conseil national de la Résistance : Albertville ; Chambéry ; Thonon ; Metz ; Châteaulin ; Antibes ; Montpellier ; Dijon ; Bourg en Bresse ; Sète ; Paris ; Toulon... Comme pour les deux précédents termes, « Fondateur » et Président peuvent être associés. C'est le cas, par exemple, à Châteaulin pour la plaque du lycée : « Jean Moulin, Sous-préfet de Châteaulin, 1930-1933, Président fondateur du CNR ». Il est souligné, quelques fois, que Jean Moulin fut le

premier président du CNR. A Chambéry, la plaque dans le hall de la préfecture souligne, « A la mémoire de Jean Moulin, ancien chef de cabinet du préfet de Savoie, Fondateur et premier président du Conseil National de la Résistance, Arrêté et torturé par la gestapo, 21 juin 1943, Mort pour la France ». On retrouve cette précision à Thonon (1946), Montpellier (1950), Paris (1958), Toulon (1960). Parfois, il est noté, pour bien marquer l'engagement à la fois rapide et fort de Jean Moulin dans la Résistance, qu'il fut le premier président du CNR et le premier délégué du général de Gaulle, comme à Béziers sur la stèle du lycée Henri IV, en 1946 : « Jean Moulin, « Max », Jeune Préfet, Compagnon de la Libération, Premier président du CNR, Premier délégué du général de Gaulle en France... ». C'est bien sur cet aspect fondamental et unique en Europe, de regroupement de la Résistance, que les initiateurs de ces hommages ont donc voulu insister, donnant ainsi à Jean Moulin un rôle central. On ne dit rien ou presque des étapes intermédiaires qui ont conduit au CNR. La plaque de Miribel, en 1954, qui rend hommage à la création des MUR, fait figure d'exception : « Ici Jean Moulin et les Chefs de Combat, Franc-tireur et Libération se réunirent clandestinement fin 1942 et début 1943 pour fonder les Mouvements Unis de la Résistance (MUR) de zone Sud. » Toujours sur ce parcours de résistant, les allusions à ses noms d'emprunt, comme « Max » ou « Rex », sont assez rares, surtout pour le second : Béziers (1946), Albertville (1946), Thonon (1946), Sète (1957), Toulon (1960).

Comme on l'a souligné, pour les monuments, stèles, plaques, dans l'étude sur la morphologie, les liens entre Jean Moulin et de Gaulle sont très secondairement bien précisés : Paris (1945), Béziers (1946), Sète (1957), Metz (1958). A Sète il est même noté que Jean Moulin fut « parachuté en 1942, au titre de premier président du Conseil national de la Résistance et ayant les pleins pouvoirs du général de Gaulle... ». Mais ce type d'inscription est rare. C'est bien la faiblesse de la thématique gaullienne qu'il faut encore souligner. On rappelle parfois que

Jean Moulin fut nommé « Compagnon de la Libération », comme à Béziers (1946), Metz (1947) ou rallié « au gouvernement de la France Libre » (Sète, 1957), mais le lien avec de Gaulle n'est plus directement noté, même si au moment de ces inaugurations, dans les discours, il est certainement plus présent dans la mémoire collective, qu'aujourd'hui. Ces références à la thématique gaullienne sont parfois fantaisistes comme sur la plaque de 1948, au ministère de l'Intérieur : « Jean Moulin, Préfet, Ministre du Comité de Libération Nationale, Président fondateur du Conseil national de la Résistance, Premier délégué du Gouvernement Provisoire de la République. »

Si Jean Moulin fut le « préfet », « fondateur » du CNR, « l'organisateur », « l'unificateur », de la Résistance, il en est aussi un héros par son sacrifice et martyr. Ce thème vient souvent en fin de texte et rarement seul. C'est le cas comme on l'a vu des deux monuments de Chartres et de Béziers qui lient les deux termes « héros » et « martyr ». A Châteaulin (1948) on précise que Jean Moulin est bien un héros national : « A la mémoire de Jean Moulin, sous-préfet de Châteaulin, (1930-1933), Président du Conseil national de la Résistance, Héros et martyr. » Jean Moulin su mourir héroïquement, sous la torture, disent les plaques d'Amiens (1946), Chartres (1946), Albertville (1946), Chambéry (1946), Dijon (1952). Sans parler, « exemple d'indomptable courage » (Montpellier, 1949), il entre « dans la mort et l'immortalité sans avoir révélé ses immenses secrets » (Toulon, 1960). A Chartres, très attachée au premier sacrifice de Jean Moulin le 17 juin 1940, on précise qui plus est, qu'il fut torturé deux fois : « A la mémoire de Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir, A refusé même sous la torture la signature infamante pour l'Armée française qu'exigeait le général allemand lors de l'Occupation de Chartres, Révoqué par Vichy en novembre 40, A organisé la Résistance en héros et en est devenu un des grands chefs, Arrêté à Lyon en 1943, est mort victime de nouvelles et effroyables tortures, N'a jamais parlé, n'a jamais trahi, ni la République ni la France » (1946).

Qui est l'auteur de ce crime ? Cela peut être « les Allemands » (Montpellier, 1950), « l'ennemi » sans autre précision (Montpellier, 1949), la « gestapo » (Chambéry, 1946), « les occupants nazis » (Bourg en Bresse, 1954), « la barbarie nazie » (Saint-Andiol, 1950 ?), « La cruauté hitlérienne » (Amiens, 1946). Comme l'ont noté Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, ces précisions sont finalement assez rares et concentrées sur l'immédiate après guerre, même si on trouve encore la gestapo ou les nazies vers 1958-1960. « Patriote » (Albertville, 1946 ; Montpellier, 1950), Jean Moulin s'est sacrifié pour « la France » : Béziers (1946) ; Chambéry (1946) ; Albertville (1946) ; Thonon (1946) ; Dijon (1952).

Peu de plaques notent le lieu supposé de sa mort. A Amiens, Jean Moulin est mort « sur le chemin de la déportation » (1946). On trouve quelques informations erronées. A Albertville (1946), il est précisé, que Jean Moulin fut « victime des tortures de la Gestapo, Mort pour la France, 21 juin 1943. » A Sète (1957), Jean Moulin est « mort en déportation ». Ces erreurs sur la biographie de Jean Moulin peuvent, au moins au début de la période, se comprendre. Ce n'est que progressivement, que l'on va apprendre ce qu'il advint de lui, dans les derniers jours de sa vie, entre le 21 juin et le 8 juillet, date officiellement reconnue pour être celle de son décès. On relève, par exemple, dans les journaux, quelques détails sur cette fin tragique à la fin de l'année 1946, au moment justement des inaugurations des plaques de Caluire, Chambéry, Albertville, Lyon...

En dehors de ces thèmes on note peu d'inscriptions originales, faisant référence à d'autres moments de sa vie. A Metz, on se souvient que Jean Moulin, très jeune au moment de la Première Guerre mondiale, fait un passage dans cette caserne : « Le préfet Jean Moulin, président fondateur du Conseil national de la Résistance, Compagnon de la Libération, Caporal du 2^e régiment de génie ». A Rodez on souligne au moment de l'inauguration de l'aéroport combien Jean Moulin s'est, au moment du Front populaire et par la suite, intéressé à l'aviation : « grand ami de l'aviation » (1947).

Dans l'ensemble donc, les inscriptions sur les monuments, stèles, plaques, veulent donner de Jean Moulin, l'image d'un homme issu de la haute administration, dont l'action dans la Résistance est centrée sur son unification, et qui est mort en héros. Ces indications « figent » une histoire officielle, celles des mémoires des groupes et d'Etat, délivrant un certain message à la mémoire collective. Elles disent peu les liens étroits qui l'unissaient à De Gaulle pendant cette période de sa vie, mais aussi très peu son implication dans les ministères du Front populaire. Seule la stèle au ministère de l'Air, inaugurée très officiellement par Vincent Auriol, précise qu'il fut aussi « directeur de cabinet du ministère de l'Air en 1933-1934, 1936-1937. »

On n'observe pas non plus, sur la période 1945-1964, de véritable évolution dans le message délivré par les inscriptions. Il semble, sans que cela soit significatif, que l'on insiste plus sur le « préfet » en tout début de période et que l'on désigne davantage les coupables du martyre de Jean Moulin dans ce même laps de temps. Ce qui correspond à la fois à la plus grande période d'inauguration et au moment où les traumatismes moraux de la guerre ne sont pas effacés. Il n'y a pas non plus de forte différence dans les inscriptions entre les villes où Moulin a compté et les autres, sauf peut-être dans la précision de l'information. A Chartres, on écrira « préfet d'Eure-et-Loir » alors qu'à Paris on notera simplement « préfet ».

Très rarement, ce qui rejoint l'étude de Jean-Marie Guillon sur les monuments de Provence, les initiateurs des hommages sont nommés. A Chartres, sur le monument de 1948, il est écrit : « Cet hommage du département d'Eure-et-Loir ». A Montpellier, sur la plaque de l'association des étudiants il est dit : « Hommage de l'A.G.E.M. à Jean Moulin... » (1949). A Toulon, en 1960, on précise que la plaque est inaugurée par Maurice Arreckx, maire de Toulon, sur l'initiative

de l'Amicale des Languedociens du Var. Ces exemples font exceptions. Ainsi les initiateurs s'effacent devant le héros commémoré.

Le passant, le plus souvent, n'est pas interpellé par des formules comme, « souviens-toi ! ».

Les inscriptions renforcent donc le caractère surtout « funéraire » et dans une moindre mesure « funéraire-patriotique » de ces lieux.

Dans l'ensemble, la sobriété soulignée des monuments, stèles, plaques, cette sacralisation du personnage au travers des inscriptions, n'ont rien de particulier et rejoignent les observations faites pour les lieux de mémoire dédiés à la Seconde Guerre mondiale, notamment à la Résistance. Mais il y a une différence fondamentale, l'absence régulière d'une symbolique et thématique gaullienne.

Ces lieux sont-ils commémorés ?

Ce sont avant tout des manifestations de type funéraire et républicain : on fleurit le monument, la stèle ou la plaque comme une tombe ; présence de drapeaux ; fanfares municipales ou militaires qui jouent la sonnerie « *Aux morts* » et « *la Marseillaise* » ; minute de silence ; présence le plus souvent d'enfants invités à réfléchir sur le sacrifice de leurs aînés...

Il n'y a donc pas de singularité de rites, par rapport au culte mise en place pour la guerre de 1914-1918, la « continuité est évidente... la mort est leur trait d'union, la mort hante les cérémonies ».⁸ Mais on note cependant, que ces cérémonies ont, contrairement à celles de l'entre-deux-guerres, un caractère tout à fait officiel. Elles ne sont pas non plus doublées, dans la plupart des cas, de cérémonies religieuses. Les importantes délégations d'anciens combattants lors de ces manifestations, marquent leur volonté de lier la mémoire de Jean

⁸ Robert Frank, « Bilan d'une enquête », *La mémoire des Français, Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, CNRS, Centre Régional de Publication de Paris, 1986, p. 373.

Moulin à ceux de l'ensemble des résistants et déportés disparus pendant cette guerre, élargi aux sacrifices imposés par les deux conflits mondiaux. On le voit, non seulement dans les inscriptions des monuments, des stèles ou des plaques, mais aussi lors du choix de la date d'inauguration : Armistice du 11 novembre et du 8 mai, fête de la Libération quand c'est le cas... Mais cette mémoire de groupe est souvent peu associée aux discours prononcés. Ce sont les personnalités politiques, proches ou non de Jean Moulin, qui gardent le monopole des discours. Mais il est vrai que la plupart ont un passé résistant.

Des lieux d'histoire plus que du souvenir

Le plus souvent, la plupart des lieux inaugurés dans cette période de l'immédiate après guerre sont rarement l'objet de commémorations annuelles. On peut cependant citer le monument de Chartres et celui de Béziers du plateau des Poètes. Mais avec une différence notable. Devant le premier, ont lieu les cérémonies du 17 et du 18 juin et celles à caractère patriotique. Il est donc assimilé à un monument aux morts. Pour le second, il est intégré, aux manifestations annuelles de commémoration de la Libération de Béziers, mais ne fait pas l'objet d'un culte en soi, ce qui du reste ne trahit pas le sens originel de ce monument dédié à Moulin et à la Résistance tout entière. A Paris, la plaque de la rue du Four est, au moins au début, régulièrement commémorée. On trouve trace, par exemple, d'une cérémonie le 27 mai 1948. A Rodez, les plaques sont fleuries lors des commémorations du 18 juin, ce qui réunit De Gaulle et Moulin dans un même hommage. A Toulon, la plaque placée en 1960 est, elle aussi, fleurie cette fois tous le 8 mai et 28 août date de la libération de la ville.

Par contre, lorsque des personnalités se déplacent, elles n'oublient pas de saluer la mémoire de Jean Moulin.

Vincent Auriol, en mai 1948, en visite à Amiens pour constater la lenteur de la reconstruction, s'incline devant la plaque Jean Moulin. Il part ensuite à Albertville et fait de même. A Amiens, il évoque la Résistance et les « servants de l'ennemi » qu'on ne « réhabilitera pas. » Georges Bidault, le 20 août 1948, part à Thonon. Cette visite pose un problème à la municipalité, puisqu'il n'est plus alors ministre. Il est quand même reçu officiellement, pour commémorer avec les autorités locales, la mémoire des résistants de Thonon. A cette occasion, dans son discours, il rend un hommage appuyé à Jean Moulin, dit « Max » qui fut sous-préfet de Thonon.

Autour de la stèle du lycée Henri IV à Béziers se déroulent aussi parfois des cérémonies assez simples, sur l'initiative du comité pour la création du monument du plateau des Poètes, qui donnent l'occasion d'associer pleinement les élèves. Le 10 novembre 1949, par exemple, le Sous-Préfet, le Censeur du lycée, les élèves, les membres du comité, se recueillent devant la stèle pour rendre hommage aux anciens du lycée, morts durant la guerre et, en particulier, à Jean Moulin. Souvent les préfets lors de visites officielles s'inclinent devant les lieux dédiés à Jean Moulin. C'est le cas à Béziers en mai 1951, mais les exemples sont certainement très nombreux, quand on sait ce que représente Jean Moulin pour l'association du corps préfectoral.

Après 1964 et la panthéonisation, on observe de nettes évolutions.

Morphologie et inscriptions

Des gestes, des moments...

Entre 1965 et 1981, quatre monuments sont inaugurés. Quel message délivrent-ils ?

A Châtelleraut, la création du monument s'inscrit dans la lancée de l'entrée de Jean Moulin au Panthéon. Erigé en bordure de l'avenue Jean Moulin, il est un peu à l'écart du centre ville. La ville possède plusieurs monuments commémoratifs des différents conflits (1914-1918 ; monument des anciens combattants ; monument des martyrs de la Résistance), tous situés de part et d'autre de la Vienne, en plein centre ville. A proximité du pont Lyautey, il est néanmoins situé sur un axe de passage essentiel, dans un quartier en fort développement, fin des années soixante, à l'ouest de la ville.

Il s'agit d'un monument fait de cinq stèles en pierre, inclinées pour deux d'entre-elles, et de tailles variables. La plus imposante est au centre du dispositif, et reproduit en incrustation, un médaillon qui n'est autre que la figure de Jean Moulin, inspirée de la photographie prise par Marcel Bernard. L'inscription est laconique : « A Jean Moulin, unificateur de la Résistance ». L'ensemble d'une grande sobriété est installé sur un terre-plein, très légèrement surélevé, délimité par des pierres posées au sol, sorte d'enclos, pour mieux mettre en valeur le monument lui-même. Un pavage complète le dispositif. L'initiative qui vient de la municipalité, relayée par les associations d'anciens combattants, n'a pas donné lieu à une inauguration, sans que la présente municipalité en sache la raison. Le dossier concernant l'élaboration du monument (sculpteur...), n'est pas non plus disponible. Ce monument rejoint le type funéraire observé pour ceux mis en place avant 1964.

A Aix-Les-Bains, le monument est lui aussi tout aussi sobre. Rien de monumental. A la suite de la demande d'un groupement d'anciens combattants de la Résistance, le Conseil décide, dans sa séance du 28 avril 1966, d'ériger un

monument à la gloire de Jean Moulin. Le projet est confié à M. Mayeur, sculpteur à Bonneville. L'érection du monument, d'après la municipalité, se fit lentement, du fait des procédures administratives, « pour obtenir les autorisations de l'Etat, et de la difficulté d'obtenir une photographie de Jean Moulin »¹ (sic). La Commission Centrale des monuments commémoratifs refusa, en mai 1968, le premier projet à cause de la sculpture prévue en proue. Un décret du 29 novembre 1968 transféra la compétence pour l'approbation des monuments commémoratifs, de l'Etat au préfet, qui lui s'empressa d'approuver le projet, par arrêté du 31 décembre 1968. Le monument fut inauguré, pour l'anniversaire de la Libération d'Aix, le 21 août 1969, en présence de Laure Moulin.

Le monument, au centre du square Jean Moulin, est de forme circulaire. Il est délimité par un pourtour en pierre, légèrement surélevé par rapport à la chaussée. Il semble qu'il ait connu une certaine évolution ou qu'il ait remplacé celui préexistant. Au départ, un bloc rectangulaire de pierre surmonte, au centre de l'édifice, un petit dôme de verdure. Quatre larges pierres plates en alternance avec la végétation, relient le centre du monument à son pourtour. Sur les faces du bloc, en relief, sont sculptés une croix de Lorraine, les dates 1940, 1945 et peut être d'autres inscriptions (je n'ai pu obtenir qu'un cliché d'une seule face). Aujourd'hui, on retrouve le même pourtour, mais le dôme a été entièrement pavé. Sur ces pierres sont inscrits les noms des disparus, résistants, comme Jean Moulin. Un gros bloc de granit, cerclé de bronze ou cuivre en son milieu, surmonte l'ensemble, dans lequel est sculpté en relief un portrait de face de Jean Moulin. En dessous de ce visage sortant presque entièrement du granit, on peut lire l'inscription suivante : « A Jean Moulin et à ses frères de combat ». Suivent d'autres noms de disparus. Comme pour les autres monuments de Chartres ou de Béziers, l'hommage rendu à Jean Moulin,

¹ Historique du monument d'après le dossier d'archives 1M114, de la municipalité, communiqué par la mairie.

est élargi à « ses frères de combat ». Si, dans son architecture, il diffère totalement des autres, il les rejoint par sa sobriété et par le type auquel il appartient.

A Salon, le mémorial est beaucoup plus monumental. Il est l'œuvre du sculpteur Marcel Courbier, qui effectue là son troisième monument dédié à Jean Moulin. Mais la thématique a changé. Le monument de Salon est tout à fait original et ne ressemble à aucun autre.

Bernard Bermond raconte volontiers, comment l'idée a germé au cours d'un repas avec Marcel Courbier, au tout début de la mise en place du projet, le sculpteur lui demandant de mimer un parachutiste tombant du ciel et touchant presque le sol. Ce que l'on sait avec certitude, c'est que le thème est fixé très tôt, entre le sculpteur, les amis qui entourent Bernard Bermond et Laure Moulin qui reçoit Marcel Courbier très rapidement. Il s'agit de commémorer le parachutage de Jean Moulin en Provence, dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1942, en compagnie de Raymond Fassin et d'Hervé Montjaret.

Rappelons qu'au départ, la statue moins imposante, devait se situer sur la place Morgan, à Salon même. Le premier projet était donc moins ambitieux (choix de l'acier) et la statue devait représenter un homme touchant le sol, ses jambes repliées, des filins d'acier représentant le parachute. La commission centrale des monuments commémoratifs a refusé ce premier projet en demandant la suppression des filins d'acier et le remplacement du socle, initialement prévu en béton bouchardé, par de la pierre ou du granit. Le parachutiste abandonnant ses filins se redresse complètement, pour atteindre la taille de 6 mètres, ce qui devenait trop imposant pour la place.² L'implantation devait alors changer, même

² Le Préfet avait émis des réserves suite à l'avis de la commission. Il souhaite plus de précisions sur le projet et demande que le sculpteur s'aide d'un architecte qualifié pour bien mesurer toutes les implications dans le plan d'urbanisme de la place. Lettre du Préfet à Bernard Bermond du 3 mai 1966, archives Bernard Bermond, archives privées, Salon.

si Laure Moulin aurait, semble t-il, préféré une situation plus centrale. Il faut alors se mettre en quête d'un terrain, qui réponde à plusieurs impératifs, dont celui de l'accessibilité sur la route nationale, non loin de l'autoroute alors en construction et, dont le coût ne serait pas trop élevé. Le choix se porte sur le lieu actuel, même si l'on sait aujourd'hui qu'il est bien éloigné de l'endroit réel où fut parachuté Jean Moulin. La commission de Paris approuve le projet à l'unanimité, au début d'octobre 1966.

L'œuvre est vraiment d'une grande pureté, d'un style très épuré : un bronze noir immense, les bras tendus vers le ciel, les poings serrés sur d'imaginaires sangles, les jambes fines et jointes, la tête légèrement inclinée vers le sol, tout contribue à magnifier l'homme, le clandestin tombé du ciel, juste quelques instants avant qu'il ne touche le sol de Provence. L'artiste a évolué dans son style. L'œuvre est incontestablement moins rigide, rompt avec le classicisme des deux monuments de Chartres et de Béziers, même si l'on retrouve le style simplicité du trait et du corps dénudé, des caractéristiques propres à l'auteur.

Le choix d'un bronze noir, beaucoup plus coûteux que l'acier, donne encore plus de noblesse à l'ensemble. Le parement de pierres blanches sur lequel il est fixé, détache encore plus la statuaire. La vue sur la chaîne des Alpilles, place le monument au sein d'un paysage magnifique, dominant la plaine du Crau, sur les bords du canal de la Durance. Ce choix est donc très en rupture avec tous les monuments jusqu'ici inaugurés. L'avantage du site a aussi son inconvénient, c'est-à-dire son isolement.

L'inscription sur le monument a aussi beaucoup évolué. En mars 1966, Laure Moulin fait des propositions à Bernard Bermond. A l'origine, il était prévu de faire une citation du discours d'André Malraux. Marcel Courbier a rencontré le

ministre à cette occasion.³ Laure Moulin accepte donc ce choix, mais propose aussi deux textes qui associent Jean Moulin aux autres martyrs de la Résistance : « A Jean Moulin, fils de Provence, Délégué Général de La France Libre, Fondateur et Président du Conseil national de La Résistance, à ses camarades du Combat clandestin, morts comme lui, pour que vive la France » ou « A Jean Moulin, Fils de Provence, chef de la Résistance intérieure, Héros et martyr, et à ceux qui sont morts comme lui pour que vive la France ». Elle soumet aussi une pensée relevée d'après elle, par son frère, sans doute aux fins d'une citation dans un de ses discours préfectoraux : « Pour remplir son destin, il faut d'abord y croire ».⁴ Finalement l'inscription choisie est encore plus sobre et tient surtout compte de l'immense effort financier demandé : « Hommage des soldats de l'ombre à l'unificateur de la résistance, érigé par souscription publique auprès des associations d'anciens combattants, de résistants, de déportés, avec le concours des autorités officielles et parmi les élèves des écoles de Provence. Ce mémorial a été officiellement inauguré par Monsieur Chaban-Delmas Premier Ministre le 28 septembre 1969 en présence de Monsieur Henri Duvillard Ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre, qui en avait posé la première pierre le 21 avril 1968 ».

Les fonderies Blanchet-Landoski de Bagnolet ont coulé le bronze d'un poids total de plus de 1,6 tonnes et de plus de 6 mètres. Il fut acheminé par les services du ministère des Armées⁵ en mai 1969, pour l'inauguration, qui fut comme on le sait, finalement retardée. La base aérienne de Salon entreposa la statue en attendant que les évènements se calment.

³ Bernard Bermond écrit aussi au ministre pour lui faire-part de sa grande joie pour ce projet d'inscription et en profite pour lui demander son plein soutien pour la réalisation du monument. Lettre du 22 avril 1966, archives Bernard Bermond, archives privées, Salon.

⁴ Lettre de Laure Moulin à Bernard Bermond, du 9 mars 1966, archives Bernard Bermond, archives privées, Salon.

⁵ Demande faite par Bernard Bermond le 12 mai 1969, à Pierre Messmer. Archives Bernard Bermond, archives privées, Salon.

L'originalité du Mémorial de Salon tient donc à la fois dans le choix du site, en dehors du tissu urbain, et de sa thématique, qui n'en fait pas un monument de type funéraire.

Le Mémorial départemental de Caluire, issu du Comité Rhône⁶ créé pour le monument de Salon, présente, lui aussi, une certaine singularité. La ville étant liée à l'arrestation de Jean Moulin et ses conséquences dramatiques, la thématique du monument est centrée sur le martyr du héros. Situé en bordure de la rue Jean Moulin, sur une esplanade non loin de la Mairie, dominant la Saône, il est l'œuvre du sculpteur lyonnais Georges Salendre. Un corps de pierre, presque totalement nu, couché légèrement sur le côté, martyrisé, désarticulé, la tête renversée, est placé sur un socle imposant, de plus d'un mètre soixante de hauteur. Sur ce socle on peut lire l'inscription toute simple en relief : « Jean Moulin 1899-1943 ». En dessous, est sculptée une grande croix de Lorraine. L'ensemble est disposé au centre d'un petit terre-plein surélevé, totalement fleuri. Le monument invite au recueillement tant il incarne la souffrance des dernières heures vécues par Jean Moulin, son agonie, les lèvres à peine entrouvertes. L'inscription lapidaire ne distrait pas le regard. La croix de Lorraine évoque discrètement le sens du sacrifice. A Saint Etienne, on retrouve quasiment le même corps en pierre en provenance de Côte d'Or, pour le monument dit des « fusillés », dédié à la Déportation, square Stalingrad. Il est antérieur et du même auteur que celui de Caluire. La ressemblance est assez frappante, les pieds et les mains sont ici liés et la tête est inclinée sur le côté.

⁶ Dans ce comité on trouve : Présidé par André Girard, M. Carteron, président du Conseil général du Rhône, les parlementaires, Louis Pradel maire de Lyon, Etienne Gagnaire maire de Villeurbanne, M. Germain maire de Villefranche, le Docteur Dugoujon, maire de Caluire, toutes les associations de résistants, déportés et combattants...

La symbolique de ces monuments est donc peut être moins métaphorique que pour la période précédente. Jean Moulin est représenté soit en médaillon, soit sous forme d'un corps moins figé que pour Chartres ou Béziers.

Qu'en est-il des stèles et des plaques ?

A Antibes, la stèle est située sur une esplanade Jean Moulin, inaugurée le 25 août 1974, pour le trentième anniversaire de la Libération. Il s'agit d'une très simple stèle, au centre d'un square, en pierre du Dramont, symbolisant le débarquement et la liberté. Sur la première face, on peut lire : « l'esplanade Jean Moulin a été inaugurée le 25 août 1974, 30^{ième} anniversaire de la « Libération », par Monsieur Pierre Merli, Maire de la ville d'Antibes, Conseiller Général des Alpes-Maritimes, Médaillé de la Résistance, Monsieur Pierre Lambertin, étant Préfet des Alpes-Maritimes ». Sur la deuxième face : « A Jean Moulin « Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme, comme tu aurais approché de tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé, ce jour là, elle avait le visage de la France ».

L'autre stèle, installée en 1973, à Saint-Maur-des-Fossés, est aussi d'une grande sobriété. Il s'agit d'un petit monolithe de pierre, réalisé par Cazaux, sculpteur céramiste et surmonté d'un buste représentant Jean Moulin, dont le portrait est inspiré de la photographie prise par Marcel Bernard. Dans le dossier fourni par les archives municipales on trouve l'explication de l'œuvre, par l'artiste lui-même : « Cet Homme qui vient de l'ombre et qui reviendra dans l'ombre : ainsi apparaît à l'angle du Monument, comme l'illustration de la page d'un livre, une sculpture, une ébauche, entaillée dans un bloc de pierre sans prétention ni recherche, sans contours précis, un visage, un regard méditatif et lointain. L'Homme au cache-nez, l'inconnu au chapeau gris, Jean Moulin. Ainsi, il restera dans la mémoire des hommes, fixant sans bruit l'attention, éternisant le souvenir. La nudité voulue du monument, explique la sculpture et confère à l'ensemble un

caractère de légende. Chacun ajoutera un peu de son cœur et de son âme. La méditation du Penseur dira ce que je n'ai pas su faire ». Laure Moulin avait adressé à l'artiste ses plus vives félicitations, trouvant le portrait très ressemblant. Il a fallu au sculpteur plusieurs années de recherche pour exécuter cette stèle, d'après des photographies envoyées, justement, par Laure Moulin. Le monument, inséré dans la place, joue avec la lumière, pour évoquer le combattant de l'ombre, comme l'a souhaité le Conseil municipal : « La stèle qui exprimera l'œuvre du sculpteur sera en retrait afin de toujours être moins éclairée par la lumière du jour comme par celle de l'éclairage artificiel pour rappeler que l'action de Jean Moulin et des Compagnons ne pouvait être que dans la nuit. Cependant certaines saillies de la sculpture recevront quelques points de lumière parce que pour les hommes de la Résistance Intérieure, Jean Moulin, demeurait la faible clarté de l'Espérance dans cette « nuit sans ombre » » (archives municipales). L'utilisation de la photographie de Marcel Bernard et le commentaire qu'en fait le sculpteur, confirme le fait, qu'elle devient, dans les années 1970, un vecteur essentiel de mémoire. Elle entoure de mystère le héros disparu.

Comme pour la période précédente, c'est la simplicité qui caractérise les plaques, peut-être même davantage qu'avant l'entrée en Panthéon. La raison en est simple, puisqu'il s'agit très souvent de plaques de rue, qui ne sont donc pas en marbre ou en pierre, mais dans des matériaux beaucoup moins nobles. Quelques fois apparaît un médaillon. Sur un échantillon somme toute réduit, on peut noter que le profil fait par le Docteur Tuset est encore reproduit, comme par exemple à Metz (caserne). A plusieurs reprises, on trouve le portrait célèbre de Jean Moulin avec écharpe et chapeau mou, comme au lycée de Vincennes. A Rennes, le logo du collège Jean Moulin est inspiré de la photographie prise par Marcel Bernard. A Vichy (centre social), Jean Moulin est représenté de face, avec au pourtour, une inscription on ne peut plus simple : « Jean Moulin ».

L'étude de la morphologie des monuments, stèles, plaques, mis en place entre 1965 et 1981, montre au moins deux points de convergence avec les années précédentes : la très discrète présence de croix de Lorraine et la grande sobriété de ces lieux. Mais une volonté de personnalisation de ces lieux semble plus marquée. Ce sont bien des actes, des attitudes, des moments, qui sont donnés à voir à Salon ou à Caluire.

Un message simple

Les inscriptions véhiculent quels messages ? Sont-ils différents de ceux antérieurs à l'entrée au Panthéon.

Notons tout d'abord, qu'il est beaucoup plus difficile d'avoir la teneur exacte de l'ensemble des plaques posées pendant ces années. Sur un échantillon significatif, il est possible de dégager quelques grandes tendances.

On retrouve, le thème du préfet, mais finalement désormais assez rarement. Citons pour l'exemple la plaque de Bargemon : « Ici de 1941 à 1943 se réunirent Jean Moulin, préfet de la République.... ».

Suit, parfois, ses fonctions dans la Résistance. A Bargemon, il est le « Fondateur du CNR, Unificateur de la Résistance », comme à La Tave (« Fondateur du CNR »). A Bougival il est « Organisateur de la Résistance ». A Vincennes « L'Unificateur de la Résistance, Président Fondateur du Conseil national de la Résistance », tandis qu'à La Rochelle il fut le « Premier Président du Conseil national de la Résistance ». Rien donc de très surprenant.

Le martyre et sa fin tragique sont aussi notés : « torturé à mort par la Gestapo » (Bargemon) ; « Jean Moulin fit le sacrifice de sa vie... » (Nice) ; « ici le 17 juin 1940, Fut torturé par les nazis... » (La Tave) ; Jean Moulin, « Patriote et martyr de la Résistance » (Port La Nouvelle ou Antibes).

Mais, ce qui est caractéristique de cette période c'est le plus souvent la brièveté des inscriptions. Contrairement aux années précédentes, où régulièrement les trois thèmes étaient liés, là, les plaques ciblent davantage le message. A Port La Nouvelle par exemple, il n'y a pas de référence au préfet et au rôle dans la Résistance : « Jean Moulin, Patriote et martyr de la Résistance, 1899-1943 ». A Bougival, il n'y a ni le préfet, ni le martyr : « Jean Moulin, 1899-1943, Organisateur de la Résistance ». Même remarque à La Rochelle.

Les plaques de rue accentuent cette constatation, même les dates de naissance ou de disparition ne sont pas toujours signifiées : « Avenue Jean Moulin » (Mont-De-Marsan); « Place Jean Moulin » (Thonon); « Rue Jean Moulin » (Châteauroux)... Les exemples se chiffrent par dizaines. On peut faire la même observation pour la route créée, en 1978, pour commémorer le chemin parcouru par Jean Moulin, après son parachutage : « Route Jean Moulin, chemin de la liberté ».

On avait aussi insisté sur la faiblesse de la thématique gaullienne. C'est encore le cas, malgré la cérémonie orchestrée par De Gaulle en 1964. Les liens, entre De Gaulle et Jean Moulin, sont quasiment absents des inscriptions. On aurait pu aussi penser que des passages du discours de Malraux seraient reproduits. C'est parfois le cas, mais vraiment très exceptionnellement, comme par exemple à Montmélian, où une fresque en céramique commandée à un céramiste local, illustre le discours de Malraux. Par contre on relève des exemples d'extraits tirés du journal de Jean Moulin, publié par Laure Moulin après la guerre. A Chartres, pour la plaque de l'hôpital, cela paraît évident : « Ils ne sont aperçus de rien au premier abord, puis tout à coup, je les vis s'agiter affolés à la vision de cet homme aux passementeries brillantes qui les regarde debout, couvert de sang, un trou béant à la gorge... ». A Villeurbanne, la plaque est assez originale : « 24-26 août 1944, Villeurbanne insurgée, 24 août 1944, l'Hôtel de ville investi, 2 septembre 1944, Villeurbanne libérée, « Je ne savais pas que c'était si simple de

faire son devoir quand on est en danger » Jean Moulin, Président du Conseil National de la Résistance, CNR » (plaque de l'Hôtel de ville).

On a aussi quelques rares exemples de plaques faisant référence à des actions précises ou, à des éléments clefs de la vie de Jean Moulin. On peut citer Bargemon où l'inscription rassemble Jean Moulin et Henri Manhès dans un même hommage : « Ici de 1941 à 1943, se réunirent Jean Moulin, Préfet de la République, Fondateur du CNR, Unificateur de la Résistance, torturé à mort par la Gestapo, Compagnon de la Libération, Chevalier de la légion d'honneur, 1899-1943, et Frédéric-Henri Manhès, Colonel de l'Armée de l'Air, 1^{er} adjoint de Jean Moulin, Zone Nord, Pt du Comité Clandestin Français à Buchenwald, Pt Fondateur de la Fédération Internationale des Résistants, Compagnon de la Libération, Commandeur de la légion d'honneur, 1899-1953. » A La Taye la plaque fait découvrir les premiers actes de résistance du Préfet de Chartres : « Ici le 17 juin 1940, Fut torturé par les nazis, Jean Moulin Préfet d'Eure et Loir, Fondateur du CNR ». A Nice, la plaque signifie au passant l'emplacement de la galerie Romanin : « Jean Moulin fit le sacrifice de sa vie pour que la France vive libre. Dans cette maison, il servit la Résistance, avant son arrestation en 1943. La ville de Nice reconnaissante ». On peut ici souligner, que les initiateurs de la plaque sont spécifiés, ce qui comme avant 1964 est fort rare.

Finalement, ce qui est une autre caractéristique de cette seconde période, c'est ce que l'on pourrait nommer la dépersonnalisation des inscriptions des plaques, et pour une grande partie d'entre elles, leur banalisation. La plaque de la place « Jean Moulin » à Saint-Maur-Des-Fossés, fait figure d'exception : « Jean Moulin, né à Béziers en 1899, Préfet, Délégué général du Comité français de Londres, Fondateur du Conseil National de la Résistance française, Trahi et arrêté en juin 1943, torturé par la Gestapo, il mourut lors de son transfert vers l'Allemagne en juillet 1943 ».

On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce processus.

La première tient tout simplement dans l'élargissement de la géographie du souvenir. Après la guerre, les villes qui témoignent leur attachement à Jean Moulin sont celles, dans la grande majorité des cas, qui ont compté dans sa vie, d'où les références nombreuses au préfet, à son rôle dans la Résistance et à son martyre. Après la panthéonisation, ce n'est plus le cas, si on souhaite témoigner de sa solidarité avec l'hommage national, on va cependant à l'essentiel. Les quelques plaques plus personnalisées, sont, pour la plupart, de nouveaux lieux importants du parcours de Jean Moulin, mais identifiés comme tels plus tardivement.

La deuxième, résultante de la première, tient dans la modestie des hommages, simples plaques de rue, avec une inscription plus que lapidaire.

Enfin, peut être, estime t'on après la grande cérémonie du Panthéon, que le personnage est désormais mieux connu et l'on s'en tient à l'essentiel.

L'étude de la morphologie et des inscriptions, montre pour les hommages les plus importants, une plus grande charge émotionnelle, et une personnalisation plus forte, alors que l'on observe le contraire pour les plaques. La panthéonisation de Jean Moulin, ne change pas radicalement le sens du message véhiculé par ces lieux pour la mémoire collective, mais elle a plutôt tendance à l'appauvrir. Son passé de résistant semble prendre le pas sur celui de préfet. Le lien avec De Gaulle n'est pas davantage plus marqué, ni par la présence de croix de Lorraine, ni explicitement dans les inscriptions.

Les discours deviennent plus engagés.

Comme pour la première période, on retrouve des thèmes classiques prononcés dans les discours d'inauguration : Jean Moulin est un héros, ses qualités d'administrateur, liées à sa formation de Préfet, lui ont permis de jouer un grand rôle dans la Résistance, son engagement très tôt dans l'action (17 juin), son sacrifice suprême, son martyre, doivent être un exemple pour la jeunesse. Il incarne bien les valeurs défendues par l'ensemble de la Résistance.

Mais on peut relever des changements intéressants, qui, s'ils ne modifient pas le sens donné à la mémoire collective, par les mémoires de groupe ou l'Etat, font évoluer la vision du personnage.

Le contexte difficile, surtout à partir de 1969, donne une tonalité plus « militante », « combattante » au discours. Le monde résistant, voyant déjà ses effectifs diminuer, inquiet face à ce nouveau contexte, tente de réactiver les mémoires de groupes locaux, et adresse à la jeunesse un message plus incisif, comme le font par exemple Jacques Chaban-Delmas à Salon, ou Raymond Aubrac à Caluire.

Le personnage de Jean Moulin est aussi mieux cerné. Auparavant il n'existait qu'au travers du préfet et du résistant, désormais les passages sur l'artiste, sur sa famille, sur ses ancrages provençaux notamment, sont mis en avant, pour comprendre l'ensemble d'un parcours. Mieux contextualisée, son action dans la Résistance est élargie. Elle prend une signification plus grande. On saisit mieux, le sens de cette action, les étapes qui mènent au CNR, les luttes pour y conduire. Les références à De Gaulle sont plus nombreuses qu'avant 1964 (en dehors du discours de Malraux), mais Jean Moulin, dans ces références, « s'émancipe » un peu. Certes souvent, il reste le bras discipliné de De Gaulle, mais son opiniâtreté, son sens de l'initiative, en font plus qu'un exécutant zélé.

La panthéonisation de Jean Moulin, change donc en partie la teneur des discours tenus, en donnant à Jean Moulin une plus grande dimension. Enfin, alors que pour

les inscriptions ce n'était pas le cas, on trouve des références plus régulières à des extraits du discours de Malraux. Le plus souvent, il s'agit de la dernière phrase du discours ou la belle formule « roi supplicié des ombres ».

Ces lieux inaugurés sont-ils mis en mémoire ?

La mise en mémoire se réduit à des lieux essentiels

A Chartres, il semble que la construction de la mémoire se noue toujours autour du monument du « Glaive brisé », aux dates du 17 et 18 juin, mais un « circuit » des lieux de résistance et de souffrance, se met progressivement en place, en particulier lors de cérémonies importantes : le monument, la plaque de l'hôpital, la préfecture, et le lieu dit de La Taye.

D'autres lieux sont, une fois inaugurés, des lieux essentiels de mémoire.

Caluire depuis 1967, organise une « journée de la Résistance », le dimanche le plus près du 21 juin. Là aussi, la municipalité fleurit l'ensemble des lieux de mémoire marquant les derniers moments de liberté de Jean Moulin, et la souffrance qui va suivre son arrestation.

Salon, devient, dès sa création, un haut lieu de mémoire, à la fois pour Jean Moulin, mais aussi pour la Résistance. Les cérémonies se déroulent annuellement le 27 mai, jour anniversaire de la réunion du CNR et non pas le jour du parachutage. En fait, il n'y a pas changement de sens du monument, pour les membres du Comité, Jean Moulin parachuté, a pour mission de rassembler la Résistance. Il y a donc bien un lien de conséquence direct entre le parachutage et la première réunion du CNR. Du même coup, la cérémonie n'est pas seulement dédiée à Jean Moulin, mais à toute la Résistance. Parallèlement, chaque année, l'association des « Amis de Jean Moulin », organise au départ de Bordeaux, un

voyage pédagogique, autour du thème du parachutage de Jean Moulin. Si pour le premier voyage, la date est strictement respectée (début janvier), par la suite (quand ?), l'association choisit la même date de commémoration que pour le Mémorial. Pour mieux faire connaître le monument, le Comité a demandé le fléchage à partir de l'autoroute au début des années 1970. Le tunnel qui mène au site mémoriel, a posé des problèmes d'entretien, comme en a témoigné Maurice Agulhon, lors d'une visite.²¹ En effet, Bernard Bermond, en 1970, demande au ministre de l'Équipement, Albin Chalandon, la fermeture du tunnel, les visiteurs nombreux, polluent le lieu.²² En 1975, une plainte est déposée par le Comité à cause de la prostitution sur le site. La cession du monument à la ville de Salon a eu lieu le 22 octobre 1987. Par contre, pour « le chemin de la liberté », on ne peut pas vraiment évaluer son incidence sur la construction du souvenir. Son itinéraire assez artificiel, supposé retracer le chemin parcouru par Jean Moulin, n'incite pas vraiment à le parcourir. À part le Mémorial, d'autres lieux paraissent peu commémorés, comme la bergerie de « La Lègue » ou le cimetière de Saint-Andiol.

Le Panthéon est aussi, pour Jean Moulin, un lieu de mémoire essentiel à partir de 1967, grâce à l'obstination, comme on l'a vu, d'Antoinette Sasse. Nous avons évoqué, dans la partie consacrée aux initiatives, comment cette cérémonie se mettait en place. Il s'agit au tout début d'une cérémonie un peu « intimiste », même si elle rassemble plusieurs dizaines de personnes, dont l'organisation, notamment le choix des invités, est aux mains d'Antoinette Sasse (les cartons d'invitation sont à son en-tête). Dans les premières années, une majorité des

²¹ Maurice Agulhon, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre mondiale*, publication du CNRS, 1986. Il évoque un cloaque, plein de papiers gras, des boîtes de conserve, des canettes de bière, des déjections...p. 43.

²² Lettre de Bernard Bermond à Albin Chalandon, du 11 avril 1970. C'est dans cette lettre qu'il demande la signalisation du monument. Fonds Bernard Bermond.

invités fait partie du cercle des amis de la famille Moulin et d'Antoinette et le déroulement de la cérémonie, témoigne de cette volonté de rassembler les fidèles : la cérémonie se déroule en deux temps ; le premier rassemble tous les invités dans la crypte, où se déroule le discours, suivi d'une minute de silence ; après, seule une petite partie, les intimes, se recueillent devant le tombeau. Si des personnalités politiques peuvent y participer, il ne s'agit pas d'une mémoire d'Etat, au moins jusqu'à la fin de cette période. En 1980, le gouvernement veut le 8 mai, déposer pour la 1^{ère} fois officiellement, une gerbe dans la crypte du Panthéon, mais désire faire effacer la couronne tricolore régulièrement entretenue. Madame Sasse refuse catégoriquement cette façon de faire.²³ Malheureusement nous ne disposons, ni de la liste complète des invités de toutes les années, ni des discours, sauf exception, prononcés lors de cette cérémonie annuelle du 17 juin. On ne peut donner que quelques jalons, cependant assez significatifs. Cette cérémonie se veut très solennelle, Antoinette Sasse prenant grand soin de choisir chaque année un président de cérémonie prestigieux : Gaston Palewski, en 1972 ; René Cassin, en 1974 ; Claude Bouchinet Serreulles en 1975 ; Marcel Paul, en 1976. Peu à peu le nombre d'invités s'élargit et le sens de la cérémonie change. En 1975, par exemple, la liste comprend plus d'une centaine d'invités et sera fixée à cette hauteur par la suite. Il est intéressant de comparer la liste de 1975 à celle de 1968. On retrouve le cercle des premiers temps, les fidèles, ceux qui l'ont accompagné dès l'après guerre.²⁴ Mais Madame Sasse convie des personnalités que l'on ne trouvait pas au début, comme Jacques Chaban-Delmas, François Mitterrand, Alain Poher. Elle élargit le cercle aux représentations diplomatiques étrangères, comme l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne. En 1980, la présence de Sir Reginald Hibbert, ambassadeur de Grande Bretagne est attestée. Donc, peu à peu, la cérémonie

²³ Fonds Sasse, Centre de Documentation et de recherche, Mémorial du Maréchal Leclerc et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin de la ville de Paris.

²⁴ Louis Joxe, Hettier de Boislambert, Palewski...

devient moins « conviviale », de moins en moins intimiste. A partir de 1979, la ville de Paris et de Chartres, s'associent à l'hommage au Panthéon. Les membres du premier cercle, comme Tony de Graaf, sont gênés par ces changements, comme en témoigne une lettre qu'il adresse à Antoinette Sasse en 1979 : « Ma chère Antoinette, je reçois à l'instant l'invitation pour la cérémonie à l'hommage à Jean Moulin, comme elle a lieu chaque année. D'abord, je suis surpris que tout à coup on l'appelle Jean Moulin-Max. Son nom était Moulin ou bien il fallait l'appeler Max ou bien il fallait l'appeler Jean Moulin, mais on n'invente pas des noms nouveaux 35 ans après. Deuxièmement, je n'ai rien personnellement ni contre Jacques Chirac, ni contre Georges Lemoine, mais je suis surpris qu'ils aient mis 35 ans à se réveiller pour rendre hommage à Jean Moulin, et je trouve qu'au moment où la situation politique en France n'est pas si simple, où je pense que les idées de Jean Moulin ne correspondent pas tout à fait à celles de Jacques Chirac et de Georges Lemoine, c'est sous cette double présidence que soit rendu cet hommage. Jacques Chirac était probablement à peine né lorsque hélas notre ami Jean a été assassiné. Ce n'est pas parce qu'on est un homme politique, même un homme politique de premier plan, que l'on a le droit de se prévaloir d'un de nos illustres morts. Il reste en France suffisamment de vivants et de personnalités de premier plan pour présider à la cérémonie d'hommage à Jean Moulin. Je suis donc attristé de voir qu'on est obligé maintenant d'aller pêcher des hommes politiques. Je serai cependant présent, car je me considère comme l'un des derniers qui ont vu Jean Moulin vivant et qui était l'un de ses proches collaborateurs, mais je dois dire que la formule que prend maintenant cette cérémonie me déçoit un peu, car elle perd beaucoup de la signification qu'elle avait à l'origine. Je vous prie de croire, chère Antoinette, à l'assurance de mes sentiments très amicaux ».²⁵

²⁵ Lettre de Tony de Graaf à Antoinette Sasse, du 30 mai 1979. Fonds Sachs ou Sasse, Centre de Documentation et de recherche, Mémorial du Maréchal Leclerc et de la Libération de Paris et

Nous ne disposons que de très peu de discours prononcés durant ces années dans la crypte du Panthéon.

Le 17 juin 1975, M. Sigismund Von Braun, Ambassadeur de la République d'Allemagne, prononce un discours très bref empreint d'une grande émotion, parce qu'un Allemand, peut, en ce jour symbolique témoigner : « J'ose à peine, Mesdames et Messieurs, vous adresser la parole en cette occasion solennelle, devant le tombeau d'un des plus grands héros de la Résistance française. Quels sont les sentiments que je puis vous exprimer, quels sentiments évoquerai-je en vous, Français, amis de Jean Moulin, moi, l'étranger et l'Allemand ? Je suis profondément touché d'avoir été invité à cette cérémonie par ceux qui étaient les plus proches du héros, de celui qui est enterré ici et dont le nom fait vibrer encore aujourd'hui les cœurs de ceux qui l'ont connu et de ceux mêmes qui ne le connaissent que de réputation ». L'Ambassadeur fait ensuite référence à De Gaulle, au 18 juin, et aux rencontres avec les dirigeants allemands : « Il nous a rappelé dans son discours de L'Élysée que les deux peuples français et allemand, au cours des siècles, s'étaient livrés maintes batailles, s'étaient tués et entretués et que des générations entières de leurs jeunes gens étaient tombées sur les champs de bataille et dans les Résistances. « Pourquoi, a continué le Général, « est-ce que nous nous sommes faits ces torts mutuels, pourquoi les meilleurs d'entre nous ont-ils sacrifié leur vie dans des combats sanglants ? Parce que chacune de nos deux Nations voulait faire l'Europe aux dépens de l'autre ». Le Général a terminé : « Monsieur le Président, faisons l'Europe ensemble ». C'est sur cet appel à l'Europe et la liberté qu'il défend, que l'Ambassadeur termine son allocution, en saluant le sacrifice de Jean Moulin, évoqué par le Président de l'Allemagne en déplacement à Lyon, cette même année.

Musée Jean Moulin de la ville de Paris. Nous reviendrons sur cet aspect dans les enjeux de mémoire.

Que le représentant en France de l'Allemagne fédérale puisse, au cours de la cérémonie du 17 juin, dans la crypte du Panthéon, prendre la parole, témoigne au moins de deux choses : l'évolution de la construction de l'Europe, et le changement de sens de la cérémonie, au milieu des années 70, pour faire du Panthéon un lieu essentiel de construction de la mémoire sur Jean Moulin. Ainsi, il n'est pas, pour l'unificateur de la Résistance, ce temple de l'oubli dont parle Mona Ozouf.²⁶

L'année suivante, Marcel Paul, ancien ministre communiste, rend un vibrant hommage à Jean Moulin, qu'il n'avait pas eu l'honneur de connaître. Cette cérémonie est, pour lui, l'occasion de témoigner ses sentiments « de combattant à la mémoire du grand disparu qui a tant mérité le noble titre d'unificateur de la Résistance Nationale ». Au travers de son parcours de résistant, puis de déporté il évoque comment il apprit, peu à peu, l'existence de Jean Moulin et son action : « J'ai connu d'une façon précise l'action de Jean Moulin au camp de Buchenwald par un frère de combat, le Colonel Frédéric-Henri Manhès. Frédéric-Henri Manhès était, chacun le sait, un ami personnel de Jean Moulin, il avait tout de suite été son adjoint ». Marcel Paul fait la parallèle entre le CNR et l'union clandestine, sous le nom de Comité Français, des déportés dans le camp. Il rappelle que la création du centre de rééducation de post cure de Fleury-Mérogis, « première réalisation sociale des déportés à leur retour en France, allait porter le nom de Jean Moulin ». Jean Moulin fut pour Marcel Paul, non seulement l'unificateur de la Résistance, « délégué du Général De Gaulle », avec les sentiments « démocratiques », le « génie », le « courage », qui l'animaient, mais il fut aussi « l'expression des sentiments ardents et généreux de la nation », il sut vaincre, « les discriminations, ces discriminations criminelles, atroces qui avaient conduit la France aux malheurs, à la défaite voulue, organisée

²⁶ Mona Ozouf, « Le Panthéon, l'Ecole normale des morts », in *Les lieux de mémoire*, La République, Tome 1, Gallimard, p. 140 et suivantes.

par ceux qui allaient devenir les collaborateurs de l'ennemi... ». Le combat de Jean Moulin, jusqu'à la mort, est un exemple pour la jeunesse, alors que « l'indépendance du pays est à nouveau à défendre », allusion, de Marcel Paul, certainement à la construction de l'Europe.

Pour beaucoup de communes, les simples plaques de rue ne font l'objet d'aucune commémoration.²⁷ Lorsque nous avons des lieux plus significatifs, des monuments, stèles, plaques avec médaillon par exemple, on peut observer qu'il n'y a pas, le plus souvent, sauf exceptions, de commémorations particulières liées à la biographie de Jean Moulin. Donnons quelques exemples.

C'est sur ces lieux fondamentaux que l'on se regroupe, quand la mémoire de la Résistance ou de la Déportation paraît menacée, comme en 1972, au moment de la grâce de Touvier. On prête, par exemple, serment au monument de Salon, pour s'engager « à continuer le combat pour les criminels de guerre et de Touvier en particulier, pour l'extradition de Barbie, pour le « respect de la France », c'est-à-dire de la Résistance ».²⁸

Et, comme pour la période précédente, ce sont ces lieux qui sont les plus actifs pour marquer l'anniversaire décennal de la disparition de Jean Moulin, en 1973, avec Caluire et surtout Salon, première grande cérémonie organisée depuis l'inauguration du Mémorial.

Il faut aussi tenir compte des musées qui présentent des pièces ayant appartenu à Jean Moulin. Sont-ils devenus des lieux de mémoire ?

²⁷ Beaucoup de communes ne répondent pas au questionnaire envoyé, en particulier sur cet aspect.

²⁸ Jean-Marie Guillon, « Notes sur la mémoire de Jean Moulin en Provence », in « Jean Moulin, le plus illustre des héraultais », *Etudes héraultaises*, publication dans le cadre des célébrations nationales par l'Association Etudes sur l'Hérault, supplément aux volumes 30-31-32, 1999-2001.

On peut difficilement répondre à cette question, d'une part parce qu'il ne s'agit pas toujours de musée dédié seulement à Jean Moulin et, parce qu'il nous faudrait disposer de statistiques précises sur cette période, ce qui n'est pas le cas.

Pour Chartres, le musée a vite périclité. Dès 1983 la collection est dispersée, suite à la construction des nouveaux bâtiments du Conseil général.³⁰

Le musée de l'Ordre de la Libération, faisant partie d'un ensemble de musées dédiés à la guerre, aux Invalides, présente une vitrine « Jean Moulin », symboliquement placée dès l'entrée. Le nombre des visiteurs est actuellement de 400 visiteurs par jour. On peut penser que ce chiffre est certainement inférieur au moment de sa création, au début des années 1970.

A Bordeaux, nous ne disposons aussi, que des statistiques récentes. Depuis plus de dix ans, le musée accueille en moyenne plus de 20000 visiteurs par an. Ce chiffre est largement à minorer pour les premiers temps du centre, le service éducatif étant alors réduit, alors qu'aujourd'hui, il propose de multiples parcours dans le musée et des visites guidées.³¹

A Quimper, le musée réserve un petit espace aux œuvres de Jean Moulin et au médaillon du Docteur Tuset, dons de Laure Moulin après son décès et, exposé au public depuis 1976. Le musée présente de très riches collections de peintures, et attire pour cette raison, depuis quelques années, 40000 visiteurs par an.

L'ensemble de ces musées ne réserve qu'une place limitée à Jean Moulin, même si elle plus significative pour Bordeaux. Ils ne sont donc certainement pas des lieux essentiels du souvenir, mais on peut penser que les visiteurs, sont éclairés sur une partie de la biographie du personnage : son rôle dans la préfecture, dans la Résistance, ses talents d'artiste... Les quelques objets présentés confortent

³⁰ D'après les renseignements donnés par la commune de Chartres et l'article de Marie-Françoise Soulier, « La mémoire de Jean Moulin en Eure-et-Loir », in *Jean Moulin, face à l'histoire*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, Flammarion, 2000, p. 323.

³¹ Nous y reviendrons dans la dernière partie consacrée aux années 80-90.

souvent l'image que l'on a du personnage, celle donnée notamment par la photographie prise par Marcel Bernard. Au musée de la L'Ordre de la Libération, par exemple, la vitrine « Jean Moulin », présente un mannequin vêtu d'un manteau, avec chapeau et écharpe.

Morphologie et inscriptions : une nette évolution après 1981

Jean Moulin en écharpe et chapeau mou...

Quelques exemples permettent de comprendre l'évolution, par rapport au deux périodes précédentes, de la morphologie et de la symbolique des monuments, stèles, plaques installés après 1981.

La commune de Cogolin, dans le Var, inaugure une stèle le 25 juillet 1982. L'édifice, voulu par la municipalité et les associations d'anciens combattants, est situé à l'entrée de la ville, à proximité du monument dédié au Maréchal de Lattre de Tassigny. Le bloc de pierre calcaire, de taille assez imposante, 2 mètres de hauteur sur 50 centimètre de largeur et de profondeur, porte un médaillon à l'effigie de Jean Moulin (profil en bronze) avec comme inscription : « Jean Moulin, 1899-1943 héros et martyr, fondateur du Conseil national de la Résistance, la patrie reconnaissante, Cogolin, 25 juillet 1982 ». Sur la même face, mais placé tout à fait en bas de la stèle, le texte de l'appel de général De Gaulle est reproduit.

Le monument de Châteaulin date des cérémonies du quarantième anniversaire et fut officiellement inauguré le 19 juin. Situé un peu à la sortie de la ville, en bordure des quais, sur un espace assez vaste, aménagé en jardin, le monument de grande dimension, apparaît nettement aux passants. Sur une toile de fond, représentant une carte de France stylisée, Jean Moulin, en pied, est représenté avec écharpe, chapeau et pardessus, les mains enfouies dans les

poches. Plusieurs inscriptions sont incrustées dans la pierre. A l'emplacement de la Bretagne, on peut lire : « ET MOURIR SANS PARLER » et sous son bras gauche : « Jean MOULIN 1899-1943, Sous-Préfet de CHATEAULIN, 1930-1933, Président Fondateur du CNR, Conseil National de la Résistance, Compagnon de la Libération ». Deux symboles s'ajoutent à l'ensemble. Un poignard dont la lame est en forme de Croix de Lorraine et une chaîne, dont un maillon est brisée, représentant la liberté retrouvée, sont gravés dans la pierre.

La stèle de Tulle est aussi mise en place au cours des cérémonies de 1983. Haute de 3 mètres en granit du Limousin, elle représente une flamme s'élevant vers le haut du monument symbolisant la flamme de la Résistance, qui selon le souhait de l'artiste et du Conseil municipal, traduit en sculpture les mots du général De Gaulle lors de l'appel du 18 juin : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».¹ Au bas de la stèle l'inscription est courte : « 1899-1943, Jean Moulin, unificateur de la Résistance ». Le monument est installé au square Baluze, pour l'occasion baptisé Jean Moulin.

Saint Etienne, le 18 décembre 1983, dévoile un monument départemental, dédié à la mémoire de Jean Moulin. D'une hauteur de 3,5 mètres, l'œuvre de l'artiste, André Langeon, est en deux parties. Un buste en bronze représentant Jean Moulin, avec un chapeau et une écharpe autour du cou, surmonte un bas relief, sur lequel sont sculptés trois personnages : un maquisard, un FFL, et une femme symbolisant le souvenir des combattants de l'ombre. La statue est insérée au cœur d'une place dont le projet prévoyait le réaménagement complet, notamment la création d'une Croix de Lorraine en mosaïque. L'inscription sous le buste est sobre : « Jean Moulin, 1899 1943, Unificateur de la Résistance ».

¹ On trouve l'explication de l'œuvre dans la séance du Conseil municipal du 25 novembre 1983. Dossier fourni par la municipalité.

La commune de Ruffey-sur-Reille, dans le Jura, met en place une stèle le 15 juin 1986. Il s'agit un bloc de pierre tout simple, de forme rectangulaire, reposant sur un socle. L'ensemble est délimité par une bordure en béton, et des petits poteaux reliés entre eux par une chaîne. L'inscription précise que « de cette plaine se sont envolés pour Londres dans la nuit du 13 février 1943, Jean MOULIN, Unificateur des Mouvements de Résistance, et le général DELESTRAINT, chef de l'Armée Secrète ».

La municipalité de Vidauban, dans le Var, donne le nom de Jean Moulin, à un square de la ville le 18 juin 1990. Deux stèles, simple bloc de pierre légèrement taillé, en marquent l'entrée. L'une est dédiée à Jean Moulin, l'autre à De Gaulle. Sur chaque pierre, une plaque de marbre est scellée avec respectivement les inscriptions suivantes : « Square Jean Moulin » ; « Au général Charles de Gaulle, 18 juin 1940 », et juste en dessous, l'appel du 18 juin est intégralement reproduit.

La stèle de granit rouge marbré de noir de Melay, en Saône et Loire, date du 25 mars 1990.² Sur la face polie, l'inscription assez longue, indique l'arrivée d'un Lysander sur le territoire de la commune : « Dans le combat contre l'occupant nazi et pour la libération de la France, près d'ici, en bordure de Loire dans la nuit du 19 au 20 mars 1943, un avion « LYSANDER », atterrissait venant d'Angleterre, piloté par le Flight-Lieutenant John BRIDGER, D.F.C., il déposait trois grands Résistants français : Jean Moulin, Unificateur de la Résistance, Le Général DELESTRAINT, chef de l'Armée secrète, Christian PINEAU, chef du réseau Phalanx, Officier d'opération au sol : Pierre DELAYE, radio assisté de Jean DELAYE, Henri MORIER ». Ainsi l'association créée pour l'érection de ce lieu a voulu traduire sur le marbre, la précision de l'enquête menée pendant

² Le choix du granit est expliqué dans la brochure de l'association : le granit représente la pureté, la couleur rouge, la lumière, l'espoir et le sang versé et la couleur noire et marbrée la clandestinité et les longues heures d'attente dans l'ombre de la nuit.

quelques années. Deux symboles sont aussi gravés dans la pierre : l'insigne de la Royal Air Force et une Croix de Lorraine.

Le 17 juin 1990, un monument est dévoilé par le Préfet, sur le site de La Taye, sur la commune de Saint-Georges-Sur-Eure.³

Le maître-verrier J. Loire⁴, à la demande de la préfecture reçoit commande du monument. Il réalise une œuvre, intitulée *Porte ouverte sur...* qui se présente sous la forme d'une porte en pierre du pays, le calcaire de Berchères, dont un des montants est un bloc partiellement équarri, sur lequel est écrit : « Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, soumis ici aux plus cruels sévices, refusa le 17 juin de déshonorer l'Armée française ». La traverse haute est incomplète. Pour l'auteur « cette porte symbolise l'enfermement. Sa cassure témoigne aussi de l'au-delà de la souffrance, un envol vers la liberté ».

La statue en bronze de Jean Moulin à Angers, très imposante par sa hauteur (4,4 mètres), placée devant le lycée portant son nom depuis 1993⁵, le représente en pied, comme à Châteaulin. D'un pas décidé, Jean Moulin, chapeau sur la tête, marche vers son destin, le vent fort l'incite à se protéger du froid, une main dans la poche de son long manteau, l'autre réajustant son écharpe autour de son cou. L'artiste François Cacheux crée donc une sculpture « vivante », pleine de vigueur, éloignée de l'œuvre énigmatique de La Taye. Une plaque précise l'origine du monument : « Monument élevé par la ville d'Angers, à la mémoire de tous les défenseurs des Droits de l'homme et des Libertés républicaines ». La plaque sur la statue précise : « Jean Moulin (1899-1943), Préfet de la République, Délégué du général De Gaulle, dans la France occupée

³ Le financement de l'œuvre est collectif : Conseil général, Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants, UDAC, association des préfets. D'après le dossier d'archives communiqué par la mairie et Marie-françoise Soulier, « La mémoire de Jean Moulin en Eure-et-Loir », in *Jean Moulin face à l'Histoire*, *Ibid*, p. 319.

⁴ La même famille Loire, avait été semble t-il sollicitée en 1946, pour réaliser un portrait de Jean Moulin. Gabriel Loire, maître-verrier, avait d'après la photographie du studio Harcourt, croqué le portrait de Jean Moulin, qu'il n'avait pas connu. Dossier d'archives fourni par la municipalité.

⁵ La statue regarde en direction du pont qui porte déjà son nom depuis 1989.

par les nazis. Il a fédéré les mouvements de Résistance, en fondant le Conseil national de la Résistance. Arrêté le 21 juin 1943 à Caluire par la Gestapo, torturé, il meurt sur le chemin de la déportation en gare de Metz le 28 juin 1943 ».⁶

La stèle en marbre et granit, de Pierre-Eli Gardette, sculpteur à Brasles, dans l'Aisne, est inaugurée à Château-Thierry le 18 juin 1993. Elle représente un grand « V » de la victoire et la Croix de Lorraine, avec en son centre, le visage de Jean Moulin, inspiré de la photographie de Marcel Bernard, avec comme inscription « Jean Moulin, 1899-1943 » et plus bas « Héros et martyr de la Résistance ».⁷ La stèle est située en bordure d'une avenue, dans un espace complètement réaménagé pour l'occasion : allée de pavés gris en granit, gravillons blanc, plantation de rangées de rosiers.

La stèle de Cannes, du 18 juin 1993 est, elle aussi, remarquablement située, à la « Roseraie » des jardins du Port Canto, sur la Croisette. De forme rectangulaire, reposant sur un socle, le tout en marbre rouge marbré de noir, elle reproduit la médaille créée pour le cinquantième anniversaire, avec comme inscription : « Jean Moulin, 1899-1943, Unificateur et Martyr de la Résistance ».

La commune d'Orgon, la même année, mais le 26 juin, dédie un espace de sa commune à Jean Moulin. Inséré, comme on l'a déjà souligné dans la « route Jean Moulin », cet espace, est un petit jardin, agréablement aménagé (arbres, fleurs, bancs), pour y insérer une stèle. Plusieurs plaques, en français, anglais et allemand, précisent en quelques lignes qui fut Jean Moulin, et la signification « du chemin de la liberté ». La stèle elle-même, est un bloc de pierre très blanche, sur lequel est apposée en relief, un portrait en bronze de Jean Moulin, en chapeau et longue écharpe, mais traitée de façon originale. L'artiste découpant

⁶ Cette référence chronologique est fautive. Date présumée de la mort de Jean Moulin : 8 juillet 1943.

⁷ Rappelons pour mémoire que la stèle est haute de 2,5 mètres. Elle allie le marbre blanc au granit noir.

dans le bronze une partie du visage de Jean Moulin, de son chapeau et de son écharpe. L'inscription sur une plaque fait référence au discours d'André Malraux : « Aujourd'hui jeunesse, puisses tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé, ce jour là, elle était le visage de la France ».⁸

Cette représentation du personnage, inspirée de la photographie prise par Marcel Bernard, est reprise pour la stèle de Montpellier du 17 juin 1994, près du Conseil général, et la statue au lycée Jean Moulin de Béziers.⁹

A Nice, le 9 avril 1995, deux stèles dédiées à Jean Moulin et à de Gaulle, sont inaugurées conjointement, dans le jardin Thiole, à proximité de la place du général de Gaulle. L'œuvre a été conçue par Georges Renevet, sculpteur, et les établissements Bravi, marbriers à Nice. Six colonnes de taille irrégulière, évoquant l'hexagone, entourent une stèle couchée, tel un gisant, symbolisant le martyr de la Résistance Intérieure. Toutes les colonnes sont en granit de même couleur, rose marbrée de noir, sauf une, rayée noire et blanche, avec un petit triangle rouge, évoquant ainsi la Déportation. Sur la stèle est posé un gros médaillon, reproduction de l'avvers de la médaille de 1983, d'Emile Rousseau, en dessous duquel on lit l'inscription très courte : « Jean Moulin, 1899-1943, L'UNION ».

Sur la stèle, très simple, du rond point Jean Moulin de Six-Fours-les-Plages (20 juin 1996), on retrouve un médaillon, reproduisant de nouveau, la photographie prise par Marcel Bernard, et une inscription liant le héros commémoré à De Gaulle : « Jean Moulin, Préfet, 1899-1943, Compagnon de la Libération, Délégué du général De Gaulle en France, Unificateur de la Résistance

⁸ La stèle est du sculpteur Jean-jacques Morvan et l'aménagement paysager de Nathalie Delorme. L'image de Jean Moulin est en partie tirée de la médaille créée en 1983.

⁹ La sculpture est l'œuvre de l'artiste Divaret. Assez monumentale, elle est faite d'un assemblage de plaques de fer. Elle orne la cour principale du lycée.

française, Président Fondateur du Conseil national de la Résistance, créé le 25 mai 1943 à Paris, arrêté à Caluire le 21 juin 1943, Héros et martyr ».¹⁰

Pour le monument de Morières les Avignon, du 6 novembre 1999, la thématique est identique. Sur un gros bloc de pierre provençal, est inséré dans un angle un buste en bronze, de Jean Moulin, avec écharpe et chapeau. Une Croix de Lorraine, bien mise en relief sur la pierre presque blanche, renforce le sens de l'inscription : « Représentant le général de Gaulle dans la France occupée, le préfet Jean Moulin, fonda, en mai 1943, le Conseil national de la Résistance. Arrêté par la Gestapo le 21 juin 1943 à Caluire, il succomba à d'abominables tortures sans avoir parlé ».¹¹

Ce large éventail d'exemples, donne une idée précise de l'évolution de la thématique de la symbolique sur les deux dernières décennies.

On avait noté après 1964, que les stèles ou monuments étaient moins métaphoriques, que dans la période qui précède l'entrée au Panthéon. Cette tendance s'accroît désormais par la diffusion du portrait de Jean Moulin, saisi par l'appareil photographique de Marcel Bernard. Cette image présente, comme on l'a souligné, au moment de la panthéonisation, puis très utilisée dans les années 1970, devient donc un vecteur essentiel, une source régulière d'inspiration, pour les lieux, par les sculpteurs. Elle est devenue la marque de reconnaissance du personnage. Les artistes déclinent à l'envie cette identité photographique, en lui donnant parfois une pose moins figée, comme à Angers, Jean Moulin marchant d'un pas décidé, luttant contre le froid. Cette photographie, qui date pourtant, comme on l'a déjà souligné, d'octobre 1939, lie Jean Moulin au héros de la Résistance, et à son acte du 17 juin, alors qu'il ne l'a pas encore accompli.

¹⁰ Il y a donc une erreur sur la date : il s'agit du 27 mai et non pas 25.

¹¹ L'initiative part de la municipalité et du sculpteur, Monsieur Carpentras, héritier d'une famille de tailleurs de pierre, qui présente à la ville le buste qu'il a fait de Jean Moulin. Le monument est ensuite fait par des entreprises locales de Morières et de Sorgues.

Deuxième tendance, cette fois en rupture avec les années précédentes, c'est le lien décliné de façon différente, mais presque récurrente, avec De Gaulle. Que ce soit, sous forme de Croix de Lorraine, de « V » de la victoire, de flamme symbolisant l'appel du 18 juin, du texte de l'appel, on ne peut plus parler depuis 1981, d'absence de thématique gaullienne. Les inscriptions sur ces stèles et monuments renforcent souvent explicitement la symbolique. Pour deux exemples, à Vidauban et à Nice, les deux hommes sont mis côté à côté. Il faudra s'interroger sur cette rupture avec les années précédentes. Constatons ici simplement, que c'est au moment où les polémiques les plus vives sont déclenchées sur la fidélité de Jean Moulin à De Gaulle, que cette thématique est la plus répandue. L'étude des discours prononcés pendant les grandes cérémonies de 1983, 1993, 1999, avait montré aussi, que les initiateurs des projets tenaient à lier l'action de Jean Moulin et du général De Gaulle.

L'examen des plaques, de leur morphologie et des inscriptions, renforce cette première analyse des stèles et monuments.

Une même tendance pour les plaques

La représentation de l'effigie de Jean Moulin, en chapeau et en écharpe, se répand sur les plaques, soit sous forme de médaillon, soit sous forme d'une simple impression sur le support de la photographie prise par Marcel Bernard.

A La Taye, la plaque inaugurée par Jean-Pierre Chevènement, en 1997, s'inspire de la médaille, d'Emile Rousseau de 1983. A Chartres, une plaque de bronze, prenant aussi pour thème la célèbre photographie, est réalisée par les élèves du collège Jean Moulin, dans le cadre de la quatrième biennale des Arts plastiques. Elle est située dans la cour de l'établissement. Le visage du héros est fracturé

pour symboliser son sacrifice.¹² Cet exemple est significatif. Ce sont les établissements scolaires Jean Moulin qui diffusent très largement ce portrait.¹³

Les références aux liens avec le général De Gaulle, se font aussi plus régulières. Quelques exemples l'illustrent bien.

La plaque de Louviers, dans l'Eure, du 20 juin, 1983, souligne que Jean Moulin a rejoint le général De Gaulle : « Jean Moulin, 1899-1943, Préfet d'Eure-et-Loir en 1940, rejoint le général de Gaulle à Londres... ». Toujours en 1983, la plaque du « Centre national de Bordeaux », précise que Jean Moulin fut « Préfet (1899-1943), Compagnon de la Libération, Délégué du général De Gaulle en France... ». La plaque apposée pour le quarantième anniversaire de la disparition de Jean Moulin, à la gare de Metz, explicite qu'il fut « préfet de la République, représentant du général de Gaulle en France... ». La petite commune de Pluvault, près de Dijon, en Cote d'Or, inaugure, le même jour, deux rues, le 8 mai 1984, l'une dédiée à Jean Moulin, l'autre à de Gaulle. L'inscription sur la plaque de Caderousse (8 mai 1996), note que Jean Moulin, fut le délégué du général de Gaulle : « Ici, de janvier à juin 1942, eurent lieu dans la clandestinité les premières liaisons Radio avec Londres de Jean Moulin, Préfet, délégué du Conseil national Français, représentant du général De Gaulle ». A Ploemeur, une grande plaque inaugurée le 27 mai 1997, représente une France bleue, blanc, rouge, sur laquelle est dessinée une grande Croix de Lorraine, avec en dessous, l'inscription suivante : « Jean Moulin, Pt Fondateur du Conseil Nat de la Résistance, 1899-1943 ». A Olargues, dans l'Hérault, la plaque dévoilée en 1999, présente une Croix de Lorraine et une reproduction de l'Appel. Au lycée de Draguignan, l'Appel

¹² D'après Marie-Françoise Soulier, « La mémoire de Jean Moulin en Eure-et-Loir », in *Jean Moulin face à l'histoire*, *Ibid*, p. 322. Plaque mise en place le 17 juin 1993. S'ajoute un buste dans l'entrée principale de la mairie, placée symboliquement entre la Déclaration des droits de l'homme et le buste de Jean Jaurès (17 juin 1982).

¹³ Citons par exemple, l'école de Caluire (18 juin 1999), le collège de Marigny la Châtel (1999, pour le centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin, le collège de Brive, fait faire une vaste mosaïque en noir et blanc par les élèves de la section SEGPA, le lycée de Draguignan (11.12.1999), le même buste a été offert ensuite au conseil général en 2000...

du 18 juin figure aussi à côté de la plaque apposée en l'honneur de Jean Moulin. La plaque de Villevieux du 14 juillet 1983, ne nomme pas expressément De Gaulle, mais fait référence à Londres : « Entre 1942 et 1944, le préfet Jean Moulin, le général Delestraint et de nombreux responsables de la résistance française, ont séjourné dans cette demeure avant leur départ pour Londres ou à leur retour ».

A ces exemples, s'ajoutent les plaques qui empreintent la conclusion du discours d'André Malraux, comme à Dijon (18 juin 1983), ou à Macon (17 juin 1983) : « Ecoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. A côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec *Les Misérables*, de celles de Jaurès veillées par la justice...elle était le visage de la France ».¹⁴

En contre exemple, on peut citer la plaque de la commune de Soulac-sur-Mer, qui stipule que Jean Moulin fut le 1^{er} résistant de France : « Boulevard Jean Moulin, 1^{er} résistant de France ». La présence attestée d'André Delage, président de l'association des « Amis de Jean Moulin », à la cérémonie d'inauguration (11 juin 1985), permet de penser qu'il ne s'agit pas d'opposer Jean Moulin à De Gaulle.

Les autres thèmes sont plus classiques.

De nombreuses plaques font référence au préfet, comme à Chartres (cour de la préfecture, 17 juin 1983), Lorient (une rue, 1983), Louviers (école, 1983), Villevieux (château, 1983), Soissons (groupe scolaire, 1983), Caderousse (mur du presbytère, 1996)... Pour les lieux en Eure-et-Loir, on ajoute presque systématiquement, qu'il fut préfet de ce département : « ... préfet d'Eure-et-Loir... ». Cette « appropriation » est beaucoup plus rare dans les autres départements où il eut les mêmes responsabilités. Citons par exemple Naucelle, dans l'Aveyron, qui met en place en 1983, une plaque sur le mur d'une école : « Ecole Jean Moulin, Ancien préfet de l'Aveyron, président du Conseil national de la Résistance, mort pour la France ».

¹⁴ A Dijon, seule la dernière phrase est reproduite.

A Ploemeur, Montargis, Dijon, Louviers, Penne d'Agenais, Soissons, Jean Moulin fut « l'unificateur » ou le « président du Conseil national de la Résistance » ou « premier président ». Jean Moulin meurt après d'horribles tortures en « héros », en « martyr de la Résistance » : Saint-Tropez, Louviers, Penne d'Agenais...

Les plaques d'Eure-et-Loir, logiquement, insistent aussi sur le premier sacrifice, en reprenant un passage de *Premier combat* : Bas relief de la cathédrale (« Je ne savais pas qu'il était si simple de faire son devoir quand on est en danger », 17 juin 1990) et à La Taye : « Pendant sept heures j'ai été mis à la torture physiquement et moralement. Je sais aujourd'hui que je suis allé jusqu'à la limite de la résistance. Je sais aussi que demain, si cela recommence, je finirai par signer (...) Et pourtant, (...), je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination (...) Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'Armée française et me déshonorer moi-même (...) Je sais que le seul être humain qui pourrait encore me demander des comptes, ma mère, (...) me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils ».¹⁵ Cette plaque de La Taye, est une bonne illustration d'une autre tendance de ces deux dernières décennies. Alors, que pour la période précédente, on avait noté un raccourcissement et une dépersonnalisation des inscriptions, ce n'est plus vraiment désormais le cas. Il faut peut être y voir, de la part des initiateurs, une volonté de réaffirmer certains messages, au moment où le héros est attaqué par l'édition d'ouvrages révisionnistes.

A Louviers, la plaque de l'école Jean Moulin donne aux élèves les étapes essentielles du parcours du héros, malgré une grossière erreur de date sur sa disparition : « Jean Moulin, 1899-1943, Préfet d'Eure-et-Loir en 1940, Rejoint le

¹⁵ Plaque apposée sur le cabanon, le 17 juin 1997. Rappelons qu'en ce lieu de La Taye, Jean Moulin n'a pas subi de tortures physiques. Il fut enfermé pendant quelques heures, avec des restes de cadavres humains dans ce cabanon.

général De Gaulle à Londres. Parachuté en France avec mission de rassembler la Résistance. 1^{er} Président du Conseil national de la Résistance française. Arrêté et torturé par la Gestapo. Mort pour la liberté le 17 juin 1943 sur le chemin de la déportation ». A Soissons, toujours pour une école, on note la même volonté : « Groupe scolaire Jean Moulin. Jean Moulin, 1899-1943, Préfet de la République, Unificateur et héros de la Résistance, A refusé, dès le 17 juin 1940, même sous la torture, de céder aux exigences du général allemand, lors de l'occupation de Chartres. A organisé la Résistance et en est devenu un des grands chefs. Arrêté à Lyon en 1943, est mort de nouvelles et effroyables tortures. N'a jamais parlé, n'a jamais trahi, ni la République, ni la France ».

Toutefois, les plaques aux inscriptions très brèves ne disparaissent pas. A Saint-Tropez, la plaque scellée, en 1983, dans un bloc de pierre au centre d'un square « Jean Moulin » est laconique : « Square Jean Moulin 1899-1943, Martyr de la Résistance ». On ne peut faire plus court sur la plaque du square Jean Moulin (1983), à La Colle-sur-Loup, dans les Alpes maritimes : « Square Jean Moulin ». Comme pour les périodes précédentes, les initiateurs des plaques ne sont qu'exceptionnellement désignés.¹⁶

Pour les plaques, comme pour les stèles ou les monuments, les années 1980-1990 constituent, pour la symbolique et les inscriptions, un tournant par rapport à la période précédente. Les exemples développés démontrent que les initiateurs des différents projets, souhaitent très souvent lier dans l'hommage, Jean Moulin et le général De Gaulle. On ne peut donc plus parler, pour ces dernières années, de faiblesse d'une thématique gaullienne.

Nous avons pu souligner aussi, combien les discours, lors des grandes cérémonies de 1983, 1993, 1999, faisaient régulièrement référence au général.

L'étude des cérémonies et des discours sur les autres années, démontre un même désir.

¹⁶ A Puy Guillaume, la stèle précise : « Puy Guillaume se souvient, 17 juin 1983 ».

Les cérémonies et discours renforcent le sens des inscriptions

Un lien constant avec de Gaulle

En dehors de l'étude déjà faite des dates anniversaires et de quelques grandes cérémonies, quelles sont les grandes caractéristiques des cérémonies et discours, sur ces deux dernières décennies ?

Quelques exemples illustrent bien une continuité de sens avec les périodes précédentes.

Dans le cadre d'une journée patriotique et républicaine, du 25 juillet 1982, Cogolin, dans le Var, inaugure une stèle à la mémoire de Jean Moulin.

A 10 heures le rassemblement se fait devant la mairie. Le cortège précédé par la musique municipale, se rend au square « Jean Moulin ». Après le montée des couleurs, le « *Chant des partisans* », le dépôt de gerbes, la « *Sonnerie aux Morts* », et une minute de silence, ont lieu les différentes interventions. Le Président du Comité Jean Moulin, le Maire-Conseiller général, Robert Chambeiron, le Président du Conseil général, le Préfet, prennent tour à tour la parole. L'ensemble des personnalités présentes, dépose ensuite une gerbe au monument de la 1^{ère} armée Rhin et Danube. La cérémonie se termine par l'hymne national. L'apéritif se déroule sous les ombrages du square.

La municipalité de Vidauban, dans le Var, inaugure aussi un square Jean Moulin le 8 mai 1982.¹ Organisée, comme la cérémonie aux monuments aux morts, la manifestation rassemble, le Maire, les Conseillers municipaux, le Conseiller général du canton, les enfants des écoles encadrés par les enseignants, les membres de la Philharmonique, le Président de la section intercommunale des

¹ La municipalité parle du 18 juin 1990, mais un article de *Var matin*, datant du 11 mai 1982, retrace la cérémonie d'inauguration. Il y a eu certainement deux inaugurations, l'une pour le square en 1982, l'autre pour les deux stèles en 1990.

déportés et patriotes. Ce dernier et le Maire prennent la parole. Le Président des déportés et patriotes évoque d'abord le premier sacrifice de Jean Moulin, le 17 juin, puis son rôle d'unificateur de la Résistance, en tant que délégué du général De Gaulle, pour terminer sur son courage en s'inspirant de l'ouvrage de Laure Moulin : « Il atteint les limites de la souffrance sans jamais trahir un secret, lui qui les connaissait tous ». Le Maire qualifie Jean Moulin de « premier résistant de France », né à Béziers « dans une famille provençale, de tous côtés d'origine paysanne et artisanale. Ses ancêtres appartenaient au petit peuple des campagnes de la basse Provence ». La fin de cette brève intervention est plus classique : « En découvrant cette plaque, nous allons rendre hommage à un homme exceptionnel. Il est de ceux qui ont fait la grandeur de la France par son honnêteté, son attachement à sa patrie, son esprit de sacrifice. Formons en cet instant le vœu que la paix, la justice et la liberté soient universelles. Vive la république, vive la France ! ». A l'issue des deux allocutions le Maire retire le drapeau qui recouvre la plaque, tandis que retentit le « *Chant des partisans* ».

La Petite commune de Pluvault, près de Dijon, dénomme deux rues du village, Jean Moulin et De Gaulle. Reste de cette cérémonie le discours de Robert Poujade, venu en voisin, rehausser de sa présence la manifestation. Le Maire de Dijon, rend un hommage appuyé aux deux hommes, sans qui notre Nation n'eut pas été « présente à la victoire du 8 mai » : « Charles de Gaulle ? Un général de Brigade temporaire, condamné à mort par les tribunaux militaires de son pays. Jean Moulin ? Un préfet arrêté et révoqué. Tels furent les hommes qui symbolisèrent le combat de la France pour retrouver sa liberté de 1940 à 1944. Deux hommes qui, par leur fonction, leur carrière, les traditions de leur métier, symbolisait l'obéissance à la hiérarchie, au pouvoir établi, ont rompu les attaches, ont pris tous les risques, ont basculé dans l'aventure... ce sont ces rebelles et ces révoltés qui ont incarné au bout du chemin, l'honneur retrouvé de leur patrie ». Ces deux hommes, pour Robert Poujade , « n'appartiennent à aucun parti, y

compris à ceux qui se sentirent proches d'eux et s'en réclament aujourd'hui, ce qui est bien sûr leur droit et leur honneur ». Ils « sont l'héritage de la France », et « jamais peut être la France n'a été aussi grande qu'en ces jours où les meilleurs des siens tombèrent au combat, sous les balles des pelotons d'exécution, dans les camps de déportation, unis dans la même espérance ».

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération, la commune de Tarbes et l'UFAC, ont émis le désir de dénommer un boulevard « Jean Moulin ». Le Maire, en séance du Conseil municipal du 11 juillet 1984, remercie ses collègues pour le vote unanime : « Je dois vous remercier, mes chers collègues, pour cet accord au nom de tous les Résistants. Vous savez que cette demande a été formulée par les organisations de Résistance et je suis heureux qu'elle obtienne aujourd'hui une réponse favorable, ce dont bien entendu je ne doutais pas.... ». ²

La cérémonie a lieu le 29 septembre de la même année. La manifestation débute à 11 heures en présence des délégations de l'UFAC et du comité départemental de la Résistance, du Maire de la ville, des Députés, du Secrétaire général des Hautes Pyrénées, représentant le Préfet, des Conseillers généraux, des autorités administratives, de la gendarmerie... Au président de l'UFAC revient la tâche de présenter Jean Moulin, son sacrifice à Chartres, ses rencontres avec De Gaulle, son action clandestine pour organiser, fédérer la Résistance, son action tenace qui aboutit au CNR, sa trahison à Caluire et son calvaire « pauvre roi supplicié des ombres », rappelant en conclusion la citation à l'ordre de la Nation, décernée par Georges Bidault à Jean Moulin. Le Maire, développe quant à lui l'importance du programme du CNR.

L'inauguration de la stèle de Melay, le 24 mars 1990, réunit de nombreuses personnalités : André Méric, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants, préside la cérémonie, Alain Poher, président du Sénat, Christian Pineau présent

² Dossier fourni par la municipalité de Tarbes. Délibération du conseil municipal.

dans le Lysander qui ramenait Jean Moulin et le général Delestraint, le général Simon, Chancelier de l'Ordre de la Libération, André Jarrot, ancien ministre, Compagnon de la Libération, le colonel Paul Rivière, Compagnon de la Libération, le Préfet, la fille et le gendre du général Delestraint, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, des représentants de l'Ambassade et de l'Armée britannique. En tout plus de 180 personnes, 147 drapeaux, ce qui fut, pour la petite commune de Melay, une cérémonie tout à fait impressionnante. Le déroulement de la manifestation n'a pas été conservé par la municipalité, mais nous disposons des interventions du Maire, de Christian Pineau, et d'Henri Morier, chargé de mission 1^{ère} classe au BCRA à Londres.

Le Premier magistrat de la commune fait un discours très bref de remerciements et termine son propos sur un message à destination des enfants des écoles des villages de Melay, Marcigny, Montceau-les-Mines : « Enfants, regardez, ceux qui se sont battus pour nous, pour vous, il y a cinquante ans, sont là survivants rescapés des camps de l'horreur ou des combats de l'ombre, et ce sont eux avec leurs camarades morts que nous honorons aujourd'hui et je vous exhorte à ne jamais les oublier ! ».

Christian Pineau, débute son intervention par des remerciements adressés aux personnalités présentes, rappelant le passé résistant du Secrétaire d'Etat, déporté à Rava-Russka, et d'Alain Poher, membre de Libération-Nord, comme lui. Puis, après avoir salué l'initiative de Pierre Dru, président de l'association ACALM³, il en vient à Jean Moulin, « chargé de mettre en place le Conseil national de la Résistance, qui signifiait le ralliement de celle-ci à l'homme du 18 juin et donnait un visage aux combattants clandestins de la France occupée ». Pour Christian Pineau, Jean Moulin n'a pu aller au bout de son combat, parce qu'il fut trahi : « Sans doute a-t-il été trahi, sans doute connaissons-nous le nom et les motifs de celui qui a « parlé » ». Mais, ajoute-t-il, « nous imaginons sans peine

³ Association commémorative de l'atterrissage d'un Lysander à Melay.

et en connaissance de cause ce que furent les pressions physiques et morales qui s'exercèrent sur ceux qu'il est de bon ton d'appeler les traîtres » et refuse, à ceux « qui se sont contentés d'attendre dans leurs pantoufles une victoire des alliés qui a été obtenue pour eux mais sans eux », tout droit de juger. Rappelons que Christian Pineau fut arrêté, torturé par Klaus Barbie et déporté à Buchenwald. Le cœur du discours est consacré au récit de sa dernière rencontre fortuite avec Jean Moulin, au fort de Montluc, alors qu'un des gardes allemands de la prison, lui demande de venir raser un homme, qui n'est autre que Jean Moulin : « Je descends donc et aperçois, étendu sur l'un des bancs de la cour, un homme sans connaissance, Jean Moulin ! Vous devinez mon émotion ! ... Je m'approche du banc et comprends que mon camarade a été torturé à mort. Il porte une plaie profonde à la tempe et respire profondément. L'avocat de son bureau a osé prétendre qu'il s'était suicidé ; il faut bien de mauvais arguments pour soutenir les mauvaises causes. Je murmure quelques mots à l'oreille de Jean Moulin, il ouvre un œil, me reconnaît, murmure quelques mots en anglais. Malheureusement je ne les comprends pas et il retombe dans le coma... Un dernier regard, un dernier silence. Je crois être le dernier français à avoir vu Jean Moulin vivant ».⁴

Christian Pineau, en tant que témoin privilégié veut aussi faire taire les polémiques sur la personnalité du premier président du CNR. Jean Moulin, fut un fidèle du général De Gaulle : « J'ai travaillé avec lui à Londres pendant deux mois pour le mettre au courant de la situation en zone occupée... je puis certifier que Jean Moulin a été le fidèle serviteur du général de Gaulle et de sa pensée et qu'il n'a travaillé au profit de personne d'autre, en particulier d'aucun parti politique.

⁴ Ce qui n'est pas le cas, puisque par la suite, Jean Moulin est transféré à Neuilly, pour y être à nouveau interrogé. Par exemple Henri Aubry, André Lassagne, le général Delestraint furent amenés à constater l'état désespéré de Jean Moulin à Paris. Ce témoignage de Christian Pineau fait par la suite l'objet de polémiques sur lesquelles nous reviendrons, comme sur les interprétations de la tentative de suicide de Jean Moulin.

S'il est une gloire sans tache, c'est bien la sienne ». Christian Pineau termine son discours en saluant tous les « sans grade » de la Résistance, les radios, les agents qui préparaient les atterrissages, les courriers, les familles qui recevaient et nourrissaient les agents ou des juifs, les maquisards, les anonymes, sans qui la libération du pays ne pouvait avoir lieu : « C'est à ces modestes résistants, en particulier à ceux qui ont été fusillés, torturés, gazés, partis en fumée dans le ciel des crématoires, que je dédie cette cérémonie. S'ils avaient survécu à ma place, Jean Moulin et le général Delestraint auraient pensé et agi comme moi. Modestes ces petits ? Le mot n'est pas tout à fait de circonstance : au temps des oublis et des mensonges, ils ont tout simplement sauvé l'honneur de la France ».

Un discours engagé qui témoigne bien de l'état d'esprit dans lequel se trouvent beaucoup de ces grandes personnalités de la Résistance, qui refusent que l'on puisse porter atteinte à leur mémoire.

L'intervention de Pierre Dru est quant à elle centrée sur l'historique de la création de la stèle, pour « que les jeunes générations actuelles et futures sachent que des grands patriotes sont passés chez nous, lors de leur dernier retour de Londres avant leur arrestation...Tous ensemble, sachons protéger la Liberté et la Paix, on les recherche vraiment lorsqu'elles nous ont quitté ».

Le discours d'Henri Morier est dans son intégralité consacré au récit de cette nuit du 19 au 20 mars 1943, alors qu'avec ses camarades ils balisaient le terrain pour accueillir, ce qu'il ne savait pas alors, Jean Moulin, le général Delestraint et Christian Pineau. Il met fin à sa courte intervention par un message adressé à la jeunesse, « à qui nous léguerons la lourde tâche de tenir bien haut le flambeau de la Liberté, cette Liberté aussi chère au peuple britannique qu'au peuple français ».

A Digne, pour l'inauguration de rond-point Jean Moulin, le 19 août 1994, c'est José Aboulker, qui est appelé à témoigner.⁵ En présence du préfet et des élus de la ville et des Alpes de Haute Provence, il souligne, dès l'introduction de son intervention, que Jean Moulin, fut « un homme vaillant, qui a contribué, à côté du général De Gaulle, à faire notre histoire ». S'appuyant sur les écrits de Daniel Cordier, qu'il cite comme celui qui est le biographe de Jean Moulin, dont les ouvrages sont en même temps « la chronique de la troisième République et l'histoire centrale de la résistance », José Aboulker raconte trois journées de la guerre de Jean Moulin : le 17 juin 1940, le 25 octobre 1941 (première rencontre avec De Gaulle) et une journée ordinaire de la vie de Jean Moulin. Ce discours documenté, écrit dans un style vivant est, en dehors du récit du 17 juin, assez original.

Sur le 25 octobre, José Aboulker raconte comment Jean Moulin fut impatient de rencontrer le général De Gaulle, après ses quelques mois à collecter des informations sur la Résistance intérieure et à prendre contact avec les chefs des principaux mouvements : « Il attendait ce moment depuis longtemps. Il avait été révoqué en novembre 1940. Il était antifasciste par tradition familiale et par choix personnel. Il avait été le chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air du Front populaire. Pendant la guerre d'Espagne, il avait organisé l'envoi d'avions et de pilotes volontaires aux républicains... L'arrivée de cet homme était un tournant pour la France Libre... De sa première rencontre avec De Gaulle, le 25 octobre 41, on n'a pas de compte-rendu. On sait qu'elle dura deux heures et que l'entente fut immédiate. Ils avaient la même passion pour la France, le même mépris pour Vichy qui l'avait avilie. Chacun était celui que l'autre attendait ».

La journée de Jean Moulin décrite par José Aboulker, est une journée type, « une journée ordinaire de Rex, à Lyon, au début de l'automne 42 » : levé très

⁵ José Aboulker a aidé en Algérie au débarquement des troupes anglo-américaines. Voir Jean-Pierre Azéma, *Jean Moulin, Ibid*, p. 215-216.

tôt, il dicte les messages à Daniel Cordier, puis rencontre « des officiers de liaison et des membres des comités d'études et d'action qu'il avait constitués et des trois grands mouvements de résistance de zone sud ». Son action n'est jamais ambiguë, « elle est double », Jean Moulin « réclame inlassablement, plus d'argent, plus de postes et d'opérateurs radio, plus de mitraillettes et de plastic, aux dirigeants des mouvements, il explique, inlassablement, que la réunion des deux résistances, sous la direction de De Gaulle, exalterait la lutte contre l'occupant et renforcerait la position fragile de la France devant les Alliés ». L'entreprise de Jean Moulin incarné pour les chefs des grands mouvements de Résistance, une autorité venue du pouvoir central que l'on redoute, « il est, pour eux, ce qu'est Paris pour vous, l'Etat qui ne donne jamais assez et qui exige toujours plus ». Paraphrasant la phrase d'André Malraux, Jean Moulin, fut « pour l'histoire, le général de l'armée des ombres. Mais il fut l'ombre armée du général, respectée, admirée, mais pesante, pour les chefs de la Résistance ».

La fin de son intervention est consacrée au récit de sa rencontre avec De Gaulle à Londres, alors que ce dernier découvrait les derniers télégrammes lui annonçant la création du CNR : « il ne m'écouta pas longtemps. Il se leva et se mit à marcher de long en large derrière son bureau, où des feuillets étaient étalés. Il en montrait un, du doigt, en parlant avec véhémence. Il allumait cigarette sur cigarette. Il saisissait une autre feuille, la lisait, me prenait à témoin. Le nom de Max revenait tout le temps. Et aussi, 2 ou 3 fois, celui de Rex... Moi, j'écoutais, ébahi, émerveillé, ému, le général de Gaulle, me raconter la Résistance. Et j'ai gardé, pour lui, depuis ce jour, une immense admiration ». Les derniers mots de José Aboulker sont pour saluer celui qui, malgré la torture (« son corps et sa tête ont été déchiquetés par la torture, au point que ses camarades de prison ont hésité à le reconnaître »), « n'a pas parlé ».

A Metz, la cérémonie du 51^e anniversaire de la mort de Jean Moulin, est entièrement à l'initiative du Préfet. Celui-ci, le 8 juillet 1994, se rend tout

d'abord à la gare, pour y déposer une gerbe devant la plaque commémorative, puis inaugure à la préfecture de la Moselle et de la Région lorraine, une stèle qui porte la mention suivante : « A Jean Moulin, Préfet, Héros de la Résistance, Mort en gare de Metz le 8 juillet 1943 ». La manifestation s'achève par la lecture du discours prononcé, en décembre 1964, par André Malraux lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon. Le Maire, et le Gouverneur militaire de Metz, ainsi que de nombreuses personnalités, participent à cet hommage du préfet au préfet Jean Moulin. Le journal *Le Républicain Lorrain*, profite de cette occasion, pour faire une mise au point sur les circonstances du décès de Jean Moulin.⁶

Nice met en place deux stèles en avril 1995, à la mémoire de Jean Moulin et du général De Gaulle. Un seul discours de cette cérémonie, celui du Maire, a été conservé. Le texte débute sur les liens de « respect » et de « confiance » qui unissaient les deux hommes, alors que rien ne laissait supposer une telle union : « Issu d'une famille du Nord, Charles de Gaulle embrasse la carrière des armes après avoir fait Saint-Cyr et s'affirme dès ses débuts « comme un officier de réelle valeur qui donne les plus belles espérances pour l'avenir ». Provençal, indéfectiblement attaché à sa terre méridionale, Jean Moulin s'oriente vers le droit et commence à 21 ans une carrière de haut fonctionnaire en devenant le plus jeune Sous-préfet de France. L'un est croyant et pratiquant, l'autre n'a de foi qu'en la République, mais tous deux sont animés par le même patriotisme qui les conduira à refuser la défaite et renverser le cours d'une situation apparaissant à beaucoup désespérée ». Le Maire retrace alors le parcours sans faille de Jean Moulin, Chartres, puis dans la Résistance, sous la responsabilité du général De Gaulle : « A partir de ce moment, il ne sera plus possible de dissocier Jean Moulin et Charles De Gaulle lorsque l'on évoquera la

⁶ *Le Républicain Lorrain*, du 8 juillet 1994. L'article évoque deux possibilités, soit une mort en gare de Metz, soit une mort en terre allemande, des suites d'un arrêt cardiaque. Le dossier transmis par la ville de Metz, ne comprend pas les discours de cette cérémonie.

Résistance ». Comme José Aboulker à Digne, l'auteur du discours raconte la rencontre des deux hommes à Londres, leur vision commune du futur. Malgré une « investiture aussi prestigieuse et en dépit de la confiance totale du chef de la France Libre, Max se heurte à des difficultés », mais « la dimension héroïque de Charles De Gaulle et de Jean Moulin doit effacer le souvenir de ce climat d'intrigues indigne des deux hommes ». Le récit s'attarde tour à tour, sur la parachutage de Jean Moulin en Provence, avec sur lui caché l'ordre de mission du général De Gaulle, sur la création de la galerie de peinture à Nice, sur la cérémonie de remise par le général de Gaulle du titre de Compagnon de la Libération, sur les étapes qui conduisent à la création des MUR, puis du CNR, et sur les risques encourus par celui qui ira jusqu'au bout de sa mission : « Le 21 juin, les gestapistes, sous la direction de Barbie, font irruption en masse chez le docteur Dugoujon dont le domicile et le cabinet se trouvent à Caluire, place Castellane. Ils y débusqueront André Lassagne, Henri Lassagne, Henri Aubry, René Hardy, le colonel Lacaze, Bruno Larat, Raymond Aubrac, et Jean Moulin, alias Max, Régis, Rex, et « Caporal Mercier ». A la nuit tombante, la porte de la cellule 130 de la prison de Montluc se refermera sur lui. Ce sont ces premiers pas sur la voie du martyr. Aucune modification n'interviendra dans le réseau clandestin qu'il avait autour de lui. Chacun sait qu'il ne parlera pas et chacun est dans le vrai ». C'est pourquoi De Gaulle « lui rendait hommage... en accompagnant jusqu'aux marches du Panthéon le cercueil de ce qu'on pensait être sa dépouille ». Le Maire termine ce long discours très documenté, par des remerciements : « A tous, merci et bravo. Et merci encore à toutes les Niçoises et à tous les Niçois qui ont permis aujourd'hui l'évocation des pages les plus glorieuses de notre histoire contemporaine et grâce à qui le général De Gaulle et Jean Moulin auront une présence encore plus vivante dans nos cœurs. Dans cette intervention les noms de Jean Moulin et de De Gaulle sont liés à plus de 25 reprises !

La commune de Six-Fours-Les-Plages, inaugure un rond-point le 20 juin 1996. Le Maire de la commune débute son intervention par le discours de Malraux puis conte le premier sacrifice de Jean Moulin, le 17 juin, le départ vers Londres et la rencontre avec De Gaulle (citation des mémoires du général), la confiance réciproque établie entre eux, la création du CNR, pour terminer sur sa fin tragique, en reprenant l'intégralité, sur ce point, du discours du Ministre de la Culture au Panthéon. La cérémonie se termine sur « *La Marseillaise* », jouée par la « Six-Fournaise » et le « *Chant des partisans* », interprété à la flûte, par les écoliers venus nombreux. Le cortège se rend ensuite à la salle Daudet de la Maison des Arts et de la Culture, pour écouter dans le plus grand recueillement le discours prononcé par André Malraux, le 19 décembre 1964.⁷

L'allocution du responsable local de l'ANACR, à Sanary, le 18 juin 1996, reprend une thématique, devenue désormais classique : le jeune préfet, le chef de cabinet du ministre Pierre Cot, le sacrifice du 17 juin (« c'est cette blessure, à laquelle il survit par miracle, que cache semble-t-il l'écharpe sur la plus célèbre photo que nous ayons de lui »), le lien très fort qui l'unit à De Gaulle (« A l'automne 1941, il est à Londres. Un mois après son arrivée il est reçu par le général De Gaulle qui décide d'en faire celui qui unira les mouvements épars »), son parachutage en Provence (référence au mémorial de Salon), la création du CNR, la trahison de Caluire (« Une réunion est organisée à Caluire près de Lyon, le 21 juin 1943. Parmi les délégués il y a un traître »), la fin tragique de Jean Moulin, dans un convoi qui le mène vers la déportation. Pour expliquer ce lien indéfectible entre Jean Moulin et De Gaulle, l'orateur donne trois raisons : « Pourquoi le général De Gaulle confronté à l'immense « inconnue » de la Résistance et décidant d'en faire une armée unifiée sous ses ordres fixa-t-il son choix pour accomplir cette tâche capitale sur l'ancien chef de cabinet de Pierre

⁷ Le Préfet préside la cérémonie. L'inauguration est couplée avec une exposition à la Maison des Arts et de la Culture. Dossier fourni aimablement par Jean-Marie Guillon.

Cot dont il n'avait pas, 18 mois plus tôt accepté le concours ? : Trois raisons sans doute à cela. D'abord Moulin est préfet. Il est le représentant de l'Ordre Républicain, principe autour duquel sera organisée la Résistance. Ensuite, par son geste du 18 juin, Moulin a une ancienneté dans la lutte. Il a signé l'appel avec son propre sang. Enfin, remis sur pied et révoqué, il n'a qu'une seule pensée : la France Libre. Il n'a eu qu'un point de ralliement, Londres. Mais surtout De Gaulle et Moulin ont une convergence irrésistible, un seul et même mot à la bouche, l'UNITE. Un seul but à atteindre, le RASSEMBLEMENT ».⁸ Grâce au travail de Jean Moulin, « De Gaulle s'impose aux yeux des Alliés en 1944, comme le chef de l'ensemble des Français combattants ». L'allocution se termine par l'évocation du discours d'André Malraux, « resté dans les mémoires et dont la péroraison est comme gravée dans l'airain, puisqu'elle figure dans les livres d'histoire de nos enfants... ».⁹

A Chartres, le 8 novembre 1998, le général d'Armée Jean Simon, Chancelier de l'Ordre de la Libération, président national des Français Libres, prononce un discours pour l'inauguration d'une stèle, à la mémoire du général De Gaulle. Cette intervention est dans la ligne des précédentes. Comment évoquer De Gaulle sans parler de Jean Moulin, surtout à Chartres : « Dans le désastre entre ces deux hommes qui s'ignorent, un accord s'est déjà établi et l'inauguration aujourd'hui à Chartres de cette stèle à la mémoire du général De Gaulle, à proximité du monument Jean Moulin, me paraît particulièrement symbolique... Il est des rencontres qui semblent dépasser la personnalité des individus et mettre directement en présence des forces exceptionnelles. Il

⁸ On sait aujourd'hui par les travaux de Daniel Cordier et d'autres historiens, comme Jean-Pierre Azéma, que ce ne fut pas aussi simple. Il est intéressant d'autre part, de noter que l'auteur donne pour renforcer le lien avec De Gaulle la date du 18 juin pour le premier sacrifice de Jean Moulin. Le discours est précis sur la première réunion du CNR : « 8 représentants des mouvements de résistance, 2 représentants syndicaux, 6 envoyés des partis politiques ».

⁹ La citation que fait le responsable local de l'ANACR n'est pas le texte réel. Il cite trois passages différents du texte qu'il met bout à bout.

arrive qu'elles aient parfois des conséquences imprévisibles et qu'ainsi le cours de l'histoire s'en trouve changé. Incontestablement la rencontre du général De Gaulle et de Jean Moulin le 25 octobre 1941 est de celles-là ». Si les deux hommes sont différents par « leur origine, leur éducation, leur carrière » depuis la défaite, « une seule foi les anime, un seul amour de la Patrie ». Le général décrit la première rencontre entre les deux hommes en faisant référence aux Mémoires de De Gaulle et à la cérémonie du 14 février 1943, en s'appuyant cette fois sur le témoignage du colonel Passy. Puis, rappelle les enjeux et l'ordre du jour, avec précisions, de la réunion du CNR, le 27 mai au 48 rue du Four. Il termine classiquement par des remerciements adressés à tous ceux qui ont œuvré pour la mémoire des deux hommes, en citant De Gaulle : « Le souvenir ce n'est pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, c'est aussi un ferment toujours vivant dans les actions des vivants ».

Un renforcement des tendances observées depuis la panthéonisation

Les rites sont désormais bien établis : quand la collectivité a mis en place un lieu significatif dédié à Jean Moulin, l'essentiel de l'hommage se situe sur ce lieu, non sans être passé au monument aux morts ; dépôt de gerbes ; discours ; minute de silence ; « *Sonnerie aux Morts* », « *Chant des partisans* », « *Marseillaise* » ; présence des drapeaux des associations d'anciens combattants, ces derniers sont toujours invités à prononcer un discours ; clôture de la manifestation par un apéritif à l'hôtel de ville. A Chartres, Salon, Caluire et Lyon, la cérémonie s'organise, comme on l'a déjà souligné, autour d'un circuit sur les lieux de mémoire essentiels dédiés au héros.

Il s'agit donc toujours, de cérémonies funéraires et républicaines. La présence des enfants est plus que symbolique, surtout dans les années 1980. L'Education nationale incite les établissements scolaires à participer plus massivement aux

grandes dates commémoratives. Ils deviennent aussi plus « acteur », dans le cadre du concours de la Résistance et de la Déportation ou lisent des textes au cours de la cérémonie, portent des flambeaux...

Ce déroulement des manifestations, dans l'ensemble, ne présente pas de singularité avec les cérémonies commémoratives des deux guerres mondiales.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une date anniversaire, on ajoute aux rites établis, d'autres dispositifs : lectures de poèmes, parfois par des acteurs de renom, veillées au monument, son et lumière, expositions...

L'analyse des discours prononcés lors de ces grandes cérémonies, démontre que les initiateurs de ces lieux souhaitent lier dans un même hommage Jean Moulin et de Gaulle, comme si leur rencontre était inéluctable, nécessaire à l'histoire du pays. Il apparaît, dans tous les discours étudiés, que tous les auteurs parlent d'une véritable fusion entre les deux hommes, comme si rien ne pouvait les séparer. La récurrence des citations du discours d'André Malraux, accentue cette volonté. Pour tous, Jean Moulin est devenu le héros incarnant les valeurs de la Résistance. Cette construction progressive du mythe, passe par des hauts faits, racontés tour à tour lors de ces manifestations : le premier sacrifice du 17 juin¹⁰, le parachutage en Provence, et dans ces dernières années, s'ajoutent les récits de la première rencontre avec De Gaulle du 25 octobre 1941, de la cérémonie de la remise par De Gaulle, de l'Ordre de la Libération à son fidèle délégué, le 14 février 1943, son ordre de mission caché dans une boîte d'allumette, la caricature faite par Jean Moulin, de Klaus Barbie, alors que ce dernier lui demandait de dénoncer ses camarades de résistance, sa galerie de peinture, habile couverture, la silhouette de Jean Moulin en chapeau et écharpe,

¹⁰ La constitution de ces hauts faits passe par des dates clefs, comme le 17 juin, le 27 mai, le 21 juin, le 8 juillet. Par des phrases qui disent la grandeur de vue du héros : Jean Moulin s'adressant aux chefs de la Résistance intérieure, « Messieurs il y a la France ! ». Et le discours de Malraux, repris dans les interventions prononcées lors des inaugurations, d'où peu à peu on extrait la dernière phrase qui magnifie le sacrifice de Jean Moulin.

pour cacher sa cicatrice, sa mort mystérieuse, avec le témoignage de Christian Pineau... Même la description du berceau familial de Jean Moulin, avec ce père sévère mais juste, inculquant à son fils les valeurs de la République... Tout contribue à renforcer sa stature de héros. Mais un héros à visage humain, sensible à l'art, à la personnalité attachante.

Les discours sont à la fois plus mythiques et plus techniques. Il est loin le temps où le parcours de Jean Moulin était évoqué à grands traits. Désormais, à coup de citations, s'appuyant sur des lectures des témoins et des historiens, les auteurs de ces discours, veulent donner une description la plus précise qui soit, d'une histoire de plus en plus lointaine. On a le sentiment, que les élus locaux désirent donner davantage encore la parole aux anciens résistants et déportés, si possible à de grands témoins de ce temps (Christian Pineau, Pierre Meunier, José Aboulker, Raymond Aubrac...), pour eux mieux à même à faire comprendre les enjeux de l'époque. Cette pédagogie de la mémoire, lutte avec virulence contre toute attaque. Avec le temps, par peur de sa disparition, elle se sent menacée.

Jean Moulin, devenu dans ces discours un mythe, ne peut être attaqué. Ceux qui osent franchissent le pas, s'attirent les plus vives critiques et se voient accuser d'être les « assassins de la mémoire », comme à Château Thierry, en 1993.

Des lieux du souvenir ?

Le relais de la mémoire

On aurait pu craindre que la disparition de Laure Moulin (1975), et d'Antoinette Sasse (1986), entraînent un déclin de la mise en mémoire de Jean Moulin. La multiplication des initiatives a montré qu'il n'en était rien. Les réseaux très élargis, bien établis, ne s'étiolent pas. D'autres amis ou personnalités prennent le relais. Ils sont présents lors des manifestations du souvenir.

Un élargissement des lieux commémorés

On a souligné, combien les lieux inaugurés à la mémoire de Jean Moulin, étaient nombreux et au contraire, comment ils étaient, pour la plupart si peu devenus des lieux de mémoire. Cette tendance est un peu infirmée pour ces vingt dernières années.

Il y a des lieux, qui dès leur origine, sont véritablement des lieux de mémoire. A Chartres, Béziers, Salon, Paris avec le Panthéon, Caluire-Lyon, s'ajoutent d'autres lieux comme Melay¹ (cérémonie annuelle de l'atterrissage de mars 1943), La Taye (17 juin), Cannes (en mai). A ces quelques exemples, s'ajoutent les différents musées (Paris, Bordeaux, Quimper, Béziers), qui sont à la fois des lieux de mémoire et d'histoire et accueillent des milliers de visiteurs. Les établissements scolaires, peuvent pour une partie d'entre eux, être aussi considérés comme des lieux de mémoire et d'histoire : expositions, conférences, concours de la Résistance et de la Déportation, permettent d'entretenir la mémoire autour du personnage.

A ce premier ensemble, il faut ajouter les lieux de commémoration. Ils sont plus nombreux qu'avant. Là, le souvenir de Jean Moulin est intégré à un circuit déjà mis en place avant l'inauguration. Les dates commémoratives sont le plus souvent le 18 juin et, ou, la journée de la Déportation, la fin du mois d'août.

Intégrer Jean Moulin à la cérémonie du 18 juin, accentue le sens donné, à l'inscription ou à la symbolique de la plaque, stèle ou monument mis en place. A Cogolin, Vidauban, Château Thierry, une cérémonie annuelle commémore Jean Moulin, en même temps que De Gaulle. Ces manifestations sont très simples, sans transformation du rituel établi auparavant. A Vidauban par exemple, après la

¹ La présence de Christian Pineau à cette manifestation est attestée plusieurs fois en dehors de l'inauguration : mars 1991, 1993... il semble bien qu'il ait participé à cette cérémonie toutes les années jusqu'à sa mort en 1995. Par la suite les manifestations continuent.

lecture de l'Appel et une évocation rapide de la vie de Jean Moulin, deux gerbes sont déposées, à la stèle, par la municipalité et l'entente patriotique.²

D'autres communes comme, Puy Guillaume, Saint Etienne choisissent d'associer Jean Moulin à la commémoration de la Déportation, Jean Moulin étant mort dans un train qui le conduisait vers un camp.

Il y a, sur ces dernières années, un plus grand nombre de lieux où se déroulent une commémoration annuelle, mais ils restent bien entendu très minoritaires.

Par contre, les grandes cérémonies commémoratives (1983, 1993, 1999) organisées lors des grands anniversaires, permettent la réactivation du souvenir autour des lieux dédiés à Jean Moulin.

Comme dans les périodes précédentes, il arrive que l'on se rassemble autour d'une stèle ou d'un monument, pour manifester son mécontentement. A Béziers, des manifestants antifascistes se rendent symboliquement devant la maison natale de Jean Moulin (8 janvier 1984). Dans la même ville, le monument du plateau des Poètes a fait l'objet de plusieurs agressions, dont la plus importante

² Les interventions rendent hommage aux deux hommes.

18 juin 1997 : « Devant la puissance des troupes allemandes, le 17 juin 1940, la France demande l'armistice, alors tout devint sombre et sembla perdu. Mais, le 18 juin 1940, une voix, venant de Londres, celle du général De Gaulle, lance ce fameux appel qui va redonner espoir à la France... Mais ici en plus, nous nous devons de rendre un légitime hommage à celui dont ce square porte son nom : Jean Moulin 1899-1943, Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, qui refusa dès 1940, le diktat des nazis, il se rendit à Londres où il fut nommé par le général De Gaulle en 1943 : premier président du Conseil national de la Résistance. De retour en France, trahi, comme tant d'autres, par des renégats, la gestapo l'arrête en juin 1943, torturé il mourut lors de son transfert vers l'Allemagne. Honneur à lui et à tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui transformèrent ce petit coin de bleu du 18 juin 1940 en un immense ciel de couleur azure pour fêter notre liberté retrouvée ».

18 juin 1998 : « Il y a cinquante huit ans, le 18 juin, alors que la France vaincue et envahie semblait vouée au désespoir, à Londres une voix s'élevait : le général De Gaulle lançait sur les ondes de la BBC deux messages invitant les Français à écrire leur histoire à vivre autrement que dans la honte et le déshonneur... (lecture de l'appel), Mais ici devant cette stèle, nous nous devons de rendre un légitime hommage à celui dont ce square porte le nom : Jean Moulin, 1888-1943... ». Le sens du discours ne change pas.

En 1999, on précise que la réussite de son action, De Gaulle la doit à Jean Moulin, puis vient l'hommage.

En 2000, le texte souligne que l'action entreprise par la Résistance était dispersée et manquait d'envergure, mais avec la venue de Jean Moulin, l'unité de tous les mouvements peut se faire, sous l'autorité du général De Gaulle.

fut celle perpétrée dans la nuit du 20 au 21 juillet 1994. La tête et les bras ont été coupés, et les jambes abîmées, alors que le nez avait été brisé le 6 juin. Ce vandalisme ne concernait pas que le monument Jean Moulin, puisque la statue d'Injalbert, et la rampe en béton d'un escalier furent aussi très dégradées. Devant l'indignation provoquée par ces actes destructeurs, la municipalité procède à une restauration très rapide, pour que le monument retrouve son état d'origine, pour les cérémonies de la fin d'août.

Cet exemple est cependant exceptionnel, les lieux dédiés à Jean Moulin, sont depuis 1945, remarquablement respectés, malgré les polémiques qui surgissent régulièrement sur le personnage.

Enfin, prenons comme exemple, les polémiques autour de la figure de Raymond Aubrac pour saisir les enjeux de mémoire sur la Résistance.

Après Jean Moulin, Raymond Aubrac...

En 1997, c'est au tour de Raymond Aubrac (après de nombreux livres écrits sur Jean Moulin) d'être pris dans la tourmente, après la publication du livre de Gérard Chauvy, *Aubrac, Lyon 1943*.⁹⁵ Sans apporter la moindre preuve documentaire, en partant du « testament » de Klaus Barbie et des témoignages contradictoires des époux Aubrac, l'auteur en vient à soupçonner Raymond Aubrac d'être impliqué dans l'arrestation de Jean Moulin.

L'accusation est grave mais elle n'est pas nouvelle. Rappelons que depuis 1983, Jacques Vergès parle de complot dans la Résistance à propos de Caluire, en impliquant Guillain de Bénouville et Raymond Aubrac. Une partie de cette hypothèse est reprise par René Hardy, lui-même, dans son livre *Derniers mots*, publié un an plus tard. Ce réquisitoire se poursuit dans le film de Claude Bal, *Que la vérité est amère*. La publication du « testament » de Klaus Barbie, est dans la même veine. Est probablement à l'origine de ces accusations, le travail d'un chercheur, Gérard Hisard, qui, explorant les archives allemandes, s'était aperçu que le rapport du 27 mai 1943, sur les arrestations de Lyon au sein de L'AS, parlait du 13 mars et non du 15, comme tous les documents français le précisaient. Si Raymond Aubrac avait été arrêté le 13 mars, il pouvait avoir été retourné par les Allemands et avoir donné ses camarades, arrêtés eux le 15 mars, puis conduire Klaus Barbie à Caluire !

Ces accusations, à l'époque, n'avaient pas vraiment été relayées par les médias.

⁹⁵ Gérard Chauvy, *Aubrac, Lyon 1943*, Albin Michel, 1997. Gérard Chauvy avait déjà publié plusieurs livres, comme par exemple, *Lyon 40-44*, Documents Payot, 1993 ou *Histoire secrète de l'Occupation*, Documents Payot, 1991.

Mais, devant ces attaques répétées, Raymond Aubrac demande qu'une commission d'experts se réunisse pour mettre à plat l'affaire de Caluire, espérant ainsi être rapidement lavé de tout soupçon. Un article du journal *Le Monde*, titrant « Calomnie et révision de l'histoire », approuve cette démarche « pour faire pièce à un avocat diaboliquement médiatique dont le but semble être de ternir la Résistance de conserve avec son ancien ami ».⁹⁶ Sur le moment il n'obtint pas satisfaction.

Quelques années plus tard, le livre de Gérard Chauvy relance la polémique, avec cette fois un peu plus d'audience. Pourquoi une telle ténacité, et persévérance à suivre la piste de Raymond Aubrac ?

Pour les mêmes raisons que celles qui avaient tenté de déstabiliser la mémoire de Jean Moulin : anticommunisme, antigaulisme, et volonté de porter atteinte à la mémoire de la Résistance.

Mais, Raymond Aubrac semble être une proie plus « facile » que Jean Moulin et presque tout aussi efficace, en terme d'impact médiatique. Son combat, aux côtés de Laure Moulin et d'Antoinette Sasse, pour dénoncer René Hardy comme le traître de Caluire, son rôle critiqué à Marseille, de Commissaire de la République entre septembre 1944 et janvier 1945, sa proximité avec le parti communiste, sont autant de raisons, qui en font un coupable « idéal » pour ses détracteurs, attirant sur son nom des rancœurs et inimitiés venant de toutes parts. S'ajoutent quelques relents d'antisémitisme, dans un contexte de montée de l'extrême droite en France. Raymond Aubrac est aussi un témoin plus exposé que d'autres, parce qu'il est devenu, avec sa femme Lucie, un « héros » vivant, très courtisé par les médias. Depuis de nombreuses années, Raymond et Lucie Aubrac, témoignent dans les écoles auprès des élèves, afin que les valeurs de la Résistance ne disparaissent pas. Ils sont aussi très actifs, on l'a souligné, surtout à partir des années 1970, pour œuvrer au souvenir de Jean Moulin. Cet

⁹⁶ *Le Monde*, 15 octobre 1991.

engagement les amène, plus que d'autres, à être appelés par les journalistes à la télévision ou dans la presse, pour apporter leur témoignage. Le succès d'édition du livre de Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*, démontre cet engouement pour les deux époux.⁹⁷ Le film de Claude Berri, *Lucie*, dont le rôle est incarné par la très célèbre actrice Carole Bouquet, vient « couronner » cette reconnaissance publique, même s'il fut accueilli froidement par la critique.

La concomitance entre la sortie du film (février) et la publication du livre (avril)⁹⁸ n'est certainement pas sans conséquence sur l'impact médiatique de l'ouvrage de Gérard Chauvy. Le film mêle la romance, l'histoire d'amour entre Raymond et Lucie Aubrac, privilégie le légendaire à l'histoire. Il multiplie les clichés et les erreurs, au mieux les approximations historiques.⁹⁹ Mais, il n'est pas le premier dans ce cas, en particulier sur le thème de la Seconde Guerre mondiale.¹⁰⁰ Il aurait pu simplement être perçu, comme une histoire de plus, romancée pour les besoins du cinéma. Sauf, qu'il s'agit d'un scénario inspiré d'une histoire réelle, non d'une fiction, celle écrite par Lucie, dans *Ils partiront dans l'ivresse*. Et, comme le film porte son nom¹⁰¹, Gérard Chauvy peut sans peine avancer l'idée, que les Aubrac continuent à tisser d'autres scénarios autour de

⁹⁷ Henry Rousso donne le chiffre de 29374 exemplaires vendus. In *Le syndrome de Vichy, Ibid*, p. 314.

⁹⁸ La sortie du livre devait se faire plus tôt, mais il semble que l'éditeur ait demandé une réécriture, à l'auteur, de certains passages.

⁹⁹ Il débute par un plastiquage d'un train par Raymond Aubrac, ce qu'il n'a jamais fait. On aperçoit systématiquement Jean Moulin en chapeau et écharpe autour du cou. Une scène qui ne dure que quelques secondes, reprend le témoignage de Christian Pineau, mais on le voit raser Jean Moulin, derrière une grille, tandis que les prisonniers de la prison de Montluc passent devant lui !

¹⁰⁰ Henry Rousso, dresse un panorama des films sur la Seconde Guerre mondiale dans *Le syndrome de Vichy, Ibid*, p. 259 et suivantes... On peut aussi utilement se reporter aux travaux de l'historien Marc Ferro.

¹⁰¹ Lucie Aubrac n'avait pas accepté, au départ, ce titre. Elle a d'après son témoignage été mise devant le fait accompli et donc obtenu un dédommagement qu'elle a reversé à la Fondation de la Résistance.

leur histoire, lui qui quelques années auparavant fustigeait ceux qui pouvaient être séduits par les hypothèses farfelues.¹⁰²

Ce contexte décrit, analysons désormais les réactions au livre.

Elles se déroulent grossièrement en trois temps.

Le livre n'est pas encore dans les rayons des libraires, que les Aubrac reçoivent le soutien franc et sincère de nombreux résistants. L'affaire est aussi portée en justice.¹⁰³ La presse est plutôt réservée sur les thèses avancées par Gérard Chauvy. *L'événement du Jeudi*, par exemple publie l'appel des résistants : « Nous n'acceptons pas... ».¹⁰⁴ L'hebdomadaire consacre sa « Une » à l'affaire Gérard Chauvy, avec la célèbre photographie de Jean Moulin et un titre d'appel « Ce que cache le procès de la Résistance ». A l'intérieur on découvre un article de Patrick Girard, qui retrace les thèses révisionnistes depuis Henri Frenay, en dénonçant ce qu'il appelle un « retournement des morts », qui connaît « une vogue singulière au début de la décennie 90, alors que le monde changeait de base et

¹⁰² Dans la revue *Historia*, il écrit, suite à la publication du livre de Thierry Wolton : « Il n'est décidément pas de périodes aussi délicates à aborder, même un demi-siècle après, que celle des années comprises entre 1939-1945. Il faut raisonner en historien, se garder d'être séduit par les hypothèses qui nous conduisent sur des chemins de traverse, sous prétexte d'éclaircissement radical d'une période qui nous a longtemps été présenté sous un angle déformant ». n° 561, septembre 1993.

¹⁰³ Raymond et Lucie Aubrac ont gagné leur procès en 1999.

¹⁰⁴ *L'EDJ*, 3-9 avril 1997. Le livre sort le même jour. 19 résistants signent l'appel dont Jean Mattéoli, président de la Fondation de la Résistance, Marie-José Chombart de Lauwe, Geneviève Anthonioz de Gaulle, Jean-Bernard Badaire, Général Pierre de Bénouville, Claude Bouchinet Serreulles, Léon Bouvier, Jean Brenas, Robert Chambeiron, Claude Halloin, Jacques Larpent, Maurice Plantier, Serge Ravel, Colonel Henri Rol-Tanguy, Pierre Sudreau, Germaine Tillion, Robert Verdier, Maurice Kriegel-Valrimont, Adam Rayski, des femmes et des hommes de tout horizon politique mais réunis pour dire non à : « L'ombre de Vichy qui plane sournoisement sur la France... Nous n'acceptons pas que des historiens, ou prétendus tels s'attaquent à la mémoire de nos morts et à l'honneur des survivants... Nous n'acceptons pas cette stratégie du soupçon... ». « Les vrais historiens » savent que ces rumeurs sont infondées. «... On assiste aujourd'hui, dans une société en crise, à une remise en cause de ces valeurs qu'accompagne une poussée fascisante qui a besoin, pour se légitimer, d'effacer l'honneur de la Résistance afin de faire oublier le déshonneur de Vichy. Cela non plus nous ne l'acceptons pas ». Alors que le livre n'est pas encore sorti, *L'Humanité*, dénonce aussi le scandale : « Un livre, une campagne. Et pourquoi pas de Gaulle ou Churchill », 9 février 1997.

que le système communiste semblait basculer avec armes et bagages dans les poubelles de l'Histoire ». Ce contexte explique pourquoi quelques historiens ont été tentés de réécrire l'histoire, l'auteur citant Stéphane Courtois, Annie Kriegel, François Furet. Ces différents ouvrages « témoignent d'une volonté de meurtre posthume contre l'un des symboles les plus évidents de la mémoire collective française ». Mais, c'est à d'autres personnages qu'ils s'intéressent désormais. Patrick Girard fait alors le parallèle entre le livre de Gérard Chauvy et celui de Karol Bartosek, *Les aveux des archives, Prague-Paris-Prague. 1948-1968*, paru « aux éditions du Seuil dans la collection « archives du communisme », dirigée par Stéphane Courtois et Nicolas Werth ». Vouloir donc déboulonner, Jean Moulin, Raymond Aubrac ou Arthur London, part du même principe, « laisser planer un soupçon ». Le philosophe, Jean-Paul Dollé intervient dans les colonnes de *L'événement du Jeudi* avec la même virulence, vis-à-vis « des historiens qui se conduisent en propagandistes, se drapent dans les plis austères de leur science pour mieux masquer leur parti pris idéologique, ce qui est une forfaiture intellectuelle ». Sa colère rejoint celle de Patrick Girard : « Salissez les héros, il en restera toujours quelque chose... Partant du principe que le communisme a été, est et demeure l'empire du Mal absolu, Courtois et ses amis en traquent partout les méfaits ».¹⁰⁵

Deux voies discordantes se font entendre brisant l'unanimité faite autour des époux Aubrac.

L'une était prévisible, l'autre beaucoup moins.

La première vient de Stéphane Courtois, auquel *L'événement du Jeudi*, a laissé une petite tribune. Le texte vengeur, débute par une affirmation : le film de

¹⁰⁵ Un autre article va dans le même sens, comparant ces historiens aux inquisiteurs du XVI^e siècle cherchant la *Limpieza de sangre*, la pureté du sang. Ceux qu'ils cherchent c'est les traces tangibles d'une ancienne contamination de la « lèpre rouge », voulant eux-mêmes expier leur « compagnonnage avec le communisme ». Si c'est cela faire de l'histoire, ajoute l'auteur, « le sénateur Mc Carthy et Beria étaient de très très bons historiens ».

Claude Berri a eu pour corollaire la non-publication du livre de Gérard Chauvy, cette « censure » faisant « taire le malheureux historien de province qui avait eu l'outrecuidance d'émettre des réserves sur un récit légendaire désormais coulé dans le bronze intangible... de la pellicule ». L'historien compare alors la campagne de dénigrement qui s'annonce à celle faite du livre de Karol Bartosek : l'injure (on traite les auteurs de révisionnistes) ; l'amalgame (on assimile Gérard Chauvy à Jacques Vergès) ; le mépris (on dénie la qualité d'historien à Gérard Chauvy) ; l'amnésie et la calomnie (les Aubrac déclarent ne pas connaître Gérard Chauvy alors qu'ils l'ont invité à leur table). Pour Stéphane Courtois ces méthodes ne sont pas fortuites et « certains n'en sont pas à leur coup d'essai. Déjà en 1985, le couple Aubrac participait au fameux « jury d'honneur » qui avait exigé la déprogrammation du téléfilm de Mosco, *Des « terroristes » à la retraite*, retraçant l'épopée des combattants FTP-MOI parisiens ». Après un passage sur les horreurs du stalinisme coupable d'avoir fait assassiner « d'une balle dans la tête plus de 690000 innocents dans le cadre de la grande purge », l'historien pose des questions, pour lui essentielles : « pourquoi les entrepreneurs de mémoire mettent-ils en scène toujours les mêmes « héros » ? Pourquoi ce silence sur le colonel Georges Guingouin, libérateur du Limousin et compagnon de la Libération ? Pourquoi ce silence sur Boris Holban, chef FTP-MOI parisiens, responsables de plus de 200 attentats contre les nazis entre l'été 1942 et l'été 1943, et sur son homologue lyonnais, Georges Fili-Lefort, responsable de l'insurrection de Villeurbanne ? Pourquoi ce silence (et ces calomnies) sur Gilbert Brustlein, compagnon du colonel Fabien et pionnier de la lutte armée antinazie ? Est-ce parce qu'ils ont quitté la mouvance communiste qu'ils ont été mis à l'index ? ». Stéphane Courtois refuse donc ce qu'il appelle le « politiquement correct » qui empêche d'autres mémoires de s'exprimer.¹⁰⁶

¹⁰⁶ L'EDJ, du 3-9 avril 1997.

L'autre intervention, beaucoup plus surprenante émane de Daniel Cordier, reconnu par tous, après avoir suscité les polémiques que l'on sait, comme un « vrai historien » pour reprendre l'expression de l'appel des résistants. Dans *Libération*, le biographe de Jean Moulin, lave de tout soupçon Raymond Aubrac dans l'arrestation de Jean Moulin, mais suggère qu'il n'a pas révélé tout ce qu'il savait et, souhaite qu'il le fasse devant une commission d'historiens.¹⁰⁷

Cette déclaration ouvre la deuxième phase des débats sur le livre de Gérard Chauvy. Après un temps de rejet presque unanime, vient celui des questions sur les contradictions des témoignages des époux Aubrac, ce que Gérard Chauvy dénonçait.

Le journal *Libération* organise, le 17 mai 1997, à la demande des époux Aubrac une « table ronde », rassemblant des historiens de renom : Maurice Agulhon, Jean-Pierre Vernant, Laurent Douzou, Henry Rousso, François Bédarida, Jean-Pierre Azéma, Dominique Veillon, Daniel Cordier.¹⁰⁸

Pendant plusieurs heures, Raymond et Lucie Aubrac sont soumis au feu nourri des questions. L'intégralité des débats est publiée le 9 juillet et mis sur Internet.

Il ressort de la lecture de cet entretien un certain malaise que Maurice Agulhon résume parfaitement : « Vous me demandez, comme à tous mes collègues, de vous donner mes impressions sur la réunion du 17 mai dernier. Elles sont pénibles. J'avais accepté de venir, non pas pour m'ajouter aux historiens spécialistes, qui n'avaient besoin d'aucun renfort, mais pour tenter d'apporter le renfort utile

¹⁰⁷ *Libération*, 8 avril 1997.

¹⁰⁸ Le compte rendu des débats raconte comment cette liste fut élaborée. En accord avec Raymond Aubrac, les plus grands spécialistes des « années noires » sont invités. A eux, s'ajoutent Maurice Agulhon, professeur au collège de France et Jean Pierre Vernant, tous deux souhaités par Raymond Aubrac. On précise que Daniel Cordier a accepté l'invitation au titre « d'historien amateur » et comme Compagnon de la Libération. La table ronde se déroule en présence de deux journalistes simples observateurs et modérateurs et pour un usage public.

celui là ! d'une présence amicale à Lucie et Raymond Aubrac, que je savais affectés par la situation qui leur est faite depuis des mois. Dans le but d'apaiser la situation, j'ai même essayé de faire accepter par les Aubrac que cette commission de travail, d'étude et de discussion n'était pas un « tribunal ». En vain, naturellement. Le climat est resté judiciaire et même de plus en plus à mesure que le temps passait... Un homme dont on a commencé à reconnaître qu'il n'était pas un traître, simplement un grand combattant dont la mémoire a pu être parfois imprécise, s'est vu « cuisiner » comme un suspect (sur la question des intentions de Barbie à son égard) et finalement soupçonner d'avoir entraîné la perte de sa propre famille ».

Que s'est-il donc passé pour que Maurice Algulhon se soit senti « de moins en moins historien et de plus en plus avocat » ?

Pour la « bonne convivialité » du débat Henry Rousso propose que chacun, au préalable explique sa position. Il entend s'exprimer à titre personnel, et refuse d'attribuer à cette rencontre le titre de « commission d'historiens », préférant parler d'une « confrontation entre des acteurs, des journalistes et des historiens sur une affaire passablement compliquée ». François Bédarida rejoint son confrère et réaffirme les principes déontologiques et méthodologiques du métier d'historien, notamment la méthode critique des sources. Dominique Veillon, tient à souligner ses liens d'amitiés avec les Aubrac, et estime que si le livre de Gérard Chauvy est détestable, il rassemble cependant des documents importants, sur lesquels il est utile d'ouvrir une discussion. Laurent Douzou, rejoint ses collègues, mais se montre davantage méfiant sur la procédure utilisée pour poser des questions aux Aubrac : « Autant on peut débattre entre historiens et cela a un grand intérêt et nous avons des choses à nous dire à partir des pièces, autant je suis circonspect quant à la procédure qui se met en place, mais elle a l'aval de Raymond et Lucie Aubrac et je veux bien y participer, cette procédure qui consiste à mettre en face des historiens et des acteurs que

l'écoulement du temps a mués en témoins ». Maurice Agulhon et Jean-Pierre Vernant, précisent toute l'estime qu'ils ont pour les époux Aubrac. Jean-Pierre Vernant émet dès le départ des craintes sur le thème du débat : « Or si j'ai bien compris mes collègues et amis historiens, le livre de Chauvy, dont on fait peu cas, et le « testament de Barbie », auquel personne n'accorde la moindre créance, ne sont pas l'objet du débat : quel est-il alors ? Les Aubrac ? ». Daniel Cordier, souhaite par cet entretien, pouvoir « répondre au titre d'historien et de résistant » aux polémiques liées au livre de Gérard Chauvy. Enfin, Jean-Pierre Azéma, reprend à son compte ce qu'a dit Dominique Veillon sur les liens d'amitié avec les Aubrac, et souhaite pour la clarté du débat, une approche chronologique des événements : mars-mai 1943 ; Caluire ; Montluc, juillet-septembre ; l'évasion. Tous les historiens présents, dès leur présentation, souhaitent affirmer leur attachement pour ce que représentent Raymond et Lucie Aubrac et tiennent à rejeter d'emblée les attaques dont ils font l'objet, en parlant d'infâme campagne et de mépris pour ceux qui la propagent.

Malgré les craintes de Laurent Douzou ou Jean-Pierre Vernant, l'entretien démarre donc dans un climat de sérénité. Pourtant, le compte rendu montre que la tension va monter. Ce qui va peu à peu rendre l'atmosphère pesante, c'est le questionnement de plus en plus pointu des historiens, sur les versions différentes proposées par les époux Aubrac.

Quelques exemples illustrent bien ce glissement.

Henry Rouso s'adressant à Raymond Aubrac : « le 15 mars vous avez été arrêté pour des faits liés directement à la Résistance, que vous avez considéré très vite par les autorités françaises et allemandes comme un « agent de liaison » et que vous avez été l'objet d'une inculpation notamment pour « actes de nature à nuire à la défense nationale » (qui est certes la moins sévère des condamnations), pourquoi avoir dit et répété ensuite y compris dans vos Mémoires... que vous

aviez été arrêté pour marché noir ? je ne comprends pas le sens de votre version ».

Sur l'intervention de Lucie Aubrac auprès du procureur Ducasse, pour obtenir la liberté de Raymond, un échange assez vif l'oppose à Daniel Cordier : « continuez de gravir les pentes », je suis sûre que c'est le message que j'ai donné au procureur pour authentifier ma démarche auprès de la Résistance ». Daniel Cordier répond : « Chère Lucie, ce message n'est jamais passé à la BBC. J'ai effectué des recherches aux Archives nationales ».

Peu à peu, c'est Lucie Aubrac qui est questionnée sur son dernier ouvrage. François Bédarida, Henry Rousso, regrettent que ce témoignage soit entaché d'un trop grand nombre d'approximations qui empêche l'historien d'en faire « un matériau vivant autant qu'une source ». Daniel Cordier ajoute : « ... il est heureux que des résistants comme vous (Raymond et Lucie) se soient levés pour entretenir la mémoire de la Résistance, sans quoi elle serait aujourd'hui totalement oubliée. Mais la gloire a un risque Raymond et vous avez pris le risque de parler avec talent en leur nom. Que vous l'ayez voulu ou non, vous êtes devenu des légendes vivantes... vous avez un devoir absolu de véracité vis-à-vis de ces oubliés de l'histoire... vous avez un devoir de mémoire qui est devoir d'historien... ».

D'autres points animent la discussion : pourquoi Klaus Barbie, alors qu'il sait qu'il détient un résistant important, en la personne de Raymond Aubrac, n'interroge celui-ci que cinq ou six fois ? Pourquoi est-il le seul à être retenu à Montluc ? Les services allemands connaissaient-ils son vrai nom, Samuel, et son nom de résistant, Aubrac ?

Sur cette dernière question, Daniel Cordier présente toutes les versions données par Raymond Aubrac depuis 1945. Il termine sur cette phrase qui témoigne de la tension à ce moment du débat : « Quand un lecteur lit les documents publiés par Chauvy, il s'étonne de ces contradictions et pense que Raymond Aubrac dissimule

quelque chose. Si, à mon tour, je te les ai signalées, c'est que je suis harcelé par les journalistes ou d'anciens résistants qui me demandent de leur expliquer ces variations. Que puis-je leur répondre ? je sais que tu ne dissimules pas une trahison, mais je m'interroge sur ce que tu cherches à masquer d'autre. Car il me semble que derrière cette dérive, il y a quelque chose d'inavouable. J'en suis triste et c'est pour cela que je reviens à la charge : que dissimules-tu ? ». Et, François Bédarida à sa suite ajoute : « Selon que c'est oui ou que c'est non, tout change. Car si vous êtes François Vallet, c'est vraiment une petite affaire... En revanche, à partir du moment où vous êtes identifié comme Aubrac, vous devenez du gros gibier ».

Le débat va dériver totalement sur ce point précis. Daniel Cordier pense que la véritable identité de Raymond Aubrac, c'est-à-dire le nom de Samuel, a été percée par les Allemands. Il suggère alors l'hypothèse que, peut-être, Lucie a été suivie à partir du mois de mai, pour tenter un grand coup de filet au sein de l'Armée secrète. Raymond Aubrac répond : « Autrement dit, tu vas plus loin que Vergès ». Quelques échanges plus loin, Daniel Cordier continue sur le même terrain, en précisant que Lucie Aubrac a commis une grave imprudence en envoyant la sœur d'Aubrac, avenue de l'Esquirol : « Au fond tu n'es responsable ni coupable de cet événement, mais quelque chose d'atroce en est résulté : la conséquence d'avoir envoyé ta sœur là où se trouvait la Gestapo serait la mort de ta famille. Cela peut peser toute une vie sur la conscience d'un homme, même si tu n'en es pas coupable ».

Alors que le débat a écarté d'emblée l'acte d'accusation de Gérard Chauvy et de Jacques Vergès, il a, sous les questions très précises des historiens, tourné très vite sur les contradictions des témoignages des époux Aubrac. Retenons aussi, que les coups les plus durs, furent alors portés par Daniel Cordier, justifiant son attitude par le fait qu'il restait sans réponses aux questions qu'on lui posait sur la variation de ces témoignages. François Bédarida devait aussi souligner, en

s'adressant à Lucie Aubrac, que sa « stratégie mémorielle » lui paraissait inquiétante : « ... si sous des couleurs de rendre le passé plus vivant on se met à l'enjoliver, à broder, voire à inventer des récits, au lieu de s'en tenir fidèlement et rigoureusement aux données de fait, alors on s'expose à un très grave choc en retour. A confondre récit historique et récit de fiction, que devient le témoignage, sur lequel se fonde la confiance du public ? ». On comprend mieux le sentiment de Maurice Agulhon exprimé quelques semaines après ce débat.

Quelle fut la suite donnée à cet entretien ?

La revue *L'Histoire* revient sur le dossier Raymond Aubrac au mois de juin.¹⁰⁹ L'entretien entre *L'Histoire* et Raymond Aubrac reprend les principales questions posées à celui-ci lors du débat à Libération et les réponses sont similaires. C'est à l'historien, Jean-Pierre Azéma qu'est demandé la tâche de dégager en peu de pages, les éléments clefs de cette nouvelle affaire qui secoue la Résistance. Devant l'accumulation de thèses voulant remettre en cause les « héros », et « face à la demande de plus en plus pressante formulée par nos contemporains d'une histoire mémorielle, hagiographique ou vengeresse souvent médiatisée et pouvant alors passer d'un extrême à l'autre, l'une des tâches les plus pressantes de l'historien est bien de transformer en véritable histoire cette demande de mémoire ».¹¹⁰ Pour l'historien, le livre de Gérard Chauvy n'est pas dénué d'intérêt, parce qu'il présente une série de documents rarement ou jamais publiés jusqu'alors. Mais la démarche, la méthode, est critiquable parce qu'elle joue constamment sur le registre de l'insinuation. Surtout, l'historien démontre clairement, en reprenant rapidement l'histoire de Caluire, que rien ne permet d'avancer que Raymond Aubrac soit mêlé à cette arrestation. La « thèse du « retournement » d'Aubrac ne repose sur rien de tangible ».¹¹¹ C'est un point capital. Mais, Jean-Pierre Azéma relève, suite à l'entretien du 17 mai à

¹⁰⁹ *L'Histoire*, n° 211 juin 1997.

¹¹⁰ Jean-Pierre Azéma, « Il n'y a pas d'affaire Aubrac », *L'Histoire*, *Ibid*, p. 81.

¹¹¹ Jean-Pierre Azéma, *Ibid*, p. 84

Libération, ce qu'il appelle des « zones d'ombre » dans les témoignages des époux Aubrac. Rien n'explique pourquoi Raymond Aubrac n'a pas été transféré à Paris avec ses autres compagnons. Il est étonnant que Lucie Aubrac, se rendant plusieurs fois à la gestapo, n'ait pas ensuite été suivie. La souricière tendue dans la villa où les Aubrac étaient connus sous leur véritable identité, « pourrait indiquer que celle-ci avait été décodée ».¹¹²

Ces questions, qui ne portent que sur les mois de juillet à octobre, restent sans réponse, ce qui fait dire à Jean-Pierre Azéma, « qu'il subsiste un certain nombre de zones d'ombre, que pour des raisons qui lui sont propres, Raymond Aubrac entend ne pas dissiper ».¹¹³ Mais, Jean-Pierre Azéma prend bien soin de relativiser cette remarque. Les époux Aubrac sont des résistants depuis l'été 1940, alors que la masse des Français s'est montrée très attentiste jusqu'en 1943. Finalement le livre de Gérard Chauvy « débusque seulement une certaine reconstruction qu'ont opérée dans leur mémoire deux résistants authentiques qui, pour des raisons médiatiques, sont devenus des symboles d'une Résistance exemplaire, notamment parce qu'elle est présentée historiquement sans faille ».¹¹⁴

La deuxième phase ne s'arrête pas là. A Partir du 10 juillet, *Libération*, propose aux protagonistes du débat, ouvert le 17 mai, de raconter cette expérience. La publication de ces témoignages n'allait qu'accentuer le malaise. Ces textes sont intéressants parce qu'ils situent l'état de la réflexion de chacun, non plus à chaud, mais près de deux mois plus tard.¹¹⁵

¹¹² Jean-Pierre Azéma, *Ibid*, p. 85.

¹¹³ Jean-Pierre Azéma, *Ibid*, p. 85.

¹¹⁴ Jean-Pierre Azéma, *Ibid*, p. 85.

¹¹⁵ Ils s'échelonnent entre le 10 juillet et le 28 août. Rappelons aussi, que Jean-Pierre Chevènement, inaugure en présence des époux Aubrac, une plaque le 17 juin 1997 à La Tave. Il prend nettement position, dans son discours, contre les différentes thèses qui tentent de discréditer Jean Moulin et Raymond Aubrac.

Raymond et Lucie Aubrac insistent sur deux aspects. Le premier c'est que la « table ronde » a eu le mérite de les laver de tout soupçon sur deux éléments soulevés par le livre de Gérard Chauvy : l'arrestation de Caluire et l'évasion de Raymond Aubrac le 21 octobre 1943. Le deuxième c'est qu'ils se sont sentis en situation d'accusés, devant un « tribunal », par trois historiens, dont on devine à la lecture des textes des époux Aubrac, qu'il s'agit de François Bédarida, Jean-Pierre Azéma, Henry Rousso, auxquels s'ajoute Daniel Cordier.

Maurice Agulhon et Jean-Pierre Vernant écrivent deux textes très courts. L'un et l'autre pour dire leur malaise. Historien et Compagnon de la Libération, Jean-Pierre Vernant termine ses propos par un hommage appuyé à Lucie : « Mais cela ne m'empêche pas d'affirmer, légende ou histoire, que Lucie est un être d'exception, incomparable à sa façon, et qu'on doit admirer en bloc, comme elle est, et sans réserve ».

Laurent Douzou, resté sur la réserve lors du débat, centre uniquement son texte sur le livre de Gérard Chauvy, pour réaffirmer qu'il est en contradiction « avec la méthodologie et la déontologie historiennes ». Le métier d'historien nécessite rigueur, et la « connaissance de l'histoire de la Résistance ne progressera qu'au prix d'un labeur obstiné, patient et authentiquement respectueux des règles les plus élémentaires de la pratique et de l'éthique historiennes ».

Dominique Veillon, rejoint Laurent Douzou en soulignant combien il est difficile de faire l'histoire de la Résistance, car le « problème de l'historien est de conjuguer rigueur historique, véracité des faits et méthodologie stricte, même s'il doit pour cela mettre à mal quelques légendes inconsciemment échafaudées... la confrontation entre témoignage et document se révèle plus que jamais indispensable. C'est à ce prix seulement que l'histoire s'écrit et est crédible ».

Daniel Cordier, François Bédarida, Henry Rousso, Jean-Pierre Azéma, en des termes différents, posent les mêmes problèmes. Des historiens, à la demande des époux Aubrac, ont été amenés à leur poser des questions, qui leur semblaient

pertinentes, pour permettre l'établissement de faits non réfutables. Ils l'ont fait de bonne foi, avec la rigueur et la déontologie indispensables au travail d'historien. Grâce à ce questionnement, ils ont pu démontrer, sans réserve et sans retenue, l'innocence des époux Aubrac. Mais il reste des questions sans réponse, relative à la période post-Caluire. Le dire, n'est pas jeter la suspicion. « En l'absence d'autres éléments, l'historien doit s'en tenir là, chacun étant libre d'apprécier ce que l'on peut en conclure, et de se reporter aux documents qui sont disponibles, si un doute persiste » (Henry Rousso). Les récits contradictoires des époux Aubrac posent aussi le problème du statut du témoin, essentiel pour cette période de l'histoire. Si Lucie Aubrac avoue avoir romancé, arrangé, son témoignage dans *Ils partiront dans l'ivresse*, alors elle ne peut plus défendre « l'importance cruciale de la mémoire des acteurs comme écriture véridique de l'Histoire » (Henry Rousso). Il en résulte donc un certain malaise, que François Bédarida pose en ces termes : « la mémoire de la Résistance et le devoir de vérité... Une chose est sûre : une politique de mémoire ne peut reposer que sur une œuvre de vérité. C'est là aussi le moyen d'éviter les schématisations simplistes, les appropriations abusives. Seul un travail minutieux, permettra de reconstituer patiemment la chaîne de la vérité, au risque de bousculer les idées reçues, par un discours éloigné « du politiquement correct ». Autrement dit, il peut et il doit y avoir débat entre les historiens. Ceux qui souhaitent que les résistants jouissent d'un statut particulier, reprennent une argumentation ancienne qui avait été « utilisée en 1989 pour récuser bien à tort l'attribution à Henry Frenay, le futur chef du mouvement Combat, d'un manifeste qui reprenait pour partie des thèmes de la Révolution nationale » (Jean-Pierre Azéma).¹¹⁶

Après cette période de tension, le débat s'apaise, c'est la troisième phase.

¹¹⁶ Jean-Pierre Azéma fait référence directement à un « collectif d'historiens » qui demandait que l'on cesse ces polémiques sur les résistants. L'historien est aussi pris à partie par deux fois par Serge Klarsfeld, toujours dans *Libération*, le 25 juillet et le 1^{er} septembre.

Il ne reste rien ou presque du livre de Gérard Chauvy dans les derniers ouvrages parus sur Jean Moulin. Les références à l'auteur chez Daniel Cordier se résument à quelques lignes, quant à Jean-Pierre Azéma, il n'en fait aucune référence.¹¹⁷ Les deux historiens rappellent ce qu'ils ont très rapidement affirmé dès le début de la controverse, l'innocence de Raymond Aubrac dans l'arrestation de Jean Moulin.¹¹⁸ Et, sur les questions relatives aux mois que Raymond Aubrac passe à Montluc, alors que ses camarades ont été transférés à Paris, seul Daniel Cordier, y fait encore allusion, en une phrase : « Aubrac lui-même ignore les raisons pour lesquelles les Allemands l'ont gardé à Lyon et, les documents allemands faisant défaut actuellement, il faudra attendre de nouvelles découvertes dans les archives pour connaître la réponse ».¹¹⁹

L'étude des polémiques déclenchées à partir du livre de Gérard Chauvy révèle un glissement des enjeux de mémoire, en quelques années, depuis 1993. Comme le souligne Henry Rousso, après la « table ronde » de *Libération*, « l'affaire Aubrac » est « emblématique des enjeux qui se nouent autour de l'histoire du temps présent, et qui touchent au statut du témoin, à celui de l'historien et aux usages idéologiques du passé ».¹²⁰

Elle montre comment le statut de l'historien évolue avec le temps, confirmant la tendance observée au moment de la publication du livre de Thierry Wolton. On s'en remet aux historiens pour donner un avis d'expert face aux thèses révisionnistes qui touchent la mémoire nationale. Ils sont même amenés à

¹¹⁷ Daniel Cordier, *Jean Moulin La République des catacombes*, *Ibid*, p 796.

¹¹⁸ Pour Daniel Cordier, « il est certain qu'Aubrac n'a pas conduit la Gestapo à Caluire. L'unanimité des spécialistes de l'histoire de l'Occupation s'est faite sans aucune restriction sur ce point », *Ibid*, p. 797. Pour Jean-Pierre Azéma, l'insinuation de Jacques Vergès est parfaitement diffamatoire, « visant cette figure emblématique des milieux de la résistance de gauche, le défenseur de Barbie cherchait, vraisemblablement pour des raisons politiques et personnelles, à déconsidérer non seulement les compagnons de route du PCF mais encore l'image d'une Résistance pure et dure », *Jean Moulin*, *Ibid*, p. 412.

¹¹⁹ Daniel Cordier, *Ibid*, p. 801.

¹²⁰ Henry Rousso, « De l'usage du « mythe nécessaire » », *Libération*, 11 juillet 1997.

« témoigner » lors du procès de Paul Touvier ou celui de Maurice Papon (ouverture le 8 octobre 1997)¹²¹, pour décrire un contexte, situer les grands enjeux d'une époque. Le fait que *Libération*, décide, avec l'accord des époux Aubrac, de réunir une « commission d'historiens », pour mettre fin aux accusations portées sur Raymond est tout à fait révélatrice de cette évolution. Même si les historiens présents autour de la table, précisent d'emblée qu'ils ne parlent qu'en leur nom, et non en celui d'une communauté, ils acceptent en se prêtant au débat, parfois avec des réserves, un statut d'expert des problématiques de la période. A deux exceptions près, c'est à ce titre qu'ils ont été choisis. Il est tout aussi significatif, de voir Raymond Aubrac et Daniel Cordier, s'appuyer sur le compte rendu des débats pour mettre en avant la parole des historiens, comme s'il s'agissait d'un verdict : « Les cinq historiens présents (Azéma, Bédarida, Douzou, Rouso, Veillon), reconnus comme les meilleurs spécialistes de la Résistance, ont mis en jeu leur carrière, leur réputation, quand ils se sont prononcés à l'unanimité : les Aubrac sont innocents sans réserve et sans nuance ».¹²²

Mais ce statut recèle des ambiguïtés que connaissent bien les historiens. L'histoire n'est pas une science dure. Les historiens ne prétendent pas détenir des « vérités » intangibles. Ils ont une exigence de vérité, comme le réaffirme François Bédarida, à plusieurs reprises, lors du débat, mais ils savent que l'histoire est un discours sur des faits, à partir de documents, examinés selon des règles méthodologiques et déontologiques précises, mais un discours quand même, soumis aux variations et aux interprétations de celui qui le construit. François Bédarida, dès le début de son intervention dans le débat avec les époux Aubrac, insiste sur cet aspect du métier de l'historien : « Notre démarche historique consiste donc à chercher à établir des données et à proposer des

¹²¹ On sait que des historiens ont refusé cette démarche ou se sont sentis piégés par elle, comme Henry Rouso pour le procès Papon et François Bédarida pour Paul Touvier.

¹²² Daniel Cordier, « Je vous écris d'un pays lointain », *Libération*, 11 juillet 1997.

interprétations en distinguant trois types d'acquis : ce qui est assuré, parce que solidement fondé sur des preuves documentaires ; ce qui est le plus plausible en fonction du faisceau des sources rassemblées et exploitées ; ce qui est hypothèse raisonnée et construite et que l'on doit présenter comme tel ».¹²³

Laurent Douzou ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque que l'unité de la communauté des historiens, traversée nécessairement par des courants divers, « réside dans l'adhésion à des règles précises qui ont été définies et théorisées il y a plus d'un siècle », c'est-à-dire la critique externe et interne des documents.¹²⁴

Expliqué à froid, l'exposé sur la méthode est clair, sans qu'il puisse prêter à critique. Mais, dans un contexte particulier de tension extrême, cette pédagogie de la méthode se révèle notoirement insuffisante. C'est ce que démontre « l'affaire Aubrac » et pour plusieurs raisons.

Echaudés, par des prises de positions plus que discutables lors de la publication du livre de Thierry Wolton, les médias, télévision et journaux, se montrent plus réservés par rapport au livre de Gérard Chauvy. Mieux, puisque ce dernier avance sa formation d'historien, *L'Événement du Jeudi* a beau jeu de poser la question, « *Mais à quoi jouent les historiens ?* », rappelant au passage qu'un certain nombre d'entre-eux avaient soutenu les thèses de Thierry Wolton.¹²⁵

Ce que demandent les médias aux historiens c'est une clarification nette et précise, sur les thèses avancées par Gérard Chauvy. Mais, ils ne peuvent le faire que sur une partie du livre, pas sur la totalité, au nom même des principes énoncés précédemment. C'est à ce niveau, que se complexifient les enjeux de mémoire sur cette affaire.

¹²³ François Bédarida, intervention au cours du débat à *Libération*, 17 mai 1997.

¹²⁴ Laurent Douzou, « Les documents ne sont pas des électrons libres », *Libération*, 12 juillet 1997.

¹²⁵ *L'EDJ*, 3-9 avril 1997.

Il s'agit plus que de simples enjeux, désormais classiques entre Mémoire et Histoire.

Au départ on ne retient du livre de Gérard Chauvy que la thèse la plus outrancière, celle de l'implication de Raymond Aubrac, comme agent retourné, dans l'arrestation de Jean Moulin. Elle est immédiatement écartée par la communauté unanime des historiens. Comme pour Wolton, témoins et historiens, se serrent les coudes face aux révisionnismes farfelus de tout bord. Sauf, qu'ici, le livre de Gérard Chauvy apporte, en dehors de cette thèse, des documents qui, soumis à ce que l'on nomme l'hypercritique, montrent les divergences entre les récits des époux Aubrac. Hypercritique que Gérard Chauvy n'applique d'ailleurs qu'aux époux Aubrac, ce qui démontre clairement les intentions de l'auteur. C'est le glissement vers cette seconde partie du livre, provoqué en grande partie par Daniel Cordier, qui va faire monter la fièvre. Ce qui finalement n'aurait du relever que du simple élémentaire travail de l'historien, des documents nouveaux sont présentés et méritent qu'on s'y intéresse, déclenche les passions. Pourquoi ?

Parce que justement les questions dérangeantes viennent de ceux qui ont été en pointe dans la défense de Jean Moulin, pour anéantir le livre de Thierry Wolton. Ils sont ce que les 19 témoins nomment dans leur appel , « les historiens vrais ». Si l'on excepte les dérapages¹²⁶, liés à la ferveur de la discussion, les questions posées aux époux Aubrac, n'ont avec le recul, rien de choquant en soi et se situent dans la méthode définie par François Bédarida, rassembler des faisceaux de sources, élaborer des hypothèses raisonnées. Mais, dans un contexte d'hyper sensibilité de la mémoire des témoins, soumises à rude épreuve depuis le début des années 1970, ce questionnement provoque l'émoi. Alors que François Bédarida, Henry Rousso, Daniel Cordier, Jean-Pierre Azéma, n'ont eu de cesse de répéter que Raymond Aubrac est innocent des accusations dont il fait l'objet, on

¹²⁶ En particulier au moment où l'on envisage l'hypothèse que les parents de Raymond Aubrac auraient été arrêtés parce que Lucie et Raymond auraient, en commettant certaines imprudences, pu être suivis.

ne retient de leur positionnement, que la « zone d'ombre » dont ils souhaitent avoir quelque éclaircissement, pour justement définitivement classer ce qui n'a jamais été pour eux une « affaire Aubrac ». Les voilà donc soupçonnés de faire le jeu de ceux qui auparavant, mais pour des raisons idéologiques, tentaient de régler des comptes avec la Résistance. Cruel retour de bâton, pour des historiens reconnus et estimés, mis un temps au ban des accusés, tandis qu'un collectif de confrères demandait que les résistants jouissent d'un statut particulier.

Ce qui n'aurait pu être qu'une banale analyse des évolutions de la mémoire d'un témoin, se transforme en rude polémique, Raymond Aubrac s'exclamant à l'adresse de ceux qui l'avaient soumis au jeu des questions : « Les survivants sont-ils coupables ? ».¹²⁷ On touche là au statut du témoin, et d'un témoin particulier, transformé peu à peu en héros vivant de la Résistance. Pour Daniel Cordier, et François Bédarida, ce statut nécessite de la part des Aubrac, une vigilance extrême, dans le récit de leurs témoignages, où devoir de mémoire et d'histoire se confondent. La pierre d'achoppement se trouve aussi ici, entre historiens, et entre historiens et témoins. Elle souligne combien l'historien éprouve des difficultés à gérer toutes les données de la mémoire, ses implications, ses enjeux, en maintenant un cap méthodologique et déontologique, sachant à tout moment qu'il peut briser des tabous, combattre des mythes, mais risquer alors de faire le jeu, d'autres mémoires, ici pétainiste ou anticomuniste qui cherchent à les détruire, par combat idéologique.

Jean-Marie Guillon pressentait parfaitement ce conflit lorsqu'il déclarait au milieu des années 1990 : « Or la survie en terme de mémoire collective ne passe-

¹²⁷ Raymond Aubrac, « Ce que cette table ronde m'a appris », *Libération*, 10 juillet 1997.

t-elle pas forcément par des mythes ? Notre volonté démystificatrice ne fait-elle pas le jeu de ceux qui n'ont pas renoncé à démolir ou à saper ? ».¹²⁸

Dominique Veillon, historienne et amie des époux Aubrac résumait ce malaise, né de ce tournant historiographique sur la Résistance : « L'historien, qu'il le veuille ou non, est lui-même pris au piège du passé et des représentations y afférant. Alors qu'il tente d'établir une distance avec son objet d'étude, il est sans cesse rattrapé par sa propre histoire, sa sensibilité et des émotions qu'il a parfois du mal à maîtriser. Comment nier son embarras dès lors que les exigences de son métier l'invitent à parler clair, à tenter de démêler le vrai du faux et à souligner les reconstructions de témoins que l'opinion publique, les médias, les associations résistantes, les instances officielles, tous présentent comme les gardiens vigilants d'une mémoire résistante, sortes de « buttes témoins » d'un passé héroïque ? L'action de ces résistants, elle, n'en demeure pas moins réelle ! Reste que le problème de l'historien est de conjuguer rigueur historique, véracité des faits et méthodologie stricte, même s'il doit pour cela mettre à mal quelques légendes inconsciemment échafaudées. Dans certains cas, comme l'explique si bien Pierre Laborie, il lui faut jouer le rôle d'un « trouble mémoire » ».¹²⁹

Le débat autour du livre de Gérard Chauvy montrait à nouveau la difficulté du métier d'historien, en particulier celui du temps présent. Et, révélait une fois de plus, que Caluire, était bien une affaire « parasite », « biaisée », « polluée », pour reprendre les mots de Jean-Pierre Azéma.

¹²⁸ Jean-Marie Guillon, « L'Histoire de la Résistance et ses écritures », in *Territoires Contemporains, Cahiers de l'IHC*, n° 3, 1997, Editions universitaires de Dijon, d'après un congrès de 1995. Au même moment Laurent Douzou fait le même constat : « L'heure est peut être venue de rompre avec une histoire pieuse tout en combattant les adeptes de versions hâtivement montées et dégageant une forte odeur de soufre. On ne pourra y parvenir cependant que si l'on accepte d'intégrer la dimension mythique de la Résistance pendant et après la clandestinité, en procédant à une étude fine de ses modes de représentation », in *La France de 1945, résistances retours, renaissances, Ibid*, p. 81-82.

¹²⁹ Dominique Veillon, « Trouble mémoire », *Libération*, 11 juillet 1997.